

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SICAV à 7 compartiments

Rapport semestriel
au 30 juin 2021

(Document périodique non certifié par le Commissaire aux Comptes)

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

La SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS, est composée de sept compartiments.

Compartiments de la SICAV

- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI GLOBAL EQUITY
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI EUROLANDEQUITY
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI EURO BOND
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI MODERATE
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI BALANCED
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI DYNAMIC

Devises de référence des compartiments

- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION :Euro
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI GLOBAL EQUITY :Euro
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI EUROLAND EQUITY :Euro
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI EURO BOND :Euro
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI MODERATE :Euro
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI BALANCED :Euro
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI DYNAMIC :Euro

Tous les compartiments de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS sont commercialisés à l'étranger.

Attestation du Commissaire aux comptes sur la composition de l'actif



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

HSBC Responsible Investment Funds

Attestation du commissaire aux comptes relative à la composition de l'actif en date du 30 juin 2021

Au Président de la SICAV,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds et en application des dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif en date du 30 juin 2021 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité des organes de direction de la SICAV sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Paris-La Défense, le 29 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Youssef Boujanoui

S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Compartiment

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Informations concernant l'OPCVM

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young et Autres

Forme juridique

SICAV de droit français.

Compartiments/nourricier

Le compartiment de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS a été créé le 12 juillet 2019, par fusion-absorption du FCP suivant : HSBC EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION constitué le 22 mars 2002.

Classification

Actions internationales.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du compartiment est de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de 5 ans en investissant 75% minimum de son actif dans un portefeuille d'actions émises par des entreprises ayant une part significative de leurs activités en lien avec le thème de la transition énergétique et écologique. Les entreprises du portefeuille sont sélectionnées pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Indicateur de référence

Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence mais à titre d'information, le compartiment peut être comparé aux indices larges représentatifs du marché des actions européennes, tels que le MSCI Europe GDP weighted. Il s'agit d'un indice publié par Morgan Stanley Capital International Inc. Sa performance est la moyenne des performances des marchés d'actions locaux européens (univers développé) pondérée par les poids relatifs des PIB des pays concernés. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI Europe GDP weighted est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur MSCI Limited : <http://www.msci.com>

La Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser son objectif d'investissement, le compartiment investit 75% minimum de son actif dans des actions de toutes capitalisations émises par des entreprises, ayant des activités en lien avec le thème de la transition énergétique et écologique. En investissant dans ces sociétés, le compartiment participe activement au financement de la transition énergétique et la croissance verte pour lutter contre le changement climatique.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

Le portefeuille est construit comme suit :

1) Définition de l'univers de titres éligibles à la transition énergétique et écologique

Sur la base d'une analyse fondamentale et selon une approche thématique, sont identifiées les entreprises éligibles au compartiment, en particulier en évaluant la participation de ces sociétés à des activités en lien avec la transition énergétique et écologique ou en identifiant les entreprises ayant une démarche proactive sur les enjeux liés à cette thématique. Cette identification est basée sur l'étude des sources de revenus générés grâce à ces activités. Cet univers représente au minimum 75% du portefeuille.

Les activités concourant directement ou indirectement à une « croissance verte » pourront être à titre d'exemple la mise en place de solutions d'énergies renouvelables, le développement de l'efficacité énergétique, l'économie circulaire (comprenant notamment, la gestion des déchets, le contrôle de la pollution) ou encore de l'agriculture responsable.

Cette étape sera effectuée en collaboration avec nos équipes de recherche fondamentale apportant une connaissance des émetteurs, à l'aide de discussions directes avec ces entreprises et via l'utilisation de fournisseurs de données externes. Par ailleurs, cette étape inclura une évaluation des activités allant à l'encontre de la transition énergétique et écologique, exclues dans le portefeuille.

Les sociétés dont l'essentiel de leur activité relève de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles ainsi que la filière nucléaire sont exclues du portefeuille.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Les secteurs du tabac de l'armement sont systématiquement exclus, ainsi que toutes les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou d'au moins deux violations présumées.

2) Diversification du portefeuille

Une fois l'univers thématique défini, le compartiment peut élargir l'univers d'investissement à des valeurs de tous secteurs tout en respectant les règles d'exclusion précitées. Les sociétés choisies seront sélectionnées, soit pour leur lien indirect avec la thématique de la transition énergétique et écologique, soit pour leur caractère financier, ceci dans une optique de bon contrôle des risques. La poche de diversification ne peut représenter plus de 25% du portefeuille.

3) Sélection selon des critères extra-financiers (filtre ISR)

Le compartiment adopte une philosophie de gestion active basée sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (E.S.G) sur l'ensemble de l'univers (univers thématique et de diversification).

Les sociétés identifiées précédemment sont toutes étudiées et sélectionnées selon des critères E.S.G.

La sélection des entreprises au sein de chaque secteur selon ces critères E.S.G s'appuie sur un modèle d'analyse E.S.G propriétaire, alimenté par des données provenant d'agences de notation extra-financière et de la recherche interne à notre société.

Chaque entreprise bénéficiera de 4 notes : une note E, une note S, une note G et une note agrégée. Les trois premières sont fournies par des agences de notation externes qui s'attachent à apprécier les aspects pertinents pour le secteur auquel l'entreprise notée appartient.

Concernant la Gouvernance, des aspects tels que la structure et la représentativité du conseil d'administration, la robustesse des processus d'audit et de contrôle ou encore le respect des droits des actionnaires minoritaires font l'objet d'une analyse systématique tout comme le pays d'appartenance de l'entreprise car les pratiques de gouvernance d'entreprise sont très fortement conditionnées par des législations nationales.

Les aspects Environnementaux sont quant à eux liés à la nature de l'activité de l'entreprise, à son secteur d'appartenance. Ainsi, dans les industries extractives, les « utilities » ou le transport aérien, le rejet des émissions de CO₂, directement liées à l'activité de l'entreprise sont d'une importance primordiale : leur non mesure et leur non maîtrise peuvent représenter un risque industriel majeur et peuvent se traduire par des pénalités financières et/ou des dommages réputationnels majeurs.

Le troisième pilier, Sociétal, recouvre des notions liées aux relations avec la société civile, à la gestion du personnel, politique de rémunération et de formation, respect du droit syndical, santé au travail, politique de sécurité.

Enfin, ces 3 notes sont agrégées afin de constituer une note ESG qui va permettre de hiérarchiser les entreprises.

Les titres sont notés de 0 à 10. Chaque valeur est rattachée à l'un des 30 secteurs E.S.G qui ont été déterminés par la Société de Gestion en partant d'un univers initial composé de 600 valeurs de toutes capitalisations de la zone Europe qui sont suivies par nos analystes financiers.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Ces 30 secteurs E.S.G rassemblent les émetteurs en groupes, pour lesquels sont déterminés une pondération des piliers E, S et G qui s'appuie sur les études approfondies que produisent les analystes sous la responsabilité du Responsable Monde de la recherche E.S.G. Pour que celle-ci ait du sens, les notes ESG = X% de la note E + Y% de la note S + Z% de la note G seront construites à partir de coefficients X, Y, Z propres à chaque secteur. A titre d'exemple, les secteurs financiers se caractériseront par un poids très important accordé à la gouvernance (G) : jusqu'à 60% tandis que dans des secteurs à fort impact environnemental le E pourra peser jusqu'à 50% de la note totale. La pondération de ces coefficients X, Y, Z est donc le reflet de notre connaissance des différents secteurs d'activité et de leurs impacts ESG respectifs. Elle est la résultante d'un travail ayant mobilisé aussi bien nos ressources de recherche interne que de la recherche académique.

L'univers ISR consiste à prendre en compte les critères E.S.G, à noter et à classer les entreprises en quartile au sein de chaque secteur.

La sélection ISR sera effectuée au sein de l'univers thématique, complété de l'univers de diversification.

Le filtre ISR consiste à investir sans aucune restriction dans les valeurs classées dans les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} quartiles. Les valeurs classées en 4^{ème} quartile sont exclues. Nous pensons que les entreprises qui répondent à l'ensemble de ces critères inscrivent leur activité dans une logique de développement de long terme.

Chaque mois, une mise à jour des notations de l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION est effectuée.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit être effectuée dans les deux semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de trois mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les entreprises classées en 4^{ème} quartile.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% maximum de l'actif net de valeurs non notées selon des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance. Les valeurs non notées correspondent à des valeurs pour lesquels notre contributeur E.S.G ne fournit pas les données essentielles au calcul des données E, S, G et de la note combinée.

4) Détermination du portefeuille final

Cette étape consiste à analyser les titres au sein de l'univers filtré selon une analyse financière fondamentale. Les décisions d'investissement sont basées sur l'analyse des fondamentaux et des valorisations.

Le Code de transparence afférent au compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION, est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr/fr et donne des informations détaillées sur l'approche thématique « transition énergétique » et l'intégration des critères E.S.G. du compartiment. Ces informations sont également disponibles dans son rapport annuel.

Les informations sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de ce compartiment sont disponibles sur le site internet de HSBC Global Asset Management à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr/fr.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

La Société de Gestion a également mis en place une politique d'engagement traduite notamment par une présence auprès des entreprises, par des visites sous forme d'entretiens individuels et par l'exercice de notre politique de vote. Cette politique ainsi que les rapports concernant les activités d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

Instruments utilisés

Actions :

Le compartiment détient en permanence au moins 90% de son actif en actions de sociétés de pays de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de l'Association européenne de libre-échange (AELE), de toutes tailles de capitalisation. Les marchés européens émergents peuvent représenter jusqu'à 10% maximum de l'actif net.

L'exposition au marché des actions européennes est comprise en 90% minimum et 100% maximum de l'actif net.

Le risque de change induit par l'investissement dans des actions libellées en devises européennes autres que l'Euro ne sera pas couvert. L'exposition du portefeuille au risque de change pourra atteindre 100% du portefeuille.

Titres de créances et Instruments du marché monétaire :

Le compartiment peut détenir jusqu'à 10% maximum d'obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, des titres négociables à court et moyen terme, et d'obligations foncières dont la notation sera égale à A1/P1 (note de court terme Standard & Poors ou équivalent et/ou équivalent de long terme), pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion, mais aussi utilisés pour la gestion de la trésorerie ainsi que des certificats, listés sur des bourses européennes et utilisés pour l'optimisation des revenus du compartiment.

Toutefois, la Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

Duration : aucune contrainte n'est imposée sur la durée des titres choisis individuellement.
Répartition dette privée/publique : il peut s'agir tant de dettes publiques que privées.

Actions ou parts d'autres OPC ou Fonds d'Investissement (jusqu'à 10% de son actif) :

Pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion, et pour la gestion de la trésorerie :

- OPCVM de droit français ou étranger ;
- Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français ou FIA de droit étranger ;
- Autres fonds d'investissement : « trackers » - ETF (Exchange Traded Funds : supports indiciels cotés).

Le gérant investira dans des OPC gérés ou distribués par une entité du groupe HSBC, sauf à ce que de tels OPC ne soient pas éligibles ou adaptés.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Instruments dérivés :

Le compartiment n'utilise pas d'instruments dérivés.

Titres intégrant des dérivés :

Le compartiment n'utilise pas d'instruments intégrant des dérivés mais le portefeuille pourra détenir des bons de souscription émis par un titre détenu en portefeuille.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action dans un but de couverture et d'exposition ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autre risque (à préciser).

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

Dépôts :

Par référence au Code monétaire et financier, les dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion du compartiment en lui permettant de gérer la trésorerie.

Les dépôts peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment.

Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant peut effectuer des emprunts d'espèces à hauteur de 10% maximum de l'actif.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le compartiment ne peut pas effectuer d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Profil de risque

Risques principaux :

- Risque de perte en capital : il existe un risque que le capital investi initialement, ne soit pas intégralement restitué.
- Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire du compartiment repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et titres les plus performants.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

- **Risque actions** : le compartiment est exposé au risque de fluctuation des marchés sur lesquels il est investi. La valeur liquidative pourra connaître des variations à la hausse comme à la baisse, en fonction des variations des marchés d'actions. L'exposition du compartiment aux marchés d'actions, très volatiles, étant comprise entre 90% minimum et 100% maximum, la valeur liquidative du compartiment peut baisser significativement. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les marchés de valeurs de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs faibles capitalisations, peuvent fluctuer et entraîner ainsi une baisse de la valeur des investissements du compartiment. L'investissement dans les petites et moyennes capitalisations peut entraîner une baisse de la valeur du fonds plus importante et plus rapide.
- **Risque de change** : le compartiment peut être exposé au risque de change par l'investissement dans des actions libellées dans des devises autres que l'euro (la devise de référence du compartiment). En cas de variations défavorables de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du compartiment pourra baisser.

Risques accessoires :

- **Risque de taux** : le risque de taux d'intérêt est celui que fait courir au porteur d'une créance ou d'une dette l'évolution ultérieure des taux d'intérêt. La valeur liquidative du compartiment est susceptible d'évoluer de manière inverse par rapport aux taux d'intérêt en question.
- **Risque de crédit** : le compartiment s'expose à un risque de crédit, qui s'entend comme le risque qu'une dette achetée à une contrepartie ne soit pas remboursée ou que la notation de la contrepartie soit dégradée (modification du rating vers un rating inférieur) et perde donc une partie ou la totalité de sa valeur.
La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- **Risque de liquidité** : certains marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles le compartiment valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.
- **Risque lié à l'investissement dans des pays émergents** : certains investissements réalisés à titre accessoire dans des pays européens émergents peuvent également présenter un plus grand risque que ceux effectués dans des pays européens développés.

Les facteurs de risques exposés ci-dessus ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe HSBC en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Conformément aux dispositions réglementaires, le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Les sommes distribuables par un organisme de placement collectif en valeurs mobilières sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Sommes distribuables	Actions AC, IC, ZC et BC	Actions AD et ID	Actions K C-D
Résultat net (1)	Capitalisation	Distribution	Capitalisation et/ou distribution, sur décision chaque année de la
Plus-values réalisées nettes (2)	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution, sur décision chaque année de la Société de Gestion	Capitalisation et/ou distribution, sur décision chaque année de la Société de Gestion

Règles d'investissement

Les règles légales d'investissement applicables à cette SICAV sont celles qui régissent les OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ainsi que celles qui s'appliquent à sa classification AMF.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode de calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Le premier trimestre 2021 (T1) a marqué un tournant décisif en matière de politique budgétaire aux Etats-Unis. Dès janvier, la nouvelle administration a annoncé un troisième plan de soutien budgétaire (1900 MM\$ ou 8.4% du PIB US), qui s'ajoute aux 900 MM\$ votés en décembre. Ce troisième plan budgétaire, adopté mi-mars, vise un soutien de la demande des ménages fragilisée par la crise pandémique : chèque supplémentaire de 1400 \$, hausse des allocations chômage supplémentaires et prolongation jusqu'à septembre. La nouvelle administration démocrate sous l'impulsion de Joe Biden, et de sa secrétaire au trésor, Janet Yellen (ex présidente de la Réserve fédérale américaine) vise des changements radicaux par rapport à l'administration précédente : lutte contre le réchauffement climatique, régulation financière, augmentation à venir de la fiscalité, rapprochement avec les pays alliés (entre autres, Europe et Japon), et participation aux négociations internationales. Dès février, un nouveau plan de relance, d'environ 2 200 MM\$ sur 8 ans, est déjà évoqué, autour des infrastructures, de la transition écologique, de la 5G et du capital humain (système de santé, éducation, dette étudiante, entre autres) qui serait compensé en partie par une hausse du taux d'impôt des entreprises (de 21% à 28%), et une imposition minimum sur les revenus à l'étranger des multinationales. Ce plan de relance de long terme, objet d'intenses négociations, sera probablement ajusté, et ne sera soumis au vote que durant l'automne. En parallèle des annonces budgétaires massives, les Etats-Unis voient leur situation pandémique s'améliorer rapidement, avec l'accélération du programme de vaccination, et la réouverture des hôtels et restaurants dans certains états, ce qui laisse entrevoir un fort rebond du PIB et de l'emploi américain dès le T1. Au-delà de ce rebond cyclique, un changement plus structurel semble s'amorcer dans l'après-crise, où les politiques publiques s'interposeraient dans le développement économique, sur la base d'enjeux climatiques, d'inégalités sociales, et d'indépendance technologique ou sanitaire.

A contre-tendance des Etats-Unis, la situation pandémique se détériore dans les pays émergents, notamment en Inde et au Brésil, mais aussi dans l'Union européenne (UE). L'UE traverse une troisième vague pandémique, ce qui entraîne de nouvelles restrictions sanitaires. Le programme de vaccination a pris d'importants retards, en raison de difficultés logistiques, des incertitudes sur les risques et l'efficacité des vaccins, mais surtout à cause de délais inattendus sur l'approvisionnement, ce qui, au final, met en doute la politique sanitaire de l'UE. Fin mars, seulement 18% de la population de l'UE avait reçu une première dose (45% aux Etats-Unis, 53% au Royaume-Uni). Le rebond économique anticipé dès avril est donc reporté, et la saison touristique reste incertaine en raison de la montée en puissance des nouveaux variants. Dans ce contexte entre janvier et mars, les perspectives de croissance du PIB en 2021¹ ont été revues à la baisse : de 4.4% à 4.2% en zone euro. A l'inverse, la croissance du PIB américain est révisée en forte hausse, de 4.4% à 6.2% (et de 4.3% à 5.4% au Royaume-Uni).

La Chine qui, depuis le début de la crise pandémique, était la locomotive de la croissance mondiale, semble avoir passé le relai aux Etats-Unis. Jusqu'à présent la situation économique de la Chine était plus avancée que dans le reste du monde : le PIB du pays a retrouvé son niveau d'avant crise dès le 3^{ème} trimestre 2020. Les mesures de soutien budgétaire, aux montants inférieurs à ceux des pays développés, sont centrés non pas sur les ménages et la demande, mais sur les entreprises (baisse de la TVA dans les services, report de taxes, exemption de cotisations sociales, aides à l'exportation). Face aux niveaux d'endettements élevés des entreprises et des collectivités, le retrait des aides fiscales reste progressif, mais les autorités chinoises visent la réduction du soutien monétaire dans un objectif d'assainissement du système financier. Enfin, les relations internationales avec les Etats-Unis sont loin de se détendre, avec entre autres, les enjeux

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

d'indépendance technologique et de protection des données, avec la nécessité de montée en gamme des chaînes de production.

Au second trimestre 2021 (T2), la campagne vaccinale s'est accélérée dans les pays développés, ce qui a permis l'assouplissement graduel des restrictions sanitaires, courant mars aux Etats-Unis, suivis par le Royaume-Uni (dès avril), puis la zone euro (courant mai). Le rebond économique des Etats-Unis a été amplifié par le troisième plan budgétaire de 1900 MM\$ adopté en mars (environ 8% du PIB US), ce qui a contribué à alimenter les tensions sur les prix. L'inflation américaine, déjà attendue en hausse du fait des effets de base sur les prix de l'énergie, a surpris, avec une accélération de 2.6% a/a en mars, puis 4.2% en avril et 5.0% en mai, tirée par la vitesse du rebond de la demande, et les difficultés d'ajustements de l'offre domestique et mondiale. Ainsi, un tiers de la hausse de l'inflation en mai provenait d'une flambée des prix des voitures d'occasion et des transports aériens. Dans le même temps, les créations d'emplois ont déçu, avec une lenteur des recrutements, notamment du fait de la poursuite des aides budgétaires jusqu'à l'été (fermetures de crèches, et allocations chômage). La Réserve fédérale américaine (Fed) a estimé que la normalisation à venir du marché du travail (le taux de participation n'était que de 61.6% en mai, contre 63,4% début 2020) ne permettait pas un emballement prix-salaire, et donc un risque de dérapage inflationniste à moyen terme. Une accélération des créations d'emplois et des salaires conditionnerait la Fed à avancer sa normalisation monétaire. En juin, les prévisions médianes de la Fed tablaient sur deux remontées des taux directeurs en 2023, ce qui laisserait supposer une réduction de ses achats de titres en 2022, un scénario qui a semblé en ligne avec les attentes du marché. Cet environnement a donc amené le consensus des économistes² à réviser les prévisions de croissance de PIB et d'inflation pour 2021. Aux Etats-Unis, les prévisions de croissance sont passées de 6.2% à fin mars à 6.6% en juin (avec une inflation révisée de 2.3% à 3.5%). L'accélération de l'inflation était un thème majeur partout dans le monde, avec des révisions haussières ce trimestre. Au niveau mondial, les tensions sur les matières premières (pétrole, bois, cuivre), mais aussi sur les chaînes d'approvisionnement (pénurie de semi-conducteurs qui a ralenti la production de voitures neuves), ainsi que l'effet amplificateur du restockage ont contribué à la montée de l'inflation. Cependant, sans l'évidence de dérapage, les banquiers centraux ont, dans l'ensemble, confirmé le maintien de conditions de financement favorables, notamment en prévision des risques liés à la fin du soutien fiscal qui pourrait entraîner une montée du chômage et des faillites d'entreprises. Dans les pays émergents, en revanche, la reprise de la consommation était moins forte qu'en Europe ou aux Etats-Unis, du fait du déploiement moins rapide des vaccins, et de soutiens budgétaires limités. Cependant, l'accélération de l'inflation a nécessité un début de normalisation des politiques monétaires dans certains pays (Brésil, Mexique, Russie, Hongrie et République tchèque). Enfin, la Chine doit trouver un rythme d'expansion compatible avec de nouvelles contraintes réglementaires et un resserrement des conditions de crédit qui ont contribué à modérer la dynamique économique en Asie.

Panorama financier

Au premier trimestre 2021 (T1), les soutiens budgétaires massifs et la rapide progression de la campagne vaccinale aux Etats-Unis, mais aussi l'efficacité du contrôle de la pandémie en Israël grâce aux vaccins, ont entraîné un regain de confiance généralisé sur les marchés financiers. Avec le renforcement des perspectives de croissance économique, les prix du baril de pétrole (Brent) et du cuivre ont augmenté, respectivement, de 23% en variation trimestrielle (t/t), et de 13% t/t au T1. La montée des prix des matières premières a ainsi contribué à une révision à la hausse des perspectives d'inflation, d'autant plus que le Réserve Fédérale américaine (Fed) a confirmé le maintien d'une politique monétaire accommodante, en ligne avec son ajustement de stratégie réalisé depuis l'été 2020. La stratégie de la Fed vise en effet à ne pas remonter ses taux directeurs tant que

² Consensus Bloomberg au 30/06/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

les dynamiques d'inflation et d'emploi ne sont pas durablement améliorées. Les marchés mondiaux se sont donc brutalement ajustés à la réalité de cette politique reflationniste américaine. Le bond des taux 10 ans des Treasuries américains (+83pb à 1.74%) s'est accompagné d'une forte pentification de la courbe des taux (le rendement 2 ans US n'a gagné que 3pb à 0.16%), mais aussi d'une hausse des taux réels et des points morts d'inflation. Ces mouvements ont donc traduit un changement de la distribution des risques sur l'inflation US, avec l'intégration, ce qui est nouveau, d'un risque éventuel de « surchauffe » de l'économie américaine. Dans le sillage des taux Treasuries US, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont augmenté partout : +65pb à 0.85% au Royaume-Uni, +28pb à -0.29% en Allemagne, ou +29pb à -0.05% en France. Cependant en zone euro, la hausse des rendements souverains s'est accompagnée d'une baisse des taux réels, et d'une montée des points morts d'inflation. Face au risque de resserrement prématuré des conditions financières propagé par l'envolée des taux américains, les banques centrales ont dû réagir. Ainsi, la Banque Centrale européenne (BCE) a accéléré ses achats d'obligations, et cela jusqu'en juin. Dans les pays émergents, la remontée des rendements souverains a été très forte, du fait des risques de dérapages inflationnistes, sur fonds de dépréciation des devises et de rebond des prix du pétrole. Ainsi, les banques centrales au Brésil, en Russie, et Turquie ont dû augmenter leurs taux directeurs, et la banque centrale du Mexique a renoncé à sa trajectoire d'assouplissement monétaire. La correction forte et soudaine des obligations souveraines a, au global, entraîné un positionnement sur les marchés d'actifs risqués (ou « reflation trade »), au détriment des valeurs refuges, avec les chutes du yen (-6.7% en variation trimestrielle (t/t) au T1), du franc suisse (-6.2% t/t), ou encore du prix de l'or (-10% t/t). Les bourses mondiales (MSCI* world en devises locales) ont gagné 6% t/t au T1, avec une légère surperformance des marchés en retard par rapport aux Etats-Unis depuis la crise pandémique, notamment zone euro et Japon (indices MSCI* +9% t/t). Les bourses des pays exposés aux matières premières ont également relativement bien progressé : indices MSCI* au Mexique (+7% t/t), Russie (+7% t/t) et Afrique du sud (+13% t/t). Les secteurs profitant de la pentification de la courbe des taux (banques) ou du rebond cyclique de l'économie ont été favorisés, alors que les entreprises sensibles au niveau des taux d'intérêt ont sous-performé, notamment la technologie. Sur les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, les segments les plus risqués (High Yield HY)³ ont vu un resserrement significatif des écarts de taux (« spreads ») aux niveaux d'avant-crise pandémique. Enfin, les spreads des segments moins risqués (Investment Grade IG)⁴ se sont légèrement resserrés, toujours sur des niveaux déjà très bas depuis fin novembre.

Au second trimestre 2021 (T2), les bourses mondiales ont continué sur leur lancée (MSCI* World +7.2%, en variation trimestrielle t/t), avec une surperformance des marchés des pays développés (MSCI* +7.7% t/t) comparés aux pays émergents (MSCI* EM +3.9% t/t). La politique de reflation de la Réserve fédérale américaine (Fed) (i.e. maintenir des taux bas pendant un certain temps afin de favoriser une remontée des anticipations d'inflation), mais aussi les surprises haussières sur les résultats des entreprises ont été particulièrement favorables à la classe d'actifs. Les succès des campagnes de vaccination, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, puis en zone euro, ont permis la réouverture progressive des secteurs touchés par les contraintes sanitaires. La bourse américaine (MSCI* +8.9% t/t) a bénéficié d'une représentation sectorielle relativement équilibrée en valeurs de croissance (telles que les technologiques), et les titres « value » ou sous-évaluées (par exemple banque, énergie ou automobile). Les marchés actions aux Etats-Unis ont devancé ceux de la zone euro (MSCI* +6.2% t/t), du Royaume-Uni (MSCI* +5.8% t/t), et surtout du Japon (MSCI* +0.2% t/t en raison des inquiétudes liées à une nouvelle vague de contaminations). Les bourses des pays émergents ont enregistré un certain rattrapage, avec l'Europe de l'est, notamment tirée par la Russie (MSCI* +11.1% t/t) et l'Amérique latine, portée par le Brésil (MSCI* +9.3% t/t) et

³ High Yield (HY) fait référence à des obligations à haut rendement de qualité de notation inférieure à BBB-

⁴ Investment Grade (IG) fait référence à des obligations de dette privée bénéficiant d'une bonne qualité de crédit et présentant peu de risque de défaut. Cela correspond généralement à des obligations dont la qualité de notations est supérieure ou égale à BBB

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

le Mexique (MSCI* +6.3% t/t). En revanche, les hausses des bourses asiatiques étaient plus modérées, notamment la Chine (MSCI* +2.1% t/t) qui fait face à des politiques de resserrement réglementaire et monétaire. Le rebond de la demande de services a bénéficié aux marchés des matières premières, notamment le pétrole (WTI +24.2% t/t à 73.5\$/baril) et le cuivre (+6.7% t/t). Du côté des taux de change au T2, à noter le recul de l'indice du dollar US (indice DXY USD⁵ -0.9% t/t). L'euro a gagné 1.1% t/t face au dollar US, à 1.19. Les devises émergentes contre dollar US ont évolué de façon assez homogène dans l'ensemble, de +1.5% t/t à +3.5% t/t pour le renminbi chinois, le rouble russe, le peso mexicain, ou le rand sud-africain, malgré quelques exceptions, telles que le real brésilien (+16.2% t/t), la roupie indienne (-1.6% t/t), et la lire turque (-5.2% t/t). Sur les marchés des obligations souveraines, les mouvements disparates ont reflété les retournements des anticipations de marchés quant aux politiques des banques centrales. Ainsi au T2, les taux 10 ans ont chuté aux Etats-Unis (-27.2pb à 1.47%), au Royaume-Uni (-12.9pb à 0.72%), et au Japon (-3.7pb à 0.06%). Ce revirement de tendance au T2 faisait suite à la forte hausse des rendements 10 ans des treasuries US au T1 (+83pb à 1.74%), en raison de brusques rééquilibrages de portefeuilles liés à la sortie de crise, et à la politique reflationniste des Etats-Unis (notamment l'adoption d'un troisième soutien budgétaire massif). Malgré des surprises à la hausse sur l'inflation américaine au T2 (5.0% a/a en mai), les détails de la publication ont conforté l'idée d'une poussée temporaire de l'inflation. De plus, les chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis n'ont pas permis d'envisager une surchauffe de l'économie américaine qui puisse contraindre la Fed à resserrer sa politique monétaire rapidement. La normalisation monétaire devrait être lente et graduelle, avec un ralentissement du programme d'achats, i.e. « tapering » en 2022, et une remontée des taux directeurs en 2023. En zone euro en revanche, les rendements 10 ans avaient augmenté moins fortement au T1 du fait d'une nouvelle vague pandémique dans la région et du retard de la campagne vaccinale. Les rendements obligataires ont donc continué de monter au T2, au fur et à mesure que la sortie de crise se précisait avec l'amélioration de la logistique vaccinale. De plus, les incertitudes sur les modalités de la fin des achats de la Banque centrale européenne (BCE), mais aussi les déficits publics élevés des gouvernements ont alimenté les positions vendeuses sur les titres de dette souveraine. Dans ce contexte, le taux 10 ans du Bund allemand a gagné +8pbs à -0.21% au T2, avec un élargissement des écarts de rendements des obligations des pays « cœur » (France, Belgique), et périphériques (Italie, Espagne, Portugal). Seule la Grèce a vu son taux 10 ans baisser, grâce au soutien des achats de la BCE. Sur les marchés des dettes souveraines des économies émergentes, les banques centrales au Brésil, Mexique, Russie, Hongrie, et République Tchèque ont commencé à remonter leurs taux directeurs en vue de contrôler l'inflation, ce qui a entraîné des hausses des rendements obligataires dans ces pays. A l'inverse, leurs équivalents en Afrique du sud et Turquie ont baissé du fait des moindres risques d'un resserrement prématuré de la Fed. La perspective d'une normalisation monétaire lente et graduelle en sortie de crise s'est révélée plutôt favorable aux marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, et particulièrement sur les segments les plus risqués.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 30/06/2021

⁵ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Politique de gestion

Les marchés actions européens affichent une forte hausse sur les six premiers mois de l'année. L'indice MSCI Europe progresse de 15.35% sur cette période.

Cette bonne performance trouve sa source dans l'amélioration progressive de la situation sanitaire, la mise en place de grands plans de soutiens budgétaires et la poursuite de politiques monétaires accommodantes de la part des grandes banques centrales.

Dans ce contexte se sont les secteurs sensibles au cycle économique qui progressent le plus (Automobile, banque, Semi-conducteurs, Transport...) alors que les secteurs plus défensifs marquent un peu le pas. En terme d'éco-secteurs, l'industrie/efficacité énergétique, l'économie circulaire et les bâtiments verts affichent les plus fortes progressions.

Le fonds a réalisé une performance inférieure à celle de son indice de référence (MSCI Europe NR). L'allocation sectorielle des éco-secteurs a contribué négativement à la performance relative du fonds. Il a souffert d'être surexposé aux secteurs des énergies renouvelables et de la mobilité durable. En revanche la surexposition à l'industrie/efficacité énergétique, aux bâtiments verts et à l'éco-circulaire a été bénéfique au fonds.

La sélection de titres a aussi eu une contribution négative sur la performance relative du fonds avec Valéo dans l'automobile, avec Alstom, Orsted, Vestas et Siemens Gamesa dans l'industrie, Atos dans les services informatiques, Grenergy Renovables, Encavis et Scatec dans les services aux collectivités ainsi que Munich Re dans l'assurance.

A contrario, relevons les contributions positives de ASML, Aperam, Biffa, Kingspan, Michelin, Saint Gobain, Signify ou encore Steico.

Au cours de la période, nous avons cédé EDPR en raison de l'implication de la société dans deux controverses qui contreviennent aux principes de Global Compact des Nations Unies. Nous avons aussi cédé Befesa, Encavis et Kemira. Nous avons renforcé Sika et Signify et acquis Spie, Metso Outotec, Covestro ou encore Georg Fischer.

Performances

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION	Perf 6 mois	Perf 6 mois bench
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION (A) (C) (EUR)	9,14%	15,35%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION (A) (D) (EUR)	9,12%	15,35%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION (B) (C) (EUR)		
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION (I) (C) (EUR)	9,62%	15,35%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION (K) (C-D) (EUR)	9,84%	15,35%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION (Z) (C) (EUR)	10,02%	15,35%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Événements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

A compter du 30/06/2021, l'indicateur de référence du compartiment à titre d'information est remplacé par l'indicateur suivant : MSCI Europe GDP weighted (EUR) NR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	258 330 999,85
b) Avoirs bancaires	7 600 672,57
c) Autres actifs détenus par l'OPC	230 627,57
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	266 162 299,99
e) Passif	-342 306,17
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	265 819 993,82

* Les montants sont signés

Nombre d'actions en circulation et valeur nette d'inventaire par action

Action	Type d'action	Actif net par action	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC en EUR	C	10 008 532,45	94 897,911	105,46
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC en EUR	C	43 548 443,77	2 963,39300	14 695,46
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD en EUR	D	1 907 998,26	23 562,63300	80,97
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D en EUR	C/D	49 326 975,07	35 112,00000	1 404,84
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC en EUR	C	26 784 181,55	17 196,945	1 557,49
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC en EUR	C	134 243 862,72	1 341 378,84800	100,07

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Elément du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	79,33	79,23
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	17,85	17,83
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Euro	EUR	188 566 648,18	70,94	70,85
Livre Sterling	GBP	31 176 507,32	11,73	11,71
Franc Suisse	CHF	19 099 887,93	7,19	7,18
Couronne Danoise	DKK	10 275 976,19	3,87	3,86
Couronne Norvégienne	NOK	9 211 980,23	3,47	3,46
TOTAL		258 330 999,85	97,18	97,06

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
FRANCE	27,47	27,44
PAYS-BAS	14,46	14,44
ALLEMAGNE	13,12	13,10
ROYAUME-UNI	10,66	10,65
SUISSE	7,19	7,18
FINLANDE	5,21	5,21
DANEMARK	3,87	3,86
NORVEGE	3,47	3,46
IRLANDE	3,29	3,28
LUXEMBOURG	1,86	1,86
ESPAGNE	1,80	1,80
ITALIE	1,73	1,73
AUTRICHE	1,69	1,69
BELGIQUE	1,38	1,38
TOTAL	97,18	97,06

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	116 799 789,15	38 821 861,65
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	25 682 550,75	4 283 980,09
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Distribution en cours de période

Aucun dividende ou acompte n'a été distribué sur la période.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	23 233	4 885 899,90	1,84
AURUBIS AG	EUR	21 728	1 698 260,48	0,64
COVESTRO AG	EUR	110 256	6 004 541,76	2,26
ENCAVIS AG	EUR	59 922	955 156,68	0,36
ENCAVIS AG EX CAPITAL STAGE AG RTS 21-06-21	EUR	59 922		
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	74 860	2 117 040,80	0,80
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	144 614	4 890 845,48	1,84
KNORR-BREMSE AG	EUR	32 712	3 173 064,00	1,19
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	16 611	3 836 310,45	1,45
STEICO AG	EUR	45 263	5 006 087,80	1,88
VONOVIA SE	EUR	42 227	2 302 216,04	0,86
TOTAL ALLEMAGNE			34 869 423,39	13,12
AUTRICHE				
VERBUND	EUR	57 780	4 486 617,00	1,69
TOTAL AUTRICHE			4 486 617,00	1,69
BELGIQUE				
UMICORE	EUR	71 112	3 662 268,00	1,37
TOTAL BELGIQUE			3 662 268,00	1,37
DANEMARK				
ORSTED	DKK	34 068	4 031 580,43	1,52
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	189 685	6 244 395,76	2,34
TOTAL DANEMARK			10 275 976,19	3,86
ESPAGNE				
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	EUR	169 761	4 780 469,76	1,80
TOTAL ESPAGNE			4 780 469,76	1,80
FINLANDE				
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	575 956	5 642 064,98	2,12
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	343 595	5 286 209,08	1,99
UPM-KYMMENE OY	EUR	91 830	2 929 377,00	1,11
TOTAL FINLANDE			13 857 651,06	5,22
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	19 480	2 876 416,80	1,08
ALSTOM	EUR	155 789	6 635 053,51	2,49
ATOS SE	EUR	61 663	3 163 311,90	1,19
BOUYGUES	EUR	119 709	3 733 723,71	1,41
BUREAU VERITAS	EUR	133 990	3 574 853,20	1,34

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CARREFOUR	EUR	154 144	2 556 478,24	0,97
DANONE	EUR	40 149	2 383 646,13	0,90
DASSAULT SYSTEMES	EUR	21 519	4 400 635,50	1,66
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	21 113	873 444,81	0,33
GETLINK SE	EUR	146 239	1 923 042,85	0,72
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	18 831	2 532 769,50	0,95
NEXANS SA	EUR	62 376	4 793 595,60	1,80
REXEL	EUR	229 667	4 051 325,88	1,53
SAINT-GOBAIN	EUR	157 548	8 750 215,92	3,29
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	41 295	5 479 020,60	2,06
SOMFY	EUR	24 775	3 547 780,00	1,33
SPIE SA	EUR	202 209	3 922 854,60	1,48
VALEO SA	EUR	41 037	1 041 108,69	0,39
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	266 536	6 788 671,92	2,55
TOTAL FRANCE			73 027 949,36	27,47
IRLANDE				
KINGSPAN GROUP	EUR	74 270	5 914 862,80	2,23
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	GBP	61 795	2 827 546,86	1,06
TOTAL IRLANDE			8 742 409,66	3,29
ITALIE				
PRYSMIAN SPA	EUR	152 219	4 601 580,37	1,73
TOTAL ITALIE			4 601 580,37	1,73
LUXEMBOURG				
APERAM	EUR	114 316	4 939 594,36	1,86
TOTAL LUXEMBOURG			4 939 594,36	1,86
NORVEGE				
NEL ASA	NOK	451 700	888 802,05	0,33
SCATEC SOLAR	NOK	162 067	3 620 934,65	1,37
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	101 023	4 702 243,53	1,77
TOTAL NORVEGE			9 211 980,23	3,47
PAYS-BAS				
ALFEN BEHEER BV	EUR	37 942	2 987 932,50	1,13
ARCADIS	EUR	118 885	4 103 910,20	1,54
ASML HOLDING NV	EUR	14 546	8 427 952,40	3,17
CSM NV	EUR	51 796	2 496 567,20	0,94
KONINKLIJKE DSM	EUR	15 188	2 390 591,20	0,90
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	844 315	2 223 925,71	0,83
SIGNIFY NV	EUR	174 407	9 302 869,38	3,50
STMICROELECTRONICS NV	EUR	212 138	6 492 483,49	2,44
TOTAL PAYS-BAS			38 426 232,08	14,45

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
AVIVA PLC	GBP	1 059 895	5 011 490,26	1,89
BIFFA PLC	GBP	1 446 024	5 474 492,40	2,06
CERES POWER HOLDINGS PLC	GBP	259 327	3 193 064,70	1,20
GENUIT GROUP PLC	GBP	526 421	3 752 922,73	1,41
JOHNSON MATTHEY PLC	GBP	161 831	5 793 076,63	2,18
THE GO-AHEAD GROUP PLC-ORD SHS	GBP	104 427	1 360 002,17	0,51
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	331 602	3 763 911,57	1,41
TOTAL ROYAUME-UNI			28 348 960,46	10,66
SUISSE				
ABB LTD	CHF	147 494	4 223 532,80	1,59
GEBERIT NOM.	CHF	7 057	4 467 759,53	1,68
GEORG FISCHER AG NAMEN	CHF	2 000	2 505 017,33	0,94
SIKA AG-REG	CHF	28 641	7 903 578,27	2,98
TOTAL SUISSE			19 099 887,93	7,19
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			258 330 999,85	97,18
TOTAL Actions et valeurs assimilées			258 330 999,85	97,18
Créances			230 627,57	0,09
Dettes			-308 250,55	-0,12
Comptes financiers			7 566 616,95	2,85
Actif net			265 819 993,82	100,00

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUITY

Compartment

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUITY

Informations concernant l'OPCVM

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young et Autres

Forme juridique

SICAV de droit français.

Compartiments/nourricier

Le compartiment de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS a été créé le 12 juillet 2019, par fusion-absorption du FCP suivant : HSBC SRI GLOBAL EQUITY constitué le 19 novembre 1999.

Classification

Actions internationales.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du compartiment est d'être exposé sur les marchés actions internationales en sélectionnant des titres d'entreprises sélectionnées pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière. L'action du gérant vise dans ce cadre à rechercher la meilleure performance par une gestion discrétionnaire sur les marchés actions internationales sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Indicateur de référence

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY n'a pas d'indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement.

A titre d'information, le compartiment peut être comparé aux indices larges représentatifs du marché des actions internationales, tels que le MSCI World qui ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais qui permet uniquement de qualifier la performance du marché des valeurs représentées.

Le MSCI World est un indice large composé d'entreprises cotées sur les bourses d'environ 23 pays développés.

Il est représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés développés. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSWRD\$(NR)~E.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur MSCI Limited : <http://www.msci.com>.

La Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Le compartiment est investi et exposé à hauteur de 75% minimum en actions internationales sélectionnées sur les marchés de pays développés. Le processus de sélection des titres, constitué de deux étapes indépendantes et successives repose sur des critères extra-financiers et sur des critères financiers.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

1. Critères extra-financiers :

La première étape du processus consiste à sélectionner, selon une approche « Best in class » et en suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (« E.S.G »), les meilleures entreprises au sein de chaque secteur (par exemple : Energie, Transports...). Chaque entreprise bénéficiera de 4 notes : une note E, une note S, une note G et une note agrégée. Les trois premières sont fournies par des agences de notation externes qui s'attachent à apprécier les aspects pertinents pour le secteur auquel l'entreprise notée appartient.

Les secteurs du tabac et de l'armement sont systématiquement exclus, le secteur du charbon thermique étant quant à lui partiellement exclu s'agissant de la production d'électricité (entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique) et totalement exclu s'agissant des entreprises d'extraction de charbon thermique. Sont systématiquement exclues toutes les entreprises auteures d'une violation avérée

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

de l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou d'au moins deux violations présumées.

Concernant la Gouvernance, des aspects tels que la structure et la représentativité du conseil d'administration, l'assiduité et le niveau d'indépendance des administrateurs, la transparence concernant le mode de fixation des cadres dirigeants, la robustesse des processus d'audit et de contrôle ou encore le respect des droits des actionnaires minoritaires font l'objet d'une analyse systématique. L'appréciation de la performance de l'entreprise dans ces domaines prendra aussi en considération le pays d'appartenance de l'entreprise, celui où elle est cotée et/ou celui où elle a son siège social par exemple. En effet, les pratiques de gouvernance d'entreprise sont très fortement conditionnées par des législations nationales. Toutefois, elles seront aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les OECD Guidelines.

Les aspects Environnementaux sont quant à eux liés à la nature de l'activité de l'entreprise, à son secteur d'appartenance. Ainsi, dans les industries extractives, les « utilities » ou le transport aérien, le rejet des émissions de CO₂, directement liées à l'activité de l'entreprise sont d'une importance primordiale : leur non mesure et leur non maîtrise peuvent représenter un risque industriel majeur et peuvent se traduire par des pénalités financières et/ou des dommages réputationnels majeurs. En revanche dans le secteur de l'automobile ou de la production d'équipements électriques, la capacité de l'entreprise à investir dans le développement de produits et solutions aptes à rendre le service attendu seront plus évalués, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre dans leur phase d'utilisation : véhicules hybrides ou électriques, systèmes intelligents de régulation et d'optimisation de la consommation d'énergie : « smart grid ». Enfin, certains secteurs ont un impact environnemental direct très ténu comme les médias, la finance... Le troisième pilier, Sociétal, recouvre des notions liées aux relations avec la société civile, à la gestion du personnel, politique de rémunération et de formation, respect du droit syndical, santé au travail, politique de sécurité. La nature même de l'activité de l'entreprise va fortement conditionner la nature et l'importance relative de ces pratiques. Ainsi dans des secteurs présentant un caractère de dangerosité avéré tels que la construction, les mines par exemple, la prévention des accidents du travail et la sécurité sont des critères regardés en priorité. En revanche dans des secteurs comme les télécoms, l'équité des politiques tarifaires appliquées à la clientèle ou encore la protection des données personnelles sont des thématiques importantes.

Enfin, ces 3 notes sont agrégées afin de constituer une note ESG qui va permettre de hiérarchiser les entreprises. La sélection des valeurs selon ces critères E.S.G s'appuie sur un modèle d'analyse E.S.G propriétaire, alimenté par des données provenant d'agences de notation extra-financière et de la recherche interne.

Les titres sont notés de 0 à 10. Chaque valeur est rattachée à l'un des 30 secteurs E.S.G qui ont été déterminés par la Société de Gestion en partant de la segmentation MSCI World afin de faciliter leur intégration dans les segmentations déjà existantes.

Ces 30 secteurs E.S.G rassemblent les émetteurs en groupes, pour lesquels sont déterminés une pondération des piliers E, S et G qui s'appuie sur les études approfondies que produisent les analystes sous la responsabilité du Responsable Monde de la recherche E.S.G. Pour que celle-ci ait du sens, les notes $ESG = X\%$ de la note E + $Y\%$ de la note S + $Z\%$ de la note G seront construites à partir de coefficients X, Y, Z propres à chaque secteur. A titre d'exemple, les secteurs financiers se caractériseront par un poids très important accordé à la gouvernance (G) : jusqu'à 60% tandis que dans des secteurs à fort impact environnemental le E pourra peser jusqu'à 50% de la note totale. La pondération de ces coefficients X, Y, Z est donc le reflet de notre connaissance des différents secteurs d'activité et de leurs impacts ESG respectifs. Elle est la résultante d'un travail ayant mobilisé aussi bien nos ressources de recherche interne que de la recherche académique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUITY

L'univers ISR consiste à prendre en compte les critères E.S.G et à classer les entreprises en quartiles au sein de chaque secteur. Chaque mois, une mise à jour des notations de l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY est effectuée.

Les valeurs classées en 4^{ème} quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 15% maximum de l'actif dans celles classées dans le 3^{ème} quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1^{er} et 2^{ème} quartiles.

En application de cette méthodologie de sélection des valeurs, au sein d'un même secteur, au moins 25% des entreprises sont conduites à être exclues.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit être effectuée dans les deux semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de trois mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les entreprises classées en 4^{ème} quartile.

Le Code de transparence afférent au compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY, est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr/fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment. Ces informations ISR sont également disponibles dans son rapport annuel.

La Société de Gestion a également mis en place une politique d'engagement traduite notamment par une présence auprès des entreprises, par des visites sous forme d'entretiens individuels et par l'exercice de notre politique de vote. Cette politique ainsi que les rapports concernant les activités d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

2. Critères financiers :

La seconde étape est consacrée à la sélection financière des titres au sein de l'univers d'investissement ISR.

Un score est affecté à chacun de ces titres éligibles à l'univers ISR selon des facteurs de performance. Le portefeuille est construit ensuite, en surpondérant les titres avec les meilleurs scores tout en évitant la concentration sur un secteur, pays ou région.

Instruments utilisés

Actions :

L'actif du compartiment est investi et exposé en permanence à hauteur de 75% minimum en actions internationales.

Le compartiment peut être investi accessoirement sur des titres de pays industrialisés développés hors OCDE dont pays émergents. Le compartiment est investi généralement sur des actions (et titres assimilés) de grandes capitalisations mais il se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 100% de son actif sur des titres de moyennes et petites capitalisations.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Titres de créances et Instruments du marché monétaire :

Le gérant peut investir à titre accessoire dans des titres de dette publique ou privée de rating court terme A-1/P-1 (agence de notation Moody's) ou jugés équivalents par la Société de Gestion ainsi que dans des dépôts à terme.

Actions ou parts d'autres OPC ou Fonds d'Investissement (jusqu'à 10% de son actif) :

Pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion, et pour la gestion de la trésorerie :

- OPCVM de droit français ou étranger ;
- Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français ou FIA de droit étranger ;
- Autres fonds d'investissement : « trackers » - ETF (Exchange Traded Funds : supports indiciaires cotés).

Le gérant investira dans des OPC gérés ou distribués par une entité du groupe HSBC, sauf à ce que de tels OPC ne soient pas éligibles ou adaptés.

Instruments dérivés :

Le gérant n'utilisera pas d'instruments dérivés.

Le risque de change contre euro n'est pas systématiquement couvert.

Titres intégrant des dérivés :

Le compartiment n'utilise pas d'instruments intégrant des dérivés.

Dépôts :

Par référence au Code monétaire et financier, les dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion du compartiment en lui permettant de gérer la trésorerie.

Les dépôts peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment.

Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le compartiment peut se trouver de manière temporaire en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% maximum de l'actif.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le compartiment ne peut pas effectuer d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

La politique de la Société de Gestion en matière de droit de vote se fait conformément à la politique disponible sur notre site internet (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Tableau synthétique par type d'instrument :

Type d'instruments	Utilisations envisagées	Caractéristiques	Niveau d'utilisation habituelle envisagée	Fourchette de détention à respecter
Actions ou valeurs assimilées	A titre d'investissement et/ou d'exposition du portefeuille	Actions internationales	90-100%	75-100%
Obligations ou autres titres de créance ;	A titre d'investissement du portefeuille	Dette publique ou dette privée de rating court terme A-1 / P-1 (agence	0%	0-10%
Dépôts à terme.		de notation Moody's) ou jugés équivalents par la Société de Gestion		
OPC	A titre d'exposition aux marchés d'actions	OPCVM français ou étrangers, le cas échéant gérés par la même Société de Gestion que le compartiment ou une société liée.	0-10 %	0-10%

Profil de risque

Ce compartiment est influencé par les fluctuations des marchés d'actions internationales. Il présente donc un profil de risque élevé.

Risques principaux :

- **Risque de perte en capital** : il existe un risque que le capital investi initialement, ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire du compartiment repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et titres les plus performants. Le rendement de ce compartiment n'est pas garanti et dépendra de la capacité du gestionnaire à sélectionner les marchés actions internationaux les plus porteurs ainsi qu'à anticiper la tendance générale de ces marchés.
- **Risque de marché et risque actions** : le risque de marché est le risque systématique encouru par les investisseurs du fait d'être investi sur les marchés, par opposition au risque spécifique propre à chaque titre. Il est fonction de la plus ou moins grande corrélation entre le portefeuille investi et le marché dans son ensemble. Le compartiment est soumis au risque de fluctuation des marchés sur lesquels il est investi.
Le risque actions consiste en la dépendance de la valeur des titres aux fluctuations des marchés. La valeur liquidative peut connaître de fortes variations à la baisse, en fonction des variations des marchés d'actions internationales. L'investissement dans les petites et moyennes capitalisations peut notamment entraîner une baisse de la valeur du compartiment plus importante et plus rapide.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

- **Risque de change** : le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille (Euro). La fluctuation des monnaies par rapport à l'euro peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du compartiment. La part maximum de l'actif exposée au risque de change est de 100% de l'actif.

Risques accessoires :

- **Risque de crédit** : le compartiment s'expose à un risque de crédit, qui s'entend comme le risque qu'une dette achetée à une contrepartie ne soit pas remboursée ou que la notation de la contrepartie soit dégradée (modification du rating vers un rating inférieur) et perde donc une partie ou la totalité de sa valeur.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

- **Risque de taux** : le risque de taux d'intérêt est celui que fait courir au porteur d'une créance ou d'une dette l'évolution ultérieure des taux d'intérêt. La valeur liquidative du compartiment est susceptible d'évoluer de manière inverse par rapport aux taux d'intérêt en question.

- **Risque de conflits d'intérêts potentiels** : le risque de conflits d'intérêt, dans le cadre des opérations sur contrats financiers et/ou acquisitions et cessions temporaires de titres, peut exister lorsque l'intermédiaire utilisé pour sélectionner une contrepartie, ou la contrepartie elle-même, est lié à la Société de Gestion (ou au dépositaire) par un lien capitalistique direct ou indirect. La gestion de ce risque est décrite dans la « Politique relative aux conflits d'intérêt » établie par la Société de Gestion et disponible sur son site internet.

- **Risque lié à l'investissement dans des pays émergents** : les investissements dans des pays émergents peuvent également présenter un plus grand risque que ceux effectués dans des pays développés.

- **Risque de liquidité** : certains marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles le compartiment valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.

Les facteurs de risques exposés ci-dessus ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe HSBC en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Conformément aux dispositions règlementaires, le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Les sommes distribuables par un organisme de placement collectif en valeurs mobilières sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Sommes distribuables	Actions
Résultat net (1)	Capitalisation
Plus-values réalisées nettes (2)	Capitalisation

Règles d'investissement

Les règles légales d'investissement applicables à cette SICAV sont celles qui régissent les OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ainsi que celles qui s'appliquent à sa classification AMF.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode de calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Le premier trimestre 2021 (T1) a marqué un tournant décisif en matière de politique budgétaire aux Etats-Unis. Dès janvier, la nouvelle administration a annoncé un troisième plan de soutien budgétaire (1900 MM\$ ou 8.4% du PIB US), qui s'ajoute aux 900 MM\$ votés en décembre. Ce troisième plan budgétaire, adopté mi-mars, vise un soutien de la demande des ménages fragilisée par la crise pandémique : chèque supplémentaire de 1400 \$, hausse des allocations chômage supplémentaires et prolongation jusqu'à septembre. La nouvelle administration démocrate sous l'impulsion de Joe Biden, et de sa secrétaire au trésor, Janet Yellen (ex présidente de la Réserve fédérale américaine) vise des changements radicaux par rapport à l'administration précédente : lutte contre le réchauffement climatique, régulation financière, augmentation à venir de la fiscalité, rapprochement avec les pays alliés (entre autres, Europe et Japon), et participation aux négociations internationales. Dès février, un nouveau plan de relance, d'environ 2 200 MM\$ sur 8 ans, est déjà évoqué, autour des infrastructures, de la transition écologique, de la 5G et du capital humain (système de santé, éducation, dette étudiante, entre autres) qui serait compensé en partie par une hausse du taux d'impôt des entreprises (de 21% à 28%), et une imposition minimum sur les revenus à l'étranger des multinationales. Ce plan de relance de long terme, objet d'intenses négociations, sera probablement ajusté, et ne sera soumis au vote que durant l'automne. En parallèle des annonces budgétaires massives, les Etats-Unis voient leur situation pandémique s'améliorer rapidement, avec l'accélération du programme de vaccination, et la réouverture des hôtels et restaurants dans certains états, ce qui laisse entrevoir un fort rebond du PIB et de l'emploi américain dès le T1. Au-delà de ce rebond cyclique, un changement plus structurel semble s'amorcer dans l'après-crise, où les politiques publiques s'interposeraient dans le développement économique, sur la base d'enjeux climatiques, d'inégalités sociales, et d'indépendance technologique ou sanitaire.

A contre-tendance des Etats-Unis, la situation pandémique se détériore dans les pays émergents, notamment en Inde et au Brésil, mais aussi dans l'Union européenne (UE). L'UE traverse une troisième vague pandémique, ce qui entraîne de nouvelles restrictions sanitaires. Le programme de vaccination a pris d'importants retards, en raison de difficultés logistiques, des incertitudes sur les risques et l'efficacité des vaccins, mais surtout à cause de délais inattendus sur l'approvisionnement, ce qui, au final, met en doute la politique sanitaire de l'UE. Fin mars, seulement 18% de la population de l'UE avait reçu une première dose (45% aux Etats-Unis, 53% au Royaume-Uni). Le rebond économique anticipé dès avril est donc reporté, et la saison touristique reste incertaine en raison de la montée en puissance des nouveaux variants. Dans ce contexte entre janvier et mars, les perspectives de croissance du PIB en 2021⁶ ont été revues à la baisse : de 4.4% à 4.2% en zone euro. A l'inverse, la croissance du PIB américain est révisée en forte hausse, de 4.4% à 6.2% (et de 4.3% à 5.4% au Royaume-Uni).

La Chine qui, depuis le début de la crise pandémique, était la locomotive de la croissance mondiale, semble avoir passé le relais aux Etats-Unis. Jusqu'à présent la situation économique de la Chine était plus avancée que dans le reste du monde : le PIB du pays a retrouvé son niveau d'avant crise dès le 3ième trimestre 2020. Les mesures de soutien budgétaire, aux montants inférieurs à ceux des pays développés, sont centrés non pas sur les ménages et la demande, mais sur les entreprises (baisse de la TVA dans les services, report de taxes, exemption de cotisations sociales, aides à l'exportation). Face aux niveaux d'endettements élevés des entreprises et des collectivités, le retrait des aides fiscales reste progressif, mais les autorités chinoises visent la réduction du soutien monétaire dans un objectif d'assainissement du système financier. Enfin, les relations internationales avec les Etats-Unis sont loin de se détendre, avec entre autres, les enjeux

⁶ Consensus Bloomberg au 31/03/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

d'indépendance technologique et de protection des données, avec la nécessité de montée en gamme des chaînes de production.

Au second trimestre 2021 (T2), la campagne vaccinale s'est accélérée dans les pays développés, ce qui a permis l'assouplissement graduel des restrictions sanitaires, courant mars aux Etats-Unis, suivis par le Royaume-Uni (dès avril), puis la zone euro (courant mai). Le rebond économique des Etats-Unis a été amplifié par le troisième plan budgétaire de 1900 MM\$ adopté en mars (environ 8% du PIB US), ce qui a contribué à alimenter les tensions sur les prix. L'inflation américaine, déjà attendue en hausse du fait des effets de base sur les prix de l'énergie, a surpris, avec une accélération de 2.6% a/a en mars, puis 4.2% en avril et 5.0% en mai, tirée par la vitesse du rebond de la demande, et les difficultés d'ajustements de l'offre domestique et mondiale. Ainsi, un tiers de la hausse de l'inflation en mai provenait d'une flambée des prix des voitures d'occasion et des transports aériens. Dans le même temps, les créations d'emplois ont déçu, avec une lenteur des recrutements, notamment du fait de la poursuite des aides budgétaires jusqu'à l'été (fermetures de crèches, et allocations chômage). La Réserve fédérale américaine (Fed) a estimé que la normalisation à venir du marché du travail (le taux de participation n'était que de 61.6% en mai, contre 63,4% début 2020) ne permettait pas un emballement prix-salaire, et donc un risque de dérapage inflationniste à moyen terme. Une accélération des créations d'emplois et des salaires conditionnerait la Fed à avancer sa normalisation monétaire. En juin, les prévisions médianes de la Fed tablaient sur deux remontées des taux directeurs en 2023, ce qui laisserait supposer une réduction de ses achats de titres en 2022, un scénario qui a semblé en ligne avec les attentes du marché. Cet environnement a donc amené le consensus des économistes⁷ à réviser les prévisions de croissance de PIB et d'inflation pour 2021. Aux Etats-Unis, les prévisions de croissance sont passées de 6.2% à fin mars à 6.6% en juin (avec une inflation révisée de 2.3% à 3.5%). L'accélération de l'inflation était un thème majeur partout dans le monde, avec des révisions haussières ce trimestre. Au niveau mondial, les tensions sur les matières premières (pétrole, bois, cuivre), mais aussi sur les chaînes d'approvisionnement (pénurie de semi-conducteurs qui a ralenti la production de voitures neuves), ainsi que l'effet amplificateur du restockage ont contribué à la montée de l'inflation. Cependant, sans l'évidence de dérapage, les banquiers centraux ont, dans l'ensemble, confirmé le maintien de conditions de financement favorables, notamment en prévision des risques liés à la fin du soutien fiscal qui pourrait entraîner une montée du chômage et des faillites d'entreprises. Dans les pays émergents, en revanche, la reprise de la consommation était moins forte qu'en Europe ou aux Etats-Unis, du fait du déploiement moins rapide des vaccins, et de soutiens budgétaires limités. Cependant, l'accélération de l'inflation a nécessité un début de normalisation des politiques monétaires dans certains pays (Brésil, Mexique, Russie, Hongrie et République tchèque). Enfin, la Chine doit trouver un rythme d'expansion compatible avec de nouvelles contraintes réglementaires et un resserrement des conditions de crédit qui ont contribué à modérer la dynamique économique en Asie.

Panorama financier

Au premier trimestre 2021 (T1), les soutiens budgétaires massifs et la rapide progression de la campagne vaccinale aux Etats-Unis, mais aussi l'efficacité du contrôle de la pandémie en Israël grâce aux vaccins, ont entraîné un regain de confiance généralisé sur les marchés financiers. Avec le renforcement des perspectives de croissance économique, les prix du baril de pétrole (Brent) et du cuivre ont augmenté, respectivement, de 23% en variation trimestrielle (t/t), et de 13% t/t au T1. La montée des prix des matières premières a ainsi contribué à une révision à la hausse des perspectives d'inflation, d'autant plus que le Réserve Fédérale américaine (Fed) a confirmé le maintien d'une politique monétaire accommodante, en ligne avec son ajustement de stratégie réalisé depuis l'été 2020. La stratégie de la Fed vise en effet à ne pas remonter ses taux directeurs tant que

⁷ Consensus Bloomberg au 30/06/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

les dynamiques d'inflation et d'emploi ne sont pas durablement améliorées. Les marchés mondiaux se sont donc brutalement ajustés à la réalité de cette politique reflationniste américaine. Le bond des taux 10 ans des Treasuries américains (+83pb à 1.74%) s'est accompagné d'une forte pentification de la courbe des taux (le rendement 2 ans US n'a gagné que 3pb à 0.16%), mais aussi d'une hausse des taux réels et des points morts d'inflation. Ces mouvements ont donc traduit un changement de la distribution des risques sur l'inflation US, avec l'intégration, ce qui est nouveau, d'un risque éventuel de « surchauffe » de l'économie américaine. Dans le sillage des taux Treasuries US, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont augmenté partout : +65pb à 0.85% au Royaume-Uni, +28pb à -0.29% en Allemagne, ou +29pb à -0.05% en France. Cependant en zone euro, la hausse des rendements souverains s'est accompagnée d'une baisse des taux réels, et d'une montée des points morts d'inflation. Face au risque de resserrement prématuré des conditions financières propagé par l'envolée des taux américains, les banques centrales ont dû réagir. Ainsi, la Banque Centrale européenne (BCE) a accéléré ses achats d'obligations, et cela jusqu'en juin. Dans les pays émergents, la remontée des rendements souverains a été très forte, du fait des risques de dérapages inflationnistes, sur fonds de dépréciation des devises et de rebond des prix du pétrole. Ainsi, les banques centrales au Brésil, en Russie, et Turquie ont dû augmenter leurs taux directeurs, et la banque centrale du Mexique a renoncé à sa trajectoire d'assouplissement monétaire. La correction forte et soudaine des obligations souveraines a, au global, entraîné un positionnement sur les marchés d'actifs risqués (ou « reflation trade »), au détriment des valeurs refuges, avec les chutes du yen (-6.7% en variation trimestrielle (t/t) au T1), du franc suisse (-6.2% t/t), ou encore du prix de l'or (-10% t/t). Les bourses mondiales (MSCI* world en devises locales) ont gagné 6% t/t au T1, avec une légère surperformance des marchés en retard par rapport aux Etats-Unis depuis la crise pandémique, notamment zone euro et Japon (indices MSCI* +9% t/t). Les bourses des pays exposés aux matières premières ont également relativement bien progressé : indices MSCI* au Mexique (+7% t/t), Russie (+7% t/t) et Afrique du sud (+13% t/t). Les secteurs profitant de la pentification de la courbe des taux (banques) ou du rebond cyclique de l'économie ont été favorisés, alors que les entreprises sensibles au niveau des taux d'intérêt ont sous-performé, notamment la technologie. Sur les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, les segments les plus risqués (High Yield HY)⁸ ont vu un resserrement significatif des écarts de taux (« spreads ») aux niveaux d'avant-crise pandémique. Enfin, les spreads des segments moins risqués (Investment Grade IG)⁹ se sont légèrement resserrés, toujours sur des niveaux déjà très bas depuis fin novembre.

Au second trimestre 2021 (T2), les bourses mondiales ont continué sur leur lancée (MSCI* World +7.2%, en variation trimestrielle t/t), avec une surperformance des marchés des pays développés (MSCI* +7.7% t/t) comparés aux pays émergents (MSCI* EM +3.9% t/t). La politique de reflation de la Réserve fédérale américaine (Fed) (i.e. maintenir des taux bas pendant un certain temps afin de favoriser une remontée des anticipations d'inflation), mais aussi les surprises haussières sur les résultats des entreprises ont été particulièrement favorables à la classe d'actifs. Les succès des campagnes de vaccination, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, puis en zone euro, ont permis la réouverture progressive des secteurs touchés par les contraintes sanitaires. La bourse américaine (MSCI* +8.9% t/t) a bénéficié d'une représentation sectorielle relativement équilibrée en valeurs de croissance (telles que les technologiques), et les titres « value » ou sous-évaluées (par exemple banque, énergie ou automobile). Les marchés actions aux Etats-Unis ont devancé ceux de la zone euro (MSCI* +6.2% t/t), du Royaume-Uni (MSCI* +5.8% t/t), et surtout du Japon (MSCI* +0.2% t/t en raison des inquiétudes liées à une nouvelle vague de contaminations). Les bourses des pays émergents ont enregistré un certain rattrapage, avec l'Europe de l'est, notamment tirée par la Russie (MSCI* +11.1% t/t) et l'Amérique latine, portée par le Brésil (MSCI* +9.3% t/t) et

⁸ High Yield (HY) fait référence à des obligations à haut rendement de qualité de notation inférieure à BBB-

⁹ Investment Grade (IG) fait référence à des obligations de dette privée bénéficiant d'une bonne qualité de crédit et présentant peu de risque de défaut. Cela correspond généralement à des obligations dont la qualité de notations est supérieure ou égale à BBB

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

le Mexique (MSCI* +6.3% t/t). En revanche, les hausses des bourses asiatiques étaient plus modérées, notamment la Chine (MSCI* +2.1% t/t) qui fait face à des politiques de resserrement réglementaire et monétaire. Le rebond de la demande de services a bénéficié aux marchés des matières premières, notamment le pétrole (WTI +24.2% t/t à 73.5\$/baril) et le cuivre (+6.7% t/t). Du côté des taux de change au T2, à noter le recul de l'indice du dollar US (indice DXY USD¹⁰ -0.9% t/t). L'euro a gagné 1.1% t/t face au dollar US, à 1.19. Les devises émergentes contre dollar US ont évolué de façon assez homogène dans l'ensemble, de +1.5% t/t à +3.5% t/t pour le renminbi chinois, le rouble russe, le peso mexicain, ou le rand sud-africain, malgré quelques exceptions, telles que le real brésilien (+16.2% t/t), la roupie indienne (-1.6% t/t), et la lire turque (-5.2% t/t). Sur les marchés des obligations souveraines, les mouvements disparates ont reflété les retournements des anticipations de marchés quant aux politiques des banques centrales. Ainsi au T2, les taux 10 ans ont chuté aux Etats-Unis (-27.2pb à 1.47%), au Royaume-Uni (-12.9pb à 0.72%), et au Japon (-3.7pb à 0.06%). Ce revirement de tendance au T2 faisait suite à la forte hausse des rendements 10 ans des treasuries US au T1 (+83pb à 1.74%), en raison de brusques rééquilibrages de portefeuilles liés à la sortie de crise, et à la politique reflationniste des Etats-Unis (notamment l'adoption d'un troisième soutien budgétaire massif). Malgré des surprises à la hausse sur l'inflation américaine au T2 (5.0% a/a en mai), les détails de la publication ont conforté l'idée d'une poussée temporaire de l'inflation. De plus, les chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis n'ont pas permis d'envisager une surchauffe de l'économie américaine qui puisse contraindre la Fed à resserrer sa politique monétaire rapidement. La normalisation monétaire devrait être lente et graduelle, avec un ralentissement du programme d'achats, i.e. « tapering » en 2022, et une remontée des taux directeurs en 2023. En zone euro en revanche, les rendements 10 ans avaient augmenté moins fortement au T1 du fait d'une nouvelle vague pandémique dans la région et du retard de la campagne vaccinale. Les rendements obligataires ont donc continué de monter au T2, au fur et à mesure que la sortie de crise se précisait avec l'amélioration de la logistique vaccinale. De plus, les incertitudes sur les modalités de la fin des achats de la Banque centrale européenne (BCE), mais aussi les déficits publics élevés des gouvernements ont alimenté les positions vendeuses sur les titres de dette souveraine. Dans ce contexte, le taux 10 ans du Bund allemand a gagné +8pbs à -0.21% au T2, avec un élargissement des écarts de rendements des obligations des pays « cœur » (France, Belgique), et périphériques (Italie, Espagne, Portugal). Seule la Grèce a vu son taux 10 ans baisser, grâce au soutien des achats de la BCE. Sur les marchés des dettes souveraines des économies émergentes, les banques centrales au Brésil, Mexique, Russie, Hongrie, et République Tchèque ont commencé à remonter leurs taux directeurs en vue de contrôler l'inflation, ce qui a entraîné des hausses des rendements obligataires dans ces pays. A l'inverse, leurs équivalents en Afrique du sud et Turquie ont baissé du fait des moindres risques d'un resserrement prématuré de la Fed. La perspective d'une normalisation monétaire lente et graduelle en sortie de crise s'est révélée plutôt favorable aux marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, et particulièrement sur les segments les plus risqués.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 30/06/2021

¹⁰ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUITY

Politique de gestion

HSBC SRI Global Equity surperforme l'indice MSCI World sur le premier semestre 2021.

L'allocation sectorielle n'a pas eu d'impact significatif sur la performance relative. En effet, le fonds bénéficie de ses sur-expositions sur les semi-conducteurs et sur l'énergie, néanmoins ces gains sont compensés par une contribution négative sur les produits de soins et de santé.

La sélection de titres a eu un impact positif sur la performance relative au cours du semestre.

Dans les semi-conducteurs, le géant Nvidia continue de surperformer. Le marché anticipe désormais des croissances bénéficiaires supérieures à +50% pour les deux prochaines années. Ces anticipations sont en outre régulièrement révisées à la hausse, renforçant l'impact positif sur le cours de bourse.

Johnson Controls surperforme, la valeur industrielle devrait continuer de publier des taux de croissance bénéficiaires de l'ordre de +20% sur les prochaines années, tirés par le plan de relance US concernant les infrastructures.

Kuehne & Nagel, qui opère dans le secteur du fret, profite d'anticipations de reprise économique, qui pourrait favoriser les échanges commerciaux.

Neste, dans le biofuel, sous-performe, le marché, pro-cyclique, étant plus favorable aux valeurs opérant dans les énergies fossiles.

Performances

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY	Perf 6 mois	Perf 6 mois bench
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY (A) (C) (EUR)	17,96%	17,43%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY (B) (C) (EUR)	18,40%	17,43%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY (I) (C) (EUR)	18,40%	17,43%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY (J) (C) (EUR)	18,62%	17,43%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY (Z) (C) (EUR)	18,84%	17,43%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Événements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

Néant.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUITY

Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	959 574 146,08
b) Avoirs bancaires	10 641 252,66
c) Autres actifs détenus par l'OPC	6 504 758,89
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	976 720 157,63
e) Passif	-2 468 859,99
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	974 251 297,64

* Les montants sont signés

Nombre d'actions en circulation et valeur nette d'inventaire par action

Action	Type d'action	Actif net par action	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC en EUR	C	88 045 539,39	58 933,993	1 493,96
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC en EUR	C	109 203 927,52	60 155,796	1 815,35
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC en EUR	C	184 823,22	5,02000	36 817,37
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC en EUR	C	773 491 994,13	2 508 883,14700	308,30
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC en EUR	C	3 325 013,38	23 161,055	143,56

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Elément du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	12,12	12,09
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	86,38	86,16
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Dollar Us	USD	651 992 647,53	66,92	66,75
Euro	EUR	95 555 652,80	9,81	9,78
Livre Sterling	GBP	56 444 548,52	5,79	5,78
Yen Japonnais	JPY	45 076 723,95	4,63	4,62
Franc Suisse	CHF	39 208 927,92	4,02	4,01
Dollar Australien	AUD	32 579 415,34	3,34	3,34
Dollar Canadien	CAD	27 341 253,20	2,81	2,80
Couronne Danoise	DKK	7 910 127,07	0,81	0,81
Dollar de Hong Kong	HKD	3 464 849,75	0,36	0,35
TOTAL		959 574 146,08	98,49	98,24

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
ETATS-UNIS	63,62	63,46
JAPON	4,63	4,62
SUISSE	4,02	4,01
ROYAUME-UNI	3,50	3,49
ALLEMAGNE	3,50	3,49
AUSTRALIE	3,34	3,34
FRANCE	3,11	3,10
JERSEY	2,84	2,84
CANADA	2,81	2,80
IRLANDE	1,50	1,49
FINLANDE	1,49	1,49
PAYS-BAS	1,34	1,34
BERMUDES	1,25	1,25
DANEMARK	0,81	0,81
ESPAGNE	0,37	0,37
HONG-KONG	0,36	0,35
TOTAL	98,49	98,24

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	23 492 365,84	19 795 779,96
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	162 787 223,03	138 375 614,20
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUITY

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	55 833	11 741 679,90	1,21
SAP SE	EUR	90 300	10 731 252,00	1,10
SIEMENS AG-REG	EUR	87 008	11 626 008,96	1,19
TOTAL ALLEMAGNE			34 098 940,86	3,50
AUSTRALIE				
BENDIGO AND ADELAIDE BANK LTD	AUD	894 495	5 832 493,59	0,60
BRAMBLES LTD	AUD	1 160 501	8 301 624,60	0,85
STOCKLAND	AUD	4 285 274	12 506 006,48	1,28
WESTPAC BKG CORP	AUD	365 770	5 939 290,67	0,61
TOTAL AUSTRALIE			32 579 415,34	3,34
BERMUDES				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	78 508	12 190 288,49	1,25
TOTAL BERMUDES			12 190 288,49	1,25
CANADA				
BK OF NOVA SCOTIA COM NPV	CAD	108 761	5 970 930,76	0,61
CANADIAN IMP BANK COM NPV	CAD	69 806	6 707 745,77	0,69
METRO CLASS A SUB VTG	CAD	106 395	4 305 791,52	0,44
TORONTO DOMINIUM BANK	CAD	175 077	10 356 785,15	1,07
TOTAL CANADA			27 341 253,20	2,81
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	111 956	7 910 127,07	0,81
TOTAL DANEMARK			7 910 127,07	0,81
ESPAGNE				
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	231 920	3 630 707,60	0,37
TOTAL ESPAGNE			3 630 707,60	0,37
ETATS-UNIS				
3M CO	USD	66 422	11 125 222,92	1,14
ACUITY BRANDS INC	USD	43 945	6 930 629,35	0,71
ADOBE INC	USD	15 227	7 519 639,33	0,77
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	108 121	13 476 148,92	1,38
ALPHABET- A	USD	6 458	13 297 141,26	1,36
ALPHABET-C-	USD	6 212	13 128 644,78	1,34
AMAZON.COM INC	USD	7 340	21 292 498,86	2,19
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	82 070	11 434 712,96	1,18
AMGEN	USD	34 647	7 121 347,71	0,73
APPLE INC / EX - APPLE SHS	USD	265 750	30 691 559,15	3,15

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BAKER HUGHES A GE CO	USD	688 572	13 279 063,70	1,36
BALL CORP	USD	63 630	4 347 164,69	0,45
BECTON DICKINSON	USD	17 652	3 619 858,23	0,37
BEST BUY COMPANY INC	USD	135 625	13 149 643,73	1,35
BLACKROCK CL.A	USD	21 466	15 837 849,75	1,63
CERNER CORP	USD	59 911	3 948 599,17	0,40
CIGNA CORP	USD	45 376	9 070 991,08	0,93
CISCO SYSTEMS	USD	155 798	6 962 892,32	0,72
CLOROX CO	USD	23 890	3 624 293,70	0,37
COLGATE PALMOLIVE	USD	126 211	8 657 782,99	0,89
CUMMINS INC	USD	60 978	12 536 509,13	1,28
ECOLAB	USD	53 078	9 218 716,30	0,94
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	134 872	11 778 980,55	1,21
EVERSOURCE EN	USD	52 580	3 557 651,74	0,37
EXELON CORP	USD	130 356	4 870 625,15	0,50
EXPEDITORS INTL WASHINGTON	USD	61 278	6 541 693,90	0,67
GILEAD SCIENCES INC	USD	119 426	6 934 542,85	0,71
HASBRO INC COM	USD	73 133	5 828 932,59	0,60
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	67 864	18 248 714,87	1,87
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	279 507	3 363 323,12	0,35
IBM	USD	89 873	11 109 269,81	1,14
IDEXX LABORATORIES INC	USD	20 591	10 965 718,91	1,13
INTEL CORP	USD	184 762	8 746 554,25	0,89
INTUIT INC	USD	22 440	9 275 162,16	0,96
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	36 777	7 514 801,11	0,77
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	287 437	16 634 455,95	1,71
JONES LANG LASALLE	USD	37 674	6 209 427,47	0,64
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	59 892	6 756 346,88	0,69
LAM RESEARCH CORP	USD	20 181	11 073 258,03	1,14
LOWE S COS INC COM	USD	57 142	9 346 347,70	0,96
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	80 924	9 599 787,77	0,99
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	5 681	6 636 408,25	0,68
MICROSOFT CORP	USD	205 915	47 038 007,84	4,83
NVIDIA CORP	USD	45 267	30 540 624,59	3,14
PEPSICO INC	USD	95 029	11 873 216,06	1,22
PPG INDUSTRIES INC	USD	42 193	6 040 227,35	0,62
PROCTER & GAMBLE CO	USD	32 998	3 754 465,08	0,38
PROLOGIS	USD	123 270	12 424 709,59	1,27
ROBERT HALF INTL INC	USD	84 214	6 318 002,85	0,65
SALESFORCE.COM INC	USD	66 422	13 681 509,35	1,40

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TARGET CORP	USD	50 243	10 241 793,42	1,05
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	89 306	14 481 443,46	1,49
THE COCA COLA COMPANY	USD	135 603	6 187 265,65	0,64
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	22 936	9 756 745,02	1,00
THE WALT DISNEY	USD	70 443	10 440 818,04	1,07
VERISK ANLYTCS A	USD	21 554	3 175 575,41	0,32
WATERS CORPORATION	USD	24 538	7 151 174,79	0,74
WW GRAINGER INC	USD	15 710	5 802 327,35	0,59
XYLEM	USD	56 270	5 692 005,40	0,59
TOTAL ETATS-UNIS			619 862 824,34	63,62
FINLANDE				
NESTE OYJ	EUR	280 910	14 506 192,40	1,49
TOTAL FINLANDE			14 506 192,40	1,49
FRANCE				
AXA	EUR	501 757	10 730 073,45	1,11
L'OREAL	EUR	33 206	12 478 814,80	1,28
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	96 731	7 060 395,69	0,72
TOTAL FRANCE			30 269 283,94	3,11
HONG-KONG				
BANK OF CHINA HONG KONG HOLDINGS	HKD	1 210 988	3 464 849,75	0,36
TOTAL HONG-KONG			3 464 849,75	0,36
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	58 644	14 577 674,98	1,50
TOTAL IRLANDE			14 577 674,98	1,50
JAPON				
HOYA PENTAX	JPY	58 900	6 654 176,45	0,69
KDDI CORP	JPY	294 441	7 719 893,22	0,80
OMRON CORP	JPY	66 300	4 457 843,82	0,45
SEKISUI CHEMICAL	JPY	531 000	7 669 105,07	0,79
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	154 200	12 816 508,96	1,31
SYSMEX CORP	JPY	58 900	5 759 196,43	0,59
TOTAL JAPON			45 076 723,95	4,63
JERSEY				
FERGUSON PLC	GBP	128 204	15 009 030,23	1,54
WPP PLC	GBP	1 118 133	12 688 976,28	1,30
TOTAL JERSEY			27 698 006,51	2,84
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	17 484	10 130 229,60	1,04
KONINKLIJKE VOPAK	EUR	76 248	2 920 298,40	0,30
TOTAL PAYS-BAS			13 050 528,00	1,34

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI GLOBAL EQUITY

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
AVIVA PLC	GBP	1 239 979	5 862 979,51	0,60
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS PLC	USD	107 192	5 361 859,72	0,55
ITV PLC	GBP	9 172 311	13 414 685,14	1,38
RELX PLC	GBP	423 583	9 468 877,36	0,97
TOTAL ROYAUME-UNI			34 108 401,73	3,50
SUISSE				
KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	CHF	26 009	7 511 812,99	0,77
LONZA GROUP NOM.	CHF	17 260	10 325 769,02	1,06
NESTLE NOM.	CHF	76 633	8 054 784,04	0,83
SWISSCOM AG-REG	CHF	7 971	3 840 797,48	0,39
SWISS RE AG	CHF	124 429	9 475 764,39	0,97
TOTAL SUISSE			39 208 927,92	4,02
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			959 574 146,08	98,49
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
RAYONIER ROMPUS	USD	50 000		
TOTAL ETATS-UNIS				
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
TOTAL Actions et valeurs assimilées			959 574 146,08	98,49
Créances			6 504 758,89	0,67
Dettes			-2 181 939,38	-0,22
Comptes financiers			10 354 332,05	1,06
Actif net			974 251 297,64	100,00

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Compartiment

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Informations concernant l'OPCVM

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young et Autres

Forme juridique

SICAV de droit français.

Compartiments/nourricier

Le compartiment de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS a été créé le 12 juillet 2019, par fusion-absorption du FCP suivant : HSBC SRI EUROLAND EQUITY constitué le 29 décembre 1995.

Classification

Actions des pays de la zone euro.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY est de maximiser, sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, la performance en investissant sur des titres d'entreprises sélectionnées pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, gouvernementales et leur qualité financière.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Indicateur de référence

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY n'a pas d'indice de référence.

En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement.

A titre d'information, le fonds peut être comparé aux indices larges représentatifs du marché des actions de pays de la zone euro, tels que le MSCI EMU (NR) qui ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais qui permet uniquement de qualifier la performance du marché des valeurs de la zone euro.

Description du MSCI EMU (NR) : indice large qui regroupe plus de 300 actions représentant les plus grandes capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis, par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL(NR)).

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur MSCI Limited : <http://www.msci.com>.

La Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY est investi en actions de la zone euro. Ces sociétés sont sélectionnées selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (E.S.G) ainsi que sur les critères économiques et financiers classiques. Nous pensons que les entreprises qui répondent à l'ensemble de ces critères inscrivent leur activité dans une véritable logique de développement à long terme.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

Le processus de sélection des titres, constitué de deux étapes indépendantes et successives repose sur des critères extra-financiers et sur des critères financiers :

1. Critères extra-financiers :

La première étape du processus consiste à sélectionner, selon une approche « Best in class » et en suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (« E.S.G »), les meilleures entreprises au sein de chaque secteur (par exemple : Energie, Transports...). Chaque entreprise bénéficiera de 4 notes : une note E, une note S, une note G et une note agrégée. Les trois premières sont fournies par des agences de notation externes qui s'attachent à apprécier les aspects pertinents pour le secteur auquel l'entreprise notée appartient. Les secteurs du tabac et de l'armement sont systématiquement exclus, le secteur du charbon thermique étant quant à lui partiellement exclu s'agissant de la production d'électricité (entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique) et totalement exclu s'agissant des entreprises d'extraction de charbon thermique. Sont

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou d'au moins deux violations présumées.

Concernant la Gouvernance, des aspects tels que la structure et la représentativité du conseil d'administration, l'assiduité et le niveau d'indépendance des administrateurs, la transparence concernant le mode de fixation des cadres dirigeants, la robustesse des processus d'audit et de contrôle ou encore le respect des droits des actionnaires minoritaires font l'objet d'une analyse systématique. L'appréciation de la performance de l'entreprise dans ces domaines prendra aussi en considération le pays d'appartenance de l'entreprise, celui où elle est cotée et/ou celui où elle a son siège social par exemple. En effet, les pratiques de gouvernance d'entreprise sont très fortement conditionnées par des législations nationales. Toutefois, elles seront aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les OECD Guidelines.

Les aspects Environnementaux sont quant à eux liés à la nature de l'activité de l'entreprise, à son secteur d'appartenance. Ainsi, dans les industries extractives, les « utilities » ou le transport aérien, le rejet des émissions de CO₂, directement liées à l'activité de l'entreprise sont d'une importance primordiale : leur non mesure et leur non maîtrise peuvent représenter un risque industriel majeur et peuvent se traduire par des pénalités financières et/ou des dommages réputationnels majeurs. En revanche dans le secteur de l'automobile ou de la production d'équipements électriques, la capacité de l'entreprise à investir dans le développement de produits et solutions aptes à rendre le service attendu seront plus évalués, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre dans leur phase d'utilisation : véhicules hybrides ou électriques, systèmes intelligents de régulation et d'optimisation de la consommation d'énergie : « smart grid ». Enfin, certains secteurs ont un impact environnemental direct très ténu comme les médias, la finance...

Le troisième pilier, Sociétal, recouvre des notions liées aux relations avec la société civile, à la gestion du personnel, politique de rémunération et de formation, respect du droit syndical, santé au travail, politique de sécurité. La nature même de l'activité de l'entreprise va fortement conditionner la nature et l'importance relative de ces pratiques. Ainsi dans des secteurs présentant un caractère de dangerosité avérée tels que la construction, les mines par exemple, la prévention des accidents du travail et la sécurité sont des critères regardés en priorité. En revanche dans des secteurs comme les télécoms, l'équité des politiques tarifaires appliquées à la clientèle ou encore la protection des données personnelles sont des thématiques importantes.

Enfin, ces 3 notes sont agrégées afin de constituer une note ESG qui va permettre de hiérarchiser les entreprises. La sélection des valeurs selon ces critères E.S.G s'appuie sur un modèle d'analyse E.S.G propriétaire, alimenté par des données provenant d'agences de notation extra-financière et de la recherche interne.

Les titres sont notés de 0 à 10. Chaque valeur est rattachée à l'un des 30 secteurs E.S.G qui ont été déterminés par la Société de Gestion en partant d'un univers initial composé de 400 valeurs de grandes et moyennes capitalisations de la zone euro qui sont suivies par nos analystes financiers.

Ces 30 secteurs E.S.G rassemblent les émetteurs en groupes, pour lesquels sont déterminés une pondération des piliers E, S et G qui s'appuie sur les études approfondies que produisent les analystes sous la responsabilité du Responsable Monde de la recherche E.S.G. Pour que celle-ci ait du sens, les notes $ESG = X\%$ de la note E + $Y\%$ de la note S + $Z\%$ de la note G seront construites à partir de coefficients X, Y, Z propres à chaque secteur. A titre d'exemple, les secteurs financiers se caractériseront par un poids très important accordé à la gouvernance (G) : jusqu'à 60% tandis que dans des secteurs à fort impact environnemental le E pourra peser jusqu'à 50% de la note totale. La pondération de ces coefficients X, Y, Z est donc le reflet de notre connaissance des différents secteurs d'activité et de leurs impacts ESG respectifs. Elle est la résultante d'un travail ayant mobilisé aussi bien nos ressources de recherche interne que de la recherche académique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

L'univers ISR consiste à prendre en compte les critères E.S.G et à classer les entreprises en quartile au sein de chaque secteur. Chaque mois, une mise à jour des notations de l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY est effectuée.

Les valeurs classées en 4^{ème} quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 15% maximum de l'actif net dans le 3^{ème} quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1^{er} et 2^{ème} quartiles.

En application de cette méthodologie de sélection des valeurs, au sein d'un même secteur, au moins 25% des entreprises sont conduites à être exclues.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit être effectuée dans les deux semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de trois mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les entreprises classées en 4^{ème} quartile.

Le Code de transparence afférent au compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY, est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr/fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment. Ces informations ISR sont également disponibles dans son rapport annuel.

La Société de Gestion a également mis en place une politique d'engagement traduite notamment par une présence auprès des entreprises, par des visites sous forme d'entretiens individuels et par l'exercice de notre politique de vote. Cette politique ainsi que les rapports concernant les activités d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

2. Critères financiers :

La seconde étape est consacrée à la sélection des titres au sein de cet univers, sur des critères purement financiers.

La stratégie consiste à rechercher des actions de sociétés dont la valorisation actuelle ne reflète pas la profitabilité structurelle qu'elles sont susceptibles de générer en temps normal. Les décisions d'investissement sont basées sur l'analyse des fondamentaux et des valorisations.

L'exposition au risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif.

Instruments utilisés

Actions :

L'actif net du portefeuille sera en permanence investi et exposé à hauteur de 75% au moins sur le marché des actions.

Le portefeuille sera investi en valeurs des pays de la zone euro, de toutes tailles de capitalisations, sélectionnées selon des critères E.S.G.

Des investissements pourront être réalisés, à titre accessoire sur des marchés hors de la zone euro.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

La politique de la Société de Gestion en matière de droit de vote se fait conformément à la politique déposée à l'AMF et disponible sur notre site Internet (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

Titres de créances et Instruments du marché monétaire :

Le compartiment investi dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire dans une fourchette d'utilisation envisagée de 0% à 25%, dont la notation sera égale à A1/P1 (note de court terme Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion et/ou équivalent de long terme), utilisés pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion et éventuellement pour la gestion de la trésorerie.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente

Actions ou parts d'autres OPC ou Fonds d'Investissement (jusqu'à 10% de son actif) :

Pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion, et pour la gestion de la trésorerie :

- OPCVM de droit français ou étranger ;
- Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français de type actions, obligataires, monétaires court terme ou mixtes ;
- Autres fonds d'investissement : « trackers » - ETF (Exchange Traded Funds : supports indiciels cotés).

Le gérant investira dans des OPC gérés ou distribués par une entité du groupe HSBC, sauf à ce que de tels OPC ne soient pas éligibles ou adaptés.

Instruments dérivés :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir dans un but de couverture, d'exposition et d'arbitrage du portefeuille :

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autres risques (à préciser).

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ; Du fait de l'utilisation de dérivés, il pourrait y avoir une surexposition globale de 100% au risque action, qui pourrait ainsi porter à 200% l'exposition globale du compartiment. Les instruments dérivés utilisés pourraient être des call/put sur des titres socialement responsables.
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

Nature des instruments utilisés :

- Futures ;
- Options ;
- Swaps de devises ; dans un but de couverture et/ou d'exposition ;
- Change à terme dans un but de couverture ;
- Dérivés de crédit ;
- Autre nature (à préciser).

Le compartiment n'aura pas recours aux TRS (Total Return Swap).

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc ;
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs (actions et change), à des risques (action et change) ;
- Augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier maximum autorisé (dans la limite de 2) ;
- Autre stratégie (à préciser).

Les contreparties éligibles aux opérations sur les instruments financiers à terme de gré à gré sont sélectionnées selon la procédure décrite au paragraphe : « Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires ».

Les garanties financières mises en place dans le cadre des instruments financiers à terme de gré à gré font l'objet d'une politique en matière de garanties financières disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Ces opérations pourront être conclues avec des contreparties sélectionnées par la Société de Gestion parmi des établissements financiers ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. Ces contreparties pourront être des sociétés liées au Groupe HSBC.

Ces contreparties doivent être de bonne qualité de crédit et en tout état de cause la notation minimale est de BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion.

Cette politique en matière de garanties financières précise :

- La décote applicable aux garanties financières. Celle-ci dépend de la volatilité du titre qui est caractérisée par le type d'actifs reçus, le rating, la maturité du titre... Cette décote a pour effet de demander une garantie financière supérieure à la valeur de marché de l'instrument financier.
- Les actifs acceptés en garantie qui peuvent être constitués d'espèces, de titres d'état, titres négociables à court/moyen terme et obligations émis par des émetteurs privés.

Les garanties financières autres que les espèces ne peuvent être vendues, réinvestis ou mises en gages. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

Les garanties financières constituées d'espèces sont obligatoirement :

- Placées en dépôts auprès d'établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes,
- Investies dans des obligations d'Etat de haute qualité,
- Investies dans des prises de titres en pensions dont la contrepartie est un établissement de crédit soumis à une surveillance prudentielle, et pour lesquels l'OPCVM peut rappeler les espèces à tout moment,
- Investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme.

La remise des garanties financières sous la forme de titre et/ou espèces sont conservés dans des comptes ségrégués par le dépositaire.

Titres intégrant des dérivés :

Le compartiment n'utilise pas d'instruments intégrant des dérivés mais le portefeuille pourra détenir des bons de souscription émis par un titre détenu en portefeuille.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action dans un but de couverture et d'exposition ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autre risque (à préciser).

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

Dépôts :

Par référence au code monétaire et financier, les dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion du compartiment en lui permettant de gérer la trésorerie.

Les dépôts peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment.

Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces à hauteur de 10% maximum de l'actif.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le compartiment pourra effectuer des opérations d'acquisition et cession de titres, dans la limite de 10% de son actif.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

Nature des opérations utilisées :

- Prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier ;
- Prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier ;
- Autre nature (à préciser).

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

Les opérations d'acquisition et cession temporaire de titres sont effectuées dans le cadre de la réalisation de l'objectif de gestion et dans la recherche du meilleur intérêt du compartiment. Seuls les instruments de taux peuvent faire l'objet d'opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

- Gestion de la trésorerie ;
- Optimisation des revenus du compartiment ;
- Contribution éventuelle à l'effet de levier du compartiment ;
- Autre nature (à préciser).

Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres peuvent donner lieu à la remise de garanties financières sous la forme de titres et/ou espèces qui sont conservées dans des comptes ségrégués par le dépositaire. Ces conditions sont précisées dans le paragraphe « Instruments dérivés ».

Ces opérations pourront être conclues avec des contreparties sélectionnées par la Société de Gestion parmi des établissements financiers ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. Ces contreparties pourront être des sociétés liées au Groupe HSBC.

Ces contreparties doivent être de bonne qualité de crédit et en tout état de cause la notation minimale est de BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion.

Les contreparties utilisées et les garanties financières mises en place dans le cadre des opérations de cession et acquisition temporaire de titres ont les mêmes critères et caractéristiques que ceux décrits au paragraphe 3 « Instruments financiers à terme et conditionnels ».

Niveau d'utilisation envisagé : jusqu'à 10%.

Effets de levier éventuels : exercé pour l'optimisation des dividendes.

Rémunération : des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions.

Profil de risque

Risques principaux :

- Risque de perte en capital : il existe un risque que le capital investi initialement, ne soit pas intégralement restitué.
- Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire du compartiment repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et titres les plus performants.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

- **Risque actions** : le compartiment est exposé au risque actions via des titres, parts ou actions d'OPC et/ou des instruments financiers. Le compartiment est exposé au risque des actions à travers les pays de la zone euro, et les différents types de capitalisations. Le risque actions consiste en la dépendance de la valeur des titres aux fluctuations des marchés. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du compartiment peut baisser de manière plus importante que ces marchés. Du fait de l'utilisation de dérivés, il pourrait y avoir une surexposition globale de 100% au risque action, qui pourrait ainsi porter à 200% l'exposition globale du compartiment.

Risques accessoires :

- **Risque de change** : le compartiment est exposé au risque de change par l'acquisition de titres libellés dans une devise autre que l'euro et non couverts contre le risque de change. Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille (Euro). La fluctuation des monnaies par rapport à l'euro peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du compartiment. La part maximum de l'actif exposée au risque de change est de 10% de l'actif.
- **Risque de liquidité** : les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement et temporairement affectés par un manque de liquidité dans certaines circonstances ou configuration de marché. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc impacter de façon négative la valeur liquidative du compartiment.
- **Risque lié aux interventions sur les marchés à terme** : le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif. Cette exposition à des marchés, actifs, indices au travers d'instruments financiers à terme peut conduire à des variations de valeur liquidative notamment à des baisses significativement plus marquées ou plus rapides que la variation observée pour les sous-jacents de ces instruments.
- **Risque de contrepartie** : le compartiment est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation de contrats financiers à terme de gré à gré et acquisitions et cessions temporaires de titres. Il s'agit du risque que la contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement, etc...).

Dans ce cas, la défaillance de la contrepartie pourrait entraîner la baisse de la valeur liquidative du compartiment. Ce risque est diminué par la mise en place de garanties financières entre le compartiment et la contrepartie, telles que décrites dans la Stratégie d'investissement.

- **Risque de taux d'intérêt** : le prix des obligations à taux fixe et autres titres à revenu fixe (sans option attachée) varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur de ces obligations chute.
- **Risque de conflits d'intérêt potentiels** : le risque de conflits d'intérêt, dans le cadre des opérations sur contrats financiers et/ou acquisitions et cessions temporaires de titres, peut exister lorsque l'intermédiaire utilisé pour sélectionner une contrepartie, ou la contrepartie elle-même, est lié à la Société de Gestion (ou au dépositaire) par un lien capitalistique direct ou indirect. La gestion de ce risque est décrite dans la « Politique relative aux conflits d'intérêt » établie par la Société de Gestion et disponible sur son site internet.
- **Risque lié à la gestion des garanties financières** : l'actionnaire peut être exposé, à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci), à un risque opérationnel et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

valeur liquidative du compartiment pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, l'actionnaire pourra également être exposé à un risque de liquidité entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.

Les facteurs de risques exposés ci-dessus ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe HSBC en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Conformément aux dispositions règlementaires, le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables par un organisme de placement collectif en valeurs mobilières sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Sommes distribuables	Actions
Résultat net (1)	Capitalisation
Plus-values réalisées nettes (2)	Capitalisation

Règles d'investissement

Les règles légales d'investissement applicables à cette SICAV sont celles qui régissent les OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ainsi que celles qui s'appliquent à sa classification AMF.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode de calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Le premier trimestre 2021 (T1) a marqué un tournant décisif en matière de politique budgétaire aux Etats-Unis. Dès janvier, la nouvelle administration a annoncé un troisième plan de soutien budgétaire (1900 MM\$ ou 8.4% du PIB US), qui s'ajoute aux 900 MM\$ votés en décembre. Ce troisième plan budgétaire, adopté mi-mars, vise un soutien de la demande des ménages fragilisée par la crise pandémique : chèque supplémentaire de 1400 \$, hausse des allocations chômage supplémentaires et prolongation jusqu'à septembre. La nouvelle administration démocrate sous l'impulsion de Joe Biden, et de sa secrétaire au trésor, Janet Yellen (ex présidente de la Réserve fédérale américaine) vise des changements radicaux par rapport à l'administration précédente : lutte contre le réchauffement climatique, régulation financière, augmentation à venir de la fiscalité, rapprochement avec les pays alliés (entre autres, Europe et Japon), et participation aux négociations internationales. Dès février, un nouveau plan de relance, d'environ 2 200 MM\$ sur 8 ans, est déjà évoqué, autour des infrastructures, de la transition écologique, de la 5G et du capital humain (système de santé, éducation, dette étudiante, entre autres) qui serait compensé en partie par une hausse du taux d'impôt des entreprises (de 21% à 28%), et une imposition minimum sur les revenus à l'étranger des multinationales. Ce plan de relance de long terme, objet d'intenses négociations, sera probablement ajusté, et ne sera soumis au vote que durant l'automne. En parallèle des annonces budgétaires massives, les Etats-Unis voient leur situation pandémique s'améliorer rapidement, avec l'accélération du programme de vaccination, et la réouverture des hôtels et restaurants dans certains états, ce qui laisse entrevoir un fort rebond du PIB et de l'emploi américain dès le T1. Au-delà de ce rebond cyclique, un changement plus structurel semble s'amorcer dans l'après-crise, où les politiques publiques s'interposeraient dans le développement économique, sur la base d'enjeux climatiques, d'inégalités sociales, et d'indépendance technologique ou sanitaire.

A contre-tendance des Etats-Unis, la situation pandémique se détériore dans les pays émergents, notamment en Inde et au Brésil, mais aussi dans l'Union européenne (UE). L'UE traverse une troisième vague pandémique, ce qui entraîne de nouvelles restrictions sanitaires. Le programme de vaccination a pris d'importants retards, en raison de difficultés logistiques, des incertitudes sur les risques et l'efficacité des vaccins, mais surtout à cause de délais inattendus sur l'approvisionnement, ce qui, au final, met en doute la politique sanitaire de l'UE. Fin mars, seulement 18% de la population de l'UE avait reçu une première dose (45% aux Etats-Unis, 53% au Royaume-Uni). Le rebond économique anticipé dès avril est donc reporté, et la saison touristique reste incertaine en raison de la montée en puissance des nouveaux variants. Dans ce contexte entre janvier et mars, les perspectives de croissance du PIB en 2021¹¹ ont été revues à la baisse : de 4.4% à 4.2% en zone euro. A l'inverse, la croissance du PIB américain est révisée en forte hausse, de 4.4% à 6.2% (et de 4.3% à 5.4% au Royaume-Uni).

La Chine qui, depuis le début de la crise pandémique, était la locomotive de la croissance mondiale, semble avoir passé le relais aux Etats-Unis. Jusqu'à présent la situation économique de la Chine était plus avancée que dans le reste du monde : le PIB du pays a retrouvé son niveau d'avant crise dès le 3^{ème} trimestre 2020. Les mesures de soutien budgétaire, aux montants inférieurs à ceux des pays développés, sont centrés non pas sur les ménages et la demande, mais sur les entreprises (baisse de la TVA dans les services, report de taxes, exemption de cotisations sociales, aides à l'exportation). Face aux niveaux d'endettements élevés des entreprises et des collectivités, le retrait des aides fiscales reste progressif, mais les autorités chinoises visent la réduction du soutien monétaire dans un objectif d'assainissement du système financier. Enfin, les relations internationales avec les Etats-Unis sont loin de se détendre, avec entre autres, les enjeux

¹¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

d'indépendance technologique et de protection des données, avec la nécessité de montée en gamme des chaînes de production.

Au second trimestre 2021 (T2), la campagne vaccinale s'est accélérée dans les pays développés, ce qui a permis l'assouplissement graduel des restrictions sanitaires, courant mars aux Etats-Unis, suivis par le Royaume-Uni (dès avril), puis la zone euro (courant mai). Le rebond économique des Etats-Unis a été amplifié par le troisième plan budgétaire de 1900 MM\$ adopté en mars (environ 8% du PIB US), ce qui a contribué à alimenter les tensions sur les prix. L'inflation américaine, déjà attendue en hausse du fait des effets de base sur les prix de l'énergie, a surpris, avec une accélération de 2.6% a/a en mars, puis 4.2% en avril et 5.0% en mai, tirée par la vitesse du rebond de la demande, et les difficultés d'ajustements de l'offre domestique et mondiale. Ainsi, un tiers de la hausse de l'inflation en mai provenait d'une flambée des prix des voitures d'occasion et des transports aériens. Dans le même temps, les créations d'emplois ont déçu, avec une lenteur des recrutements, notamment du fait de la poursuite des aides budgétaires jusqu'à l'été (fermetures de crèches, et allocations chômage). La Réserve fédérale américaine (Fed) a estimé que la normalisation à venir du marché du travail (le taux de participation n'était que de 61.6% en mai, contre 63,4% début 2020) ne permettait pas un emballement prix-salaire, et donc un risque de dérapage inflationniste à moyen terme. Une accélération des créations d'emplois et des salaires conditionnerait la Fed à avancer sa normalisation monétaire. En juin, les prévisions médianes de la Fed tablaient sur deux remontées des taux directeurs en 2023, ce qui laisserait supposer une réduction de ses achats de titres en 2022, un scénario qui a semblé en ligne avec les attentes du marché. Cet environnement a donc amené le consensus des économistes¹² à réviser les prévisions de croissance de PIB et d'inflation pour 2021. Aux Etats-Unis, les prévisions de croissance sont passées de 6.2% à fin mars à 6.6% en juin (avec une inflation révisée de 2.3% à 3.5%). L'accélération de l'inflation était un thème majeur partout dans le monde, avec des révisions haussières ce trimestre. Au niveau mondial, les tensions sur les matières premières (pétrole, bois, cuivre), mais aussi sur les chaînes d'approvisionnement (pénurie de semi-conducteurs qui a ralenti la production de voitures neuves), ainsi que l'effet amplificateur du restockage ont contribué à la montée de l'inflation. Cependant, sans l'évidence de dérapage, les banquiers centraux ont, dans l'ensemble, confirmé le maintien de conditions de financement favorables, notamment en prévision des risques liés à la fin du soutien fiscal qui pourrait entraîner une montée du chômage et des faillites d'entreprises. Dans les pays émergents, en revanche, la reprise de la consommation était moins forte qu'en Europe ou aux Etats-Unis, du fait du déploiement moins rapide des vaccins, et de soutiens budgétaires limités. Cependant, l'accélération de l'inflation a nécessité un début de normalisation des politiques monétaires dans certains pays (Brésil, Mexique, Russie, Hongrie et République tchèque). Enfin, la Chine doit trouver un rythme d'expansion compatible avec de nouvelles contraintes réglementaires et un resserrement des conditions de crédit qui ont contribué à modérer la dynamique économique en Asie.

Panorama financier

Au premier trimestre 2021 (T1), les soutiens budgétaires massifs et la rapide progression de la campagne vaccinale aux Etats-Unis, mais aussi l'efficacité du contrôle de la pandémie en Israël grâce aux vaccins, ont entraîné un regain de confiance généralisé sur les marchés financiers. Avec le renforcement des perspectives de croissance économique, les prix du baril de pétrole (Brent) et du cuivre ont augmenté, respectivement, de 23% en variation trimestrielle (t/t), et de 13% t/t au T1. La montée des prix des matières premières a ainsi contribué à une révision à la hausse des perspectives d'inflation, d'autant plus que le Réserve Fédérale américaine (Fed) a confirmé le maintien d'une politique monétaire accommodante, en ligne avec son ajustement de stratégie réalisé depuis l'été 2020. La stratégie de la Fed vise en effet à ne pas remonter ses taux directeurs tant que

¹² Consensus Bloomberg au 30/06/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

les dynamiques d'inflation et d'emploi ne sont pas durablement améliorées. Les marchés mondiaux se sont donc brutalement ajustés à la réalité de cette politique reflationniste américaine. Le bond des taux 10 ans des Treasuries américains (+83pb à 1.74%) s'est accompagné d'une forte pentification de la courbe des taux (le rendement 2 ans US n'a gagné que 3pb à 0.16%), mais aussi d'une hausse des taux réels et des points morts d'inflation. Ces mouvements ont donc traduit un changement de la distribution des risques sur l'inflation US, avec l'intégration, ce qui est nouveau, d'un risque éventuel de « surchauffe » de l'économie américaine. Dans le sillage des taux Treasuries US, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont augmenté partout : +65pb à 0.85% au Royaume-Uni, +28pb à -0.29% en Allemagne, ou +29pb à -0.05% en France. Cependant en zone euro, la hausse des rendements souverains s'est accompagnée d'une baisse des taux réels, et d'une montée des points morts d'inflation. Face au risque de resserrement prématuré des conditions financières propagé par l'envolée des taux américains, les banques centrales ont dû réagir. Ainsi, la Banque Centrale européenne (BCE) a accéléré ses achats d'obligations, et cela jusqu'en juin. Dans les pays émergents, la remontée des rendements souverains a été très forte, du fait des risques de dérapages inflationnistes, sur fonds de dépréciation des devises et de rebond des prix du pétrole. Ainsi, les banques centrales au Brésil, en Russie, et Turquie ont dû augmenter leurs taux directeurs, et la banque centrale du Mexique a renoncé à sa trajectoire d'assouplissement monétaire. La correction forte et soudaine des obligations souveraines a, au global, entraîné un positionnement sur les marchés d'actifs risqués (ou « reflation trade »), au détriment des valeurs refuges, avec les chutes du yen (-6.7% en variation trimestrielle (t/t) au T1), du franc suisse (-6.2% t/t), ou encore du prix de l'or (-10% t/t). Les bourses mondiales (MSCI* world en devises locales) ont gagné 6% t/t au T1, avec une légère surperformance des marchés en retard par rapport aux Etats-Unis depuis la crise pandémique, notamment zone euro et Japon (indices MSCI* +9% t/t). Les bourses des pays exposés aux matières premières ont également relativement bien progressé : indices MSCI* au Mexique (+7% t/t), Russie (+7% t/t) et Afrique du sud (+13% t/t). Les secteurs profitant de la pentification de la courbe des taux (banques) ou du rebond cyclique de l'économie ont été favorisés, alors que les entreprises sensibles au niveau des taux d'intérêt ont sous-performé, notamment la technologie. Sur les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, les segments les plus risqués (High Yield HY)¹³ ont vu un resserrement significatif des écarts de taux (« spreads ») aux niveaux d'avant-crise pandémique. Enfin, les spreads des segments moins risqués (Investment Grade IG)¹⁴ se sont légèrement resserrés, toujours sur des niveaux déjà très bas depuis fin novembre.

Au second trimestre 2021 (T2), les bourses mondiales ont continué sur leur lancée (MSCI* World +7.2%, en variation trimestrielle t/t), avec une surperformance des marchés des pays développés (MSCI* +7.7% t/t) comparés aux pays émergents (MSCI* EM +3.9% t/t). La politique de reflation de la Réserve fédérale américaine (Fed) (i.e. maintenir des taux bas pendant un certain temps afin de favoriser une remontée des anticipations d'inflation), mais aussi les surprises haussières sur les résultats des entreprises ont été particulièrement favorables à la classe d'actifs. Les succès des campagnes de vaccination, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, puis en zone euro, ont permis la réouverture progressive des secteurs touchés par les contraintes sanitaires. La bourse américaine (MSCI* +8.9% t/t) a bénéficié d'une représentation sectorielle relativement équilibrée en valeurs de croissance (telles que les technologiques), et les titres « value » ou sous-évaluées (par exemple banque, énergie ou automobile). Les marchés actions aux Etats-Unis ont devancé ceux de la zone euro (MSCI* +6.2% t/t), du Royaume-Uni (MSCI* +5.8% t/t), et surtout du Japon (MSCI* +0.2% t/t en raison des inquiétudes liées à une nouvelle vague de contaminations). Les bourses des pays émergents ont enregistré un certain rattrapage, avec l'Europe de l'est, notamment tirée par la Russie (MSCI* +11.1% t/t) et l'Amérique latine, portée par le Brésil (MSCI* +9.3% t/t) et

¹³ High Yield (HY) fait référence à des obligations à haut rendement de qualité de notation inférieure à BBB-

¹⁴ Investment Grade (IG) fait référence à des obligations de dette privée bénéficiant d'une bonne qualité de crédit et présentant peu de risque de défaut. Cela correspond généralement à des obligations dont la qualité de notations est supérieure ou égale à BBB

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

le Mexique (MSCI* +6.3% t/t). En revanche, les hausses des bourses asiatiques étaient plus modérées, notamment la Chine (MSCI* +2.1% t/t) qui fait face à des politiques de resserrement réglementaire et monétaire. Le rebond de la demande de services a bénéficié aux marchés des matières premières, notamment le pétrole (WTI +24.2% t/t à 73.5\$/baril) et le cuivre (+6.7% t/t). Du côté des taux de change au T2, à noter le recul de l'indice du dollar US (indice DXY USD¹⁵ -0.9% t/t). L'euro a gagné 1.1% t/t face au dollar US, à 1.19. Les devises émergentes contre dollar US ont évolué de façon assez homogène dans l'ensemble, de +1.5% t/t à +3.5% t/t pour le renminbi chinois, le rouble russe, le peso mexicain, ou le rand sud-africain, malgré quelques exceptions, telles que le real brésilien (+16.2% t/t), la roupie indienne (-1.6% t/t), et la lire turque (-5.2% t/t). Sur les marchés des obligations souveraines, les mouvements disparates ont reflété les retournements des anticipations de marchés quant aux politiques des banques centrales. Ainsi au T2, les taux 10 ans ont chuté aux Etats-Unis (-27.2pb à 1.47%), au Royaume-Uni (-12.9pb à 0.72%), et au Japon (-3.7pb à 0.06%). Ce revirement de tendance au T2 faisait suite à la forte hausse des rendements 10 ans des treasuries US au T1 (+83pb à 1.74%), en raison de brusques rééquilibrages de portefeuilles liés à la sortie de crise, et à la politique reflationniste des Etats-Unis (notamment l'adoption d'un troisième soutien budgétaire massif). Malgré des surprises à la hausse sur l'inflation américaine au T2 (5.0% a/a en mai), les détails de la publication ont conforté l'idée d'une poussée temporaire de l'inflation. De plus, les chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis n'ont pas permis d'envisager une surchauffe de l'économie américaine qui puisse contraindre la Fed à resserrer sa politique monétaire rapidement. La normalisation monétaire devrait être lente et graduelle, avec un ralentissement du programme d'achats, i.e. « tapering » en 2022, et une remontée des taux directeurs en 2023. En zone euro en revanche, les rendements 10 ans avaient augmenté moins fortement au T1 du fait d'une nouvelle vague pandémique dans la région et du retard de la campagne vaccinale. Les rendements obligataires ont donc continué de monter au T2, au fur et à mesure que la sortie de crise se précisait avec l'amélioration de la logistique vaccinale. De plus, les incertitudes sur les modalités de la fin des achats de la Banque centrale européenne (BCE), mais aussi les déficits publics élevés des gouvernements ont alimenté les positions vendeuses sur les titres de dette souveraine. Dans ce contexte, le taux 10 ans du Bund allemand a gagné +8pbs à -0.21% au T2, avec un élargissement des écarts de rendements des obligations des pays « cœur » (France, Belgique), et périphériques (Italie, Espagne, Portugal). Seule la Grèce a vu son taux 10 ans baisser, grâce au soutien des achats de la BCE. Sur les marchés des dettes souveraines des économies émergentes, les banques centrales au Brésil, Mexique, Russie, Hongrie, et République Tchèque ont commencé à remonter leurs taux directeurs en vue de contrôler l'inflation, ce qui a entraîné des hausses des rendements obligataires dans ces pays. A l'inverse, leurs équivalents en Afrique du sud et Turquie ont baissé du fait des moindres risques d'un resserrement prématuré de la Fed. La perspective d'une normalisation monétaire lente et graduelle en sortie de crise s'est révélée plutôt favorable aux marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, et particulièrement sur les segments les plus risqués.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 30/06/2021

¹⁵ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Politique de gestion

Les marchés actions européens affichent une forte hausse sur les six premiers mois de l'année. L'indice MSCI Emu progresse de 15.27% sur cette période.

Cette bonne performance trouve sa source dans l'amélioration progressive de la situation sanitaire, la mise en place de grands plans de soutiens budgétaires et la poursuite de politiques monétaires accommodantes de la part des grandes banques centrales.

Dans ce contexte se sont les secteurs sensibles au cycle économique qui progressent le plus (Automobile, Banque, Semi-conducteurs, Transport...) alors que les secteurs plus défensifs marquent un peu le pas.

Le fonds a réalisé une performance inférieure à celle de son indice de référence (MSCI Emu NR). L'allocation sectorielle a contribué négativement à la performance relative du fonds. Il a souffert d'être sous exposé aux secteurs des semi-conducteurs et à la consommation durable et d'être surreprésenté sur l'assurance et les équipements de santé.

La sélection de titres a, en revanche, eu une contribution positive sur la performance relative du fonds. Nos choix de valeurs dans les biens d'équipements (Metso, Signify, Saint Gobain), les produits de base avec CRH, l'énergie avec OMV, les média avec Publicis et Deutsche Post dans le transport ont été bénéfique à la performance du fonds.

A contrario, relevons les contributions négatives de Atos, Iberdrola, Munich-Re, Plastic Omnium, STM et Vonovia.

Au cours de la période, nous avons cédé EDP en raison de l'implication de la société dans deux controverses qui contreviennent aux principes de Global Compact des Nations Unies. Nous l'avons remplacé par Enel. Nous avons acquis Société Générale dont les fondamentaux ESG et financiers sont solides et vendu Erste. Nous avons cédé notre position en Stellantis, qui ressortait mal positionnée (Q4) après la fusion entre Peugeot et FCA et acquis BMW. Nous avons cédé Solvay au profit de Akzo Nobel. Enfin nous avons remplacé Casino par Carrefour dans le secteur de la distribution alimentaire.

Performances

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY	Perf 6 mois	Perf 6 mois bench
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY (A) (C) (EUR)	14,16%	15,27%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY (B) (C) (EUR)	14,66%	15,27%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY (I) (C) (EUR)	14,63%	15,27%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY (Z) (C) (EUR)	15,04%	15,27%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

Une nouvelle classe d'actions SC (FR0014003KN0) est créée le 30 juin 2021. Cette classe d'actions sera réservée aux investisseurs institutionnels. La création de l'action SC a été validée par le Conseil d'Administration de la SICAV du 15 juin 2021.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	704 305 803,65
b) Avoirs bancaires	25 081 268,03
c) Autres actifs détenus par l'OPC	14 183 260,45
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	743 570 332,13
e) Passif	-11 369 838,15
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	732 200 493,98

* Les montants sont signés

Nombre d'actions en circulation et valeur nette d'inventaire par action

Action	Type d'action	Actif net par action	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC en EUR	C	4 641 959,38	3 821,652	1 214,64
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC en EUR	C	283 527 502,38	1 467 431,3100	193,21
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC en EUR	C	128 138 605,61	1 025 136,732	124,99
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC en EUR	C	315 892 426,61	5 149 294,4090	61,34

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Élément du portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	94,44	93,00
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	1,75	1,72
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Euro	EUR	704 305 803,65	96,19	94,72
TOTAL		704 305 803,65	96,19	94,72

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
FRANCE	33,71	33,19
ALLEMAGNE	20,60	20,29
PAYS-BAS	14,96	14,73
ESPAGNE	9,71	9,57
ITALIE	4,29	4,22
FINLANDE	3,94	3,88
IRLANDE	2,90	2,86
AUTRICHE	2,66	2,62
ROYAUME-UNI	1,75	1,72
BELGIQUE	1,67	1,64
TOTAL	96,19	94,72

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	285 792 602,65	308 577 854,61
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	3 739 745,06	3 273 435,27
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUITY

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	107 451	22 596 945,30	3,08
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	200 496	17 906 297,76	2,44
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	408 333	23 421 980,88	3,20
FRESENIUS	EUR	384 494	16 915 813,53	2,31
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	72 403	16 721 472,85	2,29
SAP SE	EUR	136 074	16 171 034,16	2,21
SIEMENS AG-REG	EUR	173 489	23 181 600,18	3,17
VONOVIA SE	EUR	255 638	13 937 383,76	1,90
TOTAL ALLEMAGNE			150 852 528,42	20,60
AUTRICHE				
OMV AG	EUR	406 098	19 480 521,06	2,66
TOTAL AUTRICHE			19 480 521,06	2,66
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	189 875	12 208 962,50	1,67
TOTAL BELGIQUE			12 208 962,50	1,67
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	3 520 815	18 406 820,82	2,51
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	340 776	7 783 323,84	1,06
IBERDROLA S.A.	EUR	2 013 956	20 703 467,68	2,83
INDITEX	EUR	622 939	18 507 517,69	2,53
TELEFONICA	EUR	1 453 899	5 729 815,96	0,78
TOTAL ESPAGNE			71 130 945,99	9,71
FINLANDE				
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	1 467 233	14 373 014,47	1,96
NESTE OYJ	EUR	280 812	14 501 131,68	1,98
TOTAL FINLANDE			28 874 146,15	3,94
FRANCE				
ALSTOM	EUR	335 586	14 292 607,74	1,95
ATOS SE	EUR	148 477	7 616 870,10	1,04
AXA	EUR	844 406	18 057 622,31	2,47
CAPGEMINI SE	EUR	100 902	16 346 124,00	2,23
CARREFOUR	EUR	605 104	10 035 649,84	1,37
CGG SA	EUR	2 896 374	2 174 018,32	0,29
KERING	EUR	36 978	27 252 786,00	3,72
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	152 034	20 448 573,00	2,79
ORANGE	EUR	1 158 049	11 134 641,14	1,53

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EUROLAND EQUITY

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PLASTIC OMNIUM	EUR	314 454	8 282 718,36	1,13
PUBLICIS GROUPE RTS 30-06-21	EUR	416 839		
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	345 891	18 657 360,54	2,55
SAINT-GOBAIN	EUR	371 475	20 631 721,50	2,81
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	177 675	23 573 919,00	3,22
SEB	EUR	61 806	9 419 234,40	1,29
SOCIETE GENERALE SA	EUR	660 918	16 430 421,48	2,25
SR TELEPERFORMANCE	EUR	65 549	22 437 422,70	3,06
TOTAL FRANCE			246 791 690,43	33,70
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	499 695	21 237 037,50	2,91
TOTAL IRLANDE			21 237 037,50	2,91
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	2 010 426	15 745 656,43	2,15
INTESA SANPAOLO	EUR	6 712 154	15 635 962,74	2,14
TOTAL ITALIE			31 381 619,17	4,29
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	72 674	7 572 630,80	1,04
HEINEKEN	EUR	182 543	18 655 894,60	2,55
ING GROEP NV	EUR	775 141	8 635 070,74	1,18
KONINKLIJKE DSM	EUR	96 819	15 239 310,60	2,08
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	5 000 563	13 171 482,94	1,79
ROYAL PHILIPS	EUR	375 953	15 711 075,87	2,15
SIGNIFY NV	EUR	306 530	16 350 310,20	2,23
STMICROELECTRONICS NV	EUR	463 672	14 190 681,56	1,94
TOTAL PAYS-BAS			109 526 457,31	14,96
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	570 369	12 821 895,12	1,75
TOTAL ROYAUME-UNI			12 821 895,12	1,75
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			704 305 803,65	96,19
TOTAL Actions et valeurs assimilées			704 305 803,65	96,19
Créances			14 183 260,45	1,94
Dettes			-11 369 838,15	-1,56
Comptes financiers			25 081 268,03	3,43
Actif net			732 200 493,98	100,00

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND

Compartment

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND

Informations concernant l'OPCVM

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young et Autres

Forme juridique

SICAV de droit français.

Compartiments/nourricier

Le compartiment de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS a été créé le 12 juillet 2019, par fusion-absorption du FCP suivant : HSBC SRI EURO BOND constitué le 12 mars 2004.

Classification

Obligations et autres titres de créances libellés en euros.

Objectif de gestion

L'objectif de la gestion est de valoriser à long terme le capital investi en sélectionnant essentiellement des obligations émises par des sociétés ou des pays dans un univers d'émissions qui satisfait à des critères économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance, socialement responsables.

Indicateur de référence

Ce compartiment n'a pas d'indicateur de référence.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Toutefois, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 500MM pourrait être utilisé à titre indicatif. En effet, ce compartiment est géré de manière active, c'est-à-dire qu'il peut avoir un profil de performance et de risque différent de cet indice. Par conséquent, l'indice précité n'est qu'un élément de comparaison avec la performance du compartiment.

Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 500MM :

Cet indice est composé de toutes les émissions émises à taux fixe, libellées en euro, de maturité résiduelle supérieure à 1 an au moment du rebalancement, ayant un encours supérieur ou égal à 500 millions d'euro et appartenant à la catégorie de notation « Investissement ».

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur Bloomberg Barclays :

<https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-barclays-indices/#/>.

La Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Le compartiment sera investi en obligations et titres de créance au travers d'un univers d'émissions qui satisfait à des critères économiques, Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G), socialement responsables.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

Le processus de sélection des titres, constitué de deux étapes indépendantes et successives repose sur des critères extra-financiers et sur des critères financiers.

1. Critères extra-financiers

La première étape du processus consiste, en suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (« E.S.G ») :

- Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : à sélectionner, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » celles ayant les meilleures pratiques E.S.G (par exemple : Energie, Transports...), et
- Pour les émissions gouvernementales (obligations), à sélectionner selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière Oekom.

Chaque émission bénéficiera de 4 notes : une note E, une note S, une note G et une note agrégée. Les trois premières sont fournies par des agences de notation externes qui s'attachent à apprécier les aspects pertinents pour le secteur auquel l'entreprise notée appartient. Les secteurs du tabac et de l'armement sont systématiquement exclus, le secteur du charbon thermique étant quant à lui partiellement exclu s'agissant de la production d'électricité (entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique) et totalement exclu s'agissant des entreprises d'extraction de charbon thermique. Sont systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou d'au moins deux violations présumées.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Concernant la Gouvernance, des aspects tels que la structure et la représentativité du conseil d'administration, l'assiduité et le niveau d'indépendance des administrateurs, la transparence concernant le mode de fixation des cadres dirigeants, la robustesse des processus d'audit et de contrôle ou encore le respect des droits des actionnaires minoritaires font l'objet d'une analyse systématique. L'appréciation de la performance de l'entreprise dans ces domaines prendra aussi en considération le pays d'appartenance de l'entreprise, celui où elle est cotée et/ou celui où elle a son siège social par exemple. En effet, les pratiques de gouvernance d'entreprise sont très fortement conditionnées par des législations nationales. Toutefois, elles seront aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les OECD Guidelines.

Les aspects Environnementaux sont quant à eux liés à la nature de l'activité de l'entreprise, à son secteur d'appartenance. Ainsi, dans les industries extractives, les « utilities » ou le transport aérien, le rejet des émissions de CO₂, directement liées à l'activité de l'entreprise sont d'une importance primordiale : leur non mesure et leur non maîtrise peuvent représenter un risque industriel majeur et peuvent se traduire par des pénalités financières et/ou des dommages réputationnels majeurs. En revanche dans le secteur de l'automobile ou de la production d'équipements électriques, la capacité de l'entreprise à investir dans le développement de produits et solutions aptes à rendre le service attendu seront plus évalués, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre dans leur phase d'utilisation : véhicules hybrides ou électriques, systèmes intelligents de régulation et d'optimisation de la consommation d'énergie : « smart grid ». Enfin, certains secteurs ont un impact environnemental direct très ténu comme les médias, la finance ...

Le troisième pilier, Sociétal, recouvre des notions liées aux relations avec la société civile, à la gestion du personnel, politique de rémunération et de formation, respect du droit syndical, santé au travail, politique de sécurité. La nature même de l'activité de l'entreprise va fortement conditionner la nature et l'importance relative de ces pratiques. Ainsi dans des secteurs présentant un caractère de dangerosité avérée tels que la construction, les mines par exemple, la prévention des accidents du travail et la sécurité sont des critères regardés en priorité. En revanche dans des secteurs comme les télécoms, l'équité des politiques tarifaires appliquées à la clientèle ou encore la protection des données personnelles sont des thématiques importantes.

Enfin, ces 3 notes sont agrégées afin de constituer une note ESG qui va permettre de hiérarchiser les entreprises. La sélection des valeurs selon ces critères E.S.G s'appuie sur un modèle d'analyse E.S.G propriétaire, alimenté par des données provenant d'agences de notation extra-financière et de la recherche interne.

Les titres sont notés de 0 à 10. Chaque valeur est rattachée à l'un des 30 secteurs E.S.G qui ont été déterminés par la Société de Gestion en partant de la segmentation Barclays Euro Aggregate 500MM afin de faciliter leur intégration dans les segmentations déjà existantes.

Ces 30 secteurs E.S.G rassemblent les émetteurs en groupes, pour lesquels sont déterminés une pondération des piliers E, S et G qui s'appuie sur les études approfondies que produisent les analystes sous la responsabilité du Responsable Monde de la recherche E.S.G. Pour que celle-ci ait du sens, les notes $ESG = X\%$ de la note E + $Y\%$ de la note S + $Z\%$ de la note G seront construites à partir de coefficients X, Y, Z propres à chaque secteur. A titre d'exemple, les secteurs financiers se caractériseront par un poids très important accordé à la gouvernance (G) : jusqu'à 60% tandis que dans des secteurs à fort impact environnemental le E pourra peser jusqu'à 50% de la note totale. La pondération de ces coefficients X, Y, Z est donc le reflet de notre connaissance des différents secteurs d'activité et de leurs impacts ESG respectifs. Elle est la résultante d'un travail ayant mobilisé aussi bien nos ressources de recherche interne que de la recherche académique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND

L'univers ISR consiste à prendre en compte les critères E.S.G et à classer les entreprises en quartile au sein de chaque secteur. Chaque mois, une mise à jour des notations de l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND est effectuée.

Les valeurs classées en 4^{ème} quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 10% maximum de l'actif net et de 8 émetteurs classés dans le 3^{ème} quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1^{er} et 2^{ème} quartiles.

En ce qui concerne le trente et unième secteur « secteur par défaut », la segmentation par quartile n'est pas pertinente. En conséquence, les émetteurs dont la note sera inférieure à 5 sur 10 seront exclus.

En application de cette méthodologie de sélection des valeurs, au sein d'un même secteur, au moins 25% des entreprises sont conduites à être exclues.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit être effectuée dans les deux semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de trois mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les entreprises classées en 4^{ème} quartile.

Le Code de transparence afférent au compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI EURO BOND, est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr/fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment. Ces informations ISR sont également disponibles dans son rapport annuel.

La Société de Gestion a également mis en place une politique d'engagement traduite notamment par une présence auprès des entreprises, par des visites sous forme d'entretiens individuels et par l'exercice de notre politique de vote. Cette politique ainsi que les rapports concernant les activités d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% maximum de valeurs non notées selon des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance.

2. Critères financiers

La gestion tirera parti des sources de performance suivantes :

- 1. *gestion active du risque de taux*, qui se décompose en une gestion de la sensibilité et stratégies de courbe. La sensibilité globale du fonds et la stratégie de courbe sont décidées en fonction des anticipations de marchés de l'équipe de gestion concernant respectivement l'évolution des taux d'intérêt (en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations à taux fixe chute) et la déformation de la courbe des taux (exposition à des points particuliers de courbe pour profiter de l'aplatissement, la pentification ou la courbure de la courbe des taux).

- 2. *gestion active du risque de crédit*, qui se décompose en une allocation crédit : cette allocation entre émetteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dépend de l'analyse en valeur relative des titres non gouvernementaux réalisée par l'équipe de gestion et basée sur des données qualitatives et quantitatives pour évaluer la cherté relative d'un titre : notre évaluation de la valeur du titre est comparée à son prix de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Une sélection rigoureuse des émetteurs en fonction de leur profil rendement-risque, l'objectif étant de minimiser le risque à rendement égal. Cette sélection repose sur une connaissance approfondie des émetteurs, liée à l'expertise de notre équipe d'analystes crédit :

- Une bonne diversification sectorielle et par émetteur (un suivi précis de la ventilation des titres par type d'actifs (obligations corporate, ABS, etc.), secteur (sous-jacent des ABS et industries) et rating). Les secteurs du tabac et de l'armement sont systématiquement exclus ainsi que toutes les entreprises ayant une violation avérée d'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou avec au moins deux violations présumées.
- L'actif du compartiment est investi dans les types d'actifs suivants : Obligations à taux fixe et autres titres de créance négociables dont titres négociables à court/moyen terme, EMTN, jusqu'à 100% de l'actif, la fourchette de détention envisagée étant de 60% à 100%.
- Obligation à taux variables et/ou indexées sur l'inflation, jusqu'à 100% de l'actif, la fourchette de détention envisagée étant de 0% à 25%.
- Véhicules de titrisation et obligations foncières, jusqu'à 100% de l'actif, la fourchette de détention envisagée étant de 0% à 30%.
- La dette privée peut représenter 100% de l'actif.

Le gérant peut toutefois, en fonction des conditions de marché, choisir de s'écarter significativement des fourchettes indiquées ci-dessus, en respectant néanmoins les dispositions réglementaires.

Le compartiment est investi essentiellement sur des émetteurs appartenant à la catégorie de notation « Investment grade » : émetteurs notés au moins BBB- par Standard and Poor's ou équivalent, ou jugés équivalents par la Société de Gestion, au moment de l'acquisition.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

Le gérant pourra également décider d'un investissement, inférieur à 10% de l'actif, dans des OPCVM et dans des ETF (Exchange Traded Funds : fonds d'investissement assimilables aux fonds indiciels cotés).

Le gérant investira dans des OPC gérés ou distribués par une entité du groupe HSBC, sauf à ce que de tels OPC ne soient pas éligibles ou adaptés.

La fourchette de sensibilité du compartiment est de 0 à +10. La sensibilité d'une obligation est la variation du prix de cette obligation lorsque les taux d'intérêt varient.

Le gérant peut investir en titres libellés en devises autres que l'euro. L'exposition au risque de change doit cependant rester accessoire.

Instruments utilisés :

Actions :

Néant.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

L'actif de l'OPCVM est investi sur les titres de créance et instruments du marché monétaire suivants :

- Obligations à taux fixe et autres titres négociables à court/moyen terme (dont EMTN), jusqu'à 100% de l'actif, la fourchette de détention envisagée étant de 60% à 100% ;
- Obligations à taux variables et/ou indexées sur l'inflation, jusqu'à 100% de l'actif, la fourchette de détention envisagée étant de 0% à 25% ;
- Véhicules de titrisation et obligations foncières, jusqu'à 100% de l'actif, la fourchette de détention envisagée étant de 0% à 30%.

Le gérant peut toutefois, en fonction des conditions de marché, choisir de s'écarter significativement des fourchettes indiquées ci-dessus, en respectant néanmoins les dispositions réglementaires.

- Répartition dette privée/publique : Jusqu'à 100% de dette privée.

- Niveau de risque crédit envisagé à l'achat : Jusqu'à BBB- à long terme ou A-3 à court terme par Standard and Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion.

- Existence de critères relatifs à la notation : Oui, limité à BBB- ou A-3 (Standard and Poor's ou équivalent, ou jugés équivalents par la société de gestion) à l'achat.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

Duration : aucune contrainte n'est imposée sur la duration des titres choisis individuellement. La fourchette de sensibilité du FCP est de 0 à +10.

Actions ou parts d'autres OPC ou Fonds d'Investissement :

Niveau d'utilisation autorisé : jusqu'à 10% de l'actif.

Pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion et pour la gestion de la trésorerie :

- OPCVM de droit français ou étranger ;
- Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français ou FIA de droit étranger ;
- Autres fonds d'investissement : « trackers » - ETF (Exchange Traded Funds : fonds d'investissement assimilables aux fonds indiciels cotés).

Le gérant investira dans des OPC gérés ou distribués par une entité du groupe HSBC, sauf à ce que de tels OPC ne soient pas éligibles ou adaptés.

Instruments dérivés :

Niveau d'utilisation autorisé : jusqu'à 100% de l'actif.

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;
- Taux ;
- Change
- Crédit ;
- Autres risques (à préciser).

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage des positions simultanées acheteuses et vendeuses sont prises sur divers points de la courbe des taux afin de profiter d'une déformation de la courbe des taux (aplatissement, pentification et courbure) tout en maintenant la sensibilité totale de ces positions à 0. Les arbitrages de courbe font partie des moteurs de performances du compartiment.

L'intensité des décisions d'arbitrage de courbe est mesurée en utilisant la méthodologie des unités de risque qui permet de déterminer, pour chaque portefeuille, la répartition anticipée de la tracking-error ex-ante par facteur de risque (duration, arbitrage de courbe, allocation crédit, sélection de secteur et sélection de valeur) et la taille moyenne des expositions actives nécessaires en fonction de la contribution relative de chaque source de performance.

Le gérant pourra mettre en place des stratégies d'arbitrage crédit, en ayant notamment recours aux dérivés de crédit de type CDS.

- Autre nature (à préciser) ;

Nature des instruments utilisés :

- Futures (marchés réglementés) : sur obligations d'Etat européennes, sur notionnel SWAP dans un but d'exposition ou de couverture ;
- Options sur futures et titres (marchés réglementés) : sur obligations d'Etat européennes, sur notionnel SWAP dans un but d'exposition ou de couverture ;
- Options sur titres (marchés de gré à gré) : sur obligations d'Etat européennes dans un but d'exposition ou de couverture ;
- Swaps (instruments de gré à gré) : le gérant du compartiment peut utiliser des swaps de taux dans un but d'exposition ou de couverture ;
- Change à terme (instruments de gré à gré) dans un but d'exposition ou de couverture contre le risque de change pour l'investisseur en euro ;
- Dérivés de crédit : dans un but d'exposition, d'arbitrage et de couverture ; principalement les CDS « single name » ; Indices (ITraxx, CDX notamment) et sous-indices sectoriels de CDS ; Tranches d'indices ; CDO, CLO (tranches senior et mezzanines) ;

Les dérivés de crédit permettent de traduire de façon simple et efficace les anticipations fondamentales de la société de gestion sur le marché du crédit. Ils sont utilisés dans le cadre de stratégies directionnelles (couverture ou exposition aux variations de spreads de crédit) et d'arbitrage (exploitation des inefficiences du marché crédit).

Le compartiment n'aura pas recours aux TRS (Total Return Swap).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc. ;
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques ;
- Augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier maximum autorisé (jusqu'à 100% l'actif, soit un effet de levier de 2) ;
- Autre stratégie (à préciser).

Les contreparties éligibles aux opérations sur les instruments financiers à terme de gré à gré sont sélectionnées selon la procédure décrite au paragraphe : « Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires ».

Les garanties financières mises en place dans le cadre des instruments financiers à terme de gré à gré font l'objet d'une politique en matière de garanties financières disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Ces opérations pourront être conclues avec des contreparties sélectionnées par la Société de Gestion parmi des établissements financiers ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. Ces contreparties pourront être des sociétés liées au Groupe HSBC.

Ces contreparties doivent être de bonne qualité de crédit et en tout état de cause la notation minimale est de BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion.

Cette politique en matière de garanties financières précise :

- La décote applicable aux garanties financières. Celle-ci dépend de la volatilité du titre qui est caractérisée par le type d'actifs reçus, le rating, la maturité du titre... Cette décote a pour effet de demander une garantie financière supérieure à la valeur de marché de l'instrument financier.
- Les actifs acceptés en garantie qui peuvent être constitués d'espèces, de titres d'état, titres négociables à court terme et titres de créances/obligations émis par des émetteurs privés.

Les garanties financières autres que les espèces ne peuvent être vendues, réinvestis ou mises en gages. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans.

Les titres reçus en garanties financières ne peuvent être vendus, réinvestis ou mis en gages. Ces titres doivent être liquides, cessibles à tout moment et diversifiés, ils doivent être émis par des émetteurs de haute qualité qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit et la volatilité des prix des titres.

Les garanties financières constituées d'espèces sont obligatoirement :

- Placées en dépôts auprès d'établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes,
- Investies dans des obligations d'Etat de haute qualité,
- Investies dans des prises de titres en pensions dont la contrepartie est un établissement de crédit soumis à une surveillance prudentielle, et pour lesquels le compartiment peut rappeler les espèces à tout moment,
- Investies dans des OPC monétaires à court terme.

La remise des garanties financières sous la forme de titre et/ou espèces sont conservés dans des comptes ségrégués par le dépositaire.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Titres intégrant des dérivés :

Niveau d'utilisation autorisé : jusqu'à 100% de l'actif, la fourchette de détention envisagée étant de 0 à 50%.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autre risque (à préciser).

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

Nature des instruments utilisés : EMTN., obligations callables/puttables.

Les dérivés intégrés sont utilisés comme alternative à une intervention directe sur les dérivés purs.

Dépôts :

Par référence au Code monétaire et financier, les dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion du compartiment en lui permettant de gérer la trésorerie.

Les dépôts peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment.

Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant peut effectuer des emprunts d'espèces à hauteur de 10% maximum de l'actif.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le compartiment pourra effectuer à titre exceptionnel des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Nature des opérations utilisées :

- Prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier ;
- Prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier ;
- Autre nature (à préciser).

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Gestion de la trésorerie ;
- Optimisation des revenus du compartiment ;
- Contribution éventuelle à l'effet de levier du compartiment ;
- Autre nature (à préciser).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Les opérations d'acquisition et cession temporaire de titres sont effectuées dans le cadre de la réalisation de l'objectif de gestion et dans la recherche du meilleur intérêt du compartiment. Seuls les instruments de taux peuvent faire l'objet d'opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres peuvent donner lieu à la remise de garanties financières sous la forme de titres et/ou espèces qui sont conservées dans des comptes ségrégués par le dépositaire. Ces conditions sont précisées dans le paragraphe « Instruments dérivés ».

Ces opérations pourront être conclues avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion parmi des établissements financiers ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. Ces contreparties pourront être des sociétés liées au Groupe HSBC.

Ces contreparties doivent être de bonne qualité de crédit et en tout état de cause la notation minimale est de BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion.

Niveau d'utilisation autorisé : jusqu'à 100% de l'actif.

Rémunération : des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions.

Profil de risque

Risques principaux :

- **Risque de perte en capital** : il existe un risque que le capital investi initialement, ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire du compartiment repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et titres les plus performants.
- **Risque de taux d'intérêt** : le prix des obligations à taux fixe et autres titres à revenu fixe varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur de ces obligations chute, ainsi que celle de la valeur liquidative. Par ailleurs, le gérant a la possibilité de réaliser des opérations d'arbitrage de taux, c'est-à-dire qu'il anticipe une déformation de la courbe des taux. Or, il se peut qu'elle se déforme dans un sens qu'il n'avait pas anticipé, ce qui pourra causer une baisse significative de la valeur liquidative.
- **Risque de crédit** : le risque de crédit est le risque que la situation financière de l'émetteur se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur. Cette dégradation peut entraîner une baisse de la valeur des titres de l'émetteur et donc une diminution de la valeur liquidative du compartiment. Il s'agit par exemple du risque de non remboursement en temps voulu d'une obligation. Le risque de crédit d'un émetteur est reflété par les notes que lui attribuent les agences de notation officielles telle que Moody's ou Standard & Poor's.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

- **Risque de titrisation** : pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Les véhicules de titrisation sont actuellement des titres moins liquides comparés aux émissions obligataires classiques.

- **Risque de liquidité** : les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement et temporairement affectés par un manque de liquidité dans certaines circonstances ou configurations de marché. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risques accessoires :

- **Risque lié aux interventions sur les marchés à terme** : le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif. Cette exposition à des marchés, actifs, indices au travers d'instruments financiers à terme peut conduire à des baisses de valeur liquidative significativement plus marquées ou plus rapides que la variation observée pour les sous-jacents de ces instruments.

- **Risque de contrepartie** : dans le cadre des opérations de gré à gré sur les instruments dérivés et/ou les opérations d'acquisition et cession temporaires de titres, le compartiment est exposé au risque de défaillance de la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque potentiel est fonction de la notation des contreparties et peut se matérialiser dans le cadre d'un défaut d'une de ces contreparties par un impact négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

- **Risque lié à l'inflation** : le compartiment ne présente aucune protection systématique contre l'inflation c'est à dire la hausse du niveau général des prix sur une période donnée. La performance de l'OPCVM mesurée en terme réel sera ainsi diminuée proportionnellement au taux d'inflation observé sur la période de référence.

- **Risque de change** : le compartiment est exposé au risque de change par l'acquisition de titres libellés dans une devise autre que l'euro et non couverts contre le risque de change. Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

- **Risque de conflits d'intérêt potentiels** : le risque de conflits d'intérêt, dans le cadre des opérations sur contrats financiers et/ou acquisitions et cessions temporaires de titres, peut exister lorsque l'intermédiaire utilisé pour sélectionner une contrepartie, ou la contrepartie elle-même, est lié à la Société de Gestion (ou au dépositaire) par un lien capitalistique direct ou indirect. La gestion de ce risque est décrite dans la « Politique relative aux conflits d'intérêt » établie par la Société de Gestion et disponible sur son site internet.

- **Risque lié à la gestion des garanties financières** : l'actionnaire peut être exposé, à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci), à un risque opérationnel et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative du compartiment pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, l'actionnaire pourra également être exposé à un risque de liquidité entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Les facteurs de risques exposés ci-dessus ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe HSBC en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Conformément aux dispositions réglementaires, le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables par un organisme de placement collectif en valeurs mobilières sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Sommes distribuables	Actions AC, I et ZC, BC et IT	Actions AD
Résultat net (1)	Capitalisation	Distribution
Plus-values réalisées nettes (2)	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution, sur décision chaque année de la Société de Gestion

Règles d'investissement

Les règles légales d'investissement applicables à cette SICAV sont celles qui régissent les OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ainsi que celles qui s'appliquent à sa classification AMF.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode de calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Le premier trimestre 2021 (T1) a marqué un tournant décisif en matière de politique budgétaire aux Etats-Unis. Dès janvier, la nouvelle administration a annoncé un troisième plan de soutien budgétaire (1900 MM\$ ou 8.4% du PIB US), qui s'ajoute aux 900 MM\$ votés en décembre. Ce troisième plan budgétaire, adopté mi-mars, vise un soutien de la demande des ménages fragilisée par la crise pandémique : chèque supplémentaire de 1400 \$, hausse des allocations chômage supplémentaires et prolongation jusqu'à septembre. La nouvelle administration démocrate sous l'impulsion de Joe Biden, et de sa secrétaire au trésor, Janet Yellen (ex présidente de la Réserve fédérale américaine) vise des changements radicaux par rapport à l'administration précédente : lutte contre le réchauffement climatique, régulation financière, augmentation à venir de la fiscalité, rapprochement avec les pays alliés (entre autres, Europe et Japon), et participation aux négociations internationales. Dès février, un nouveau plan de relance, d'environ 2 200 MM\$ sur 8 ans, est déjà évoqué, autour des infrastructures, de la transition écologique, de la 5G et du capital humain (système de santé, éducation, dette étudiante, entre autres) qui serait compensé en partie par une hausse du taux d'impôt des entreprises (de 21% à 28%), et une imposition minimum sur les revenus à l'étranger des multinationales. Ce plan de relance de long terme, objet d'intenses négociations, sera probablement ajusté, et ne sera soumis au vote que durant l'automne. En parallèle des annonces budgétaires massives, les Etats-Unis voient leur situation pandémique s'améliorer rapidement, avec l'accélération du programme de vaccination, et la réouverture des hôtels et restaurants dans certains états, ce qui laisse entrevoir un fort rebond du PIB et de l'emploi américain dès le T1. Au-delà de ce rebond cyclique, un changement plus structurel semble s'amorcer dans l'après-crise, où les politiques publiques s'interposeraient dans le développement économique, sur la base d'enjeux climatiques, d'inégalités sociales, et d'indépendance technologique ou sanitaire.

A contre-tendance des Etats-Unis, la situation pandémique se détériore dans les pays émergents, notamment en Inde et au Brésil, mais aussi dans l'Union européenne (UE). L'UE traverse une troisième vague pandémique, ce qui entraîne de nouvelles restrictions sanitaires. Le programme de vaccination a pris d'importants retards, en raison de difficultés logistiques, des incertitudes sur les risques et l'efficacité des vaccins, mais surtout à cause de délais inattendus sur l'approvisionnement, ce qui, au final, met en doute la politique sanitaire de l'UE. Fin mars, seulement 18% de la population de l'UE avait reçu une première dose (45% aux Etats-Unis, 53% au Royaume-Uni). Le rebond économique anticipé dès avril est donc reporté, et la saison touristique reste incertaine en raison de la montée en puissance des nouveaux variants. Dans ce contexte entre janvier et mars, les perspectives de croissance du PIB en 2021¹⁶ ont été revues à la baisse : de 4.4% à 4.2% en zone euro. A l'inverse, la croissance du PIB américain est révisée en forte hausse, de 4.4% à 6.2% (et de 4.3% à 5.4% au Royaume-Uni).

La Chine qui, depuis le début de la crise pandémique, était la locomotive de la croissance mondiale, semble avoir passé le relais aux Etats-Unis. Jusqu'à présent la situation économique de la Chine était plus avancée que dans le reste du monde : le PIB du pays a retrouvé son niveau d'avant crise dès le 3ième trimestre 2020. Les mesures de soutien budgétaire, aux montants inférieurs à ceux des pays développés, sont centrés non pas sur les ménages et la demande, mais sur les entreprises (baisse de la TVA dans les services, report de taxes, exemption de cotisations sociales, aides à l'exportation). Face aux niveaux d'endettements élevés des entreprises et des collectivités, le retrait des aides fiscales reste progressif, mais les autorités chinoises visent la réduction du soutien monétaire dans un objectif d'assainissement du système financier. Enfin, les relations internationales avec les Etats-Unis sont loin de se détendre, avec entre autres, les enjeux

¹⁶ Consensus Bloomberg au 31/03/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

d'indépendance technologique et de protection des données, avec la nécessité de montée en gamme des chaînes de production.

Au second trimestre 2021 (T2), la campagne vaccinale s'est accélérée dans les pays développés, ce qui a permis l'assouplissement graduel des restrictions sanitaires, courant mars aux Etats-Unis, suivis par le Royaume-Uni (dès avril), puis la zone euro (courant mai). Le rebond économique des Etats-Unis a été amplifié par le troisième plan budgétaire de 1900 MM\$ adopté en mars (environ 8% du PIB US), ce qui a contribué à alimenter les tensions sur les prix. L'inflation américaine, déjà attendue en hausse du fait des effets de base sur les prix de l'énergie, a surpris, avec une accélération de 2.6% a/a en mars, puis 4.2% en avril et 5.0% en mai, tirée par la vitesse du rebond de la demande, et les difficultés d'ajustements de l'offre domestique et mondiale. Ainsi, un tiers de la hausse de l'inflation en mai provenait d'une flambée des prix des voitures d'occasion et des transports aériens. Dans le même temps, les créations d'emplois ont déçu, avec une lenteur des recrutements, notamment du fait de la poursuite des aides budgétaires jusqu'à l'été (fermetures de crèches, et allocations chômage). La Réserve fédérale américaine (Fed) a estimé que la normalisation à venir du marché du travail (le taux de participation n'était que de 61.6% en mai, contre 63,4% début 2020) ne permettait pas un emballement prix-salaire, et donc un risque de dérapage inflationniste à moyen terme. Une accélération des créations d'emplois et des salaires conditionnerait la Fed à avancer sa normalisation monétaire. En juin, les prévisions médianes de la Fed tablaient sur deux remontées des taux directeurs en 2023, ce qui laisserait supposer une réduction de ses achats de titres en 2022, un scénario qui a semblé en ligne avec les attentes du marché. Cet environnement a donc amené le consensus des économistes¹⁷ à réviser les prévisions de croissance de PIB et d'inflation pour 2021. Aux Etats-Unis, les prévisions de croissance sont passées de 6.2% à fin mars à 6.6% en juin (avec une inflation révisée de 2.3% à 3.5%). L'accélération de l'inflation était un thème majeur partout dans le monde, avec des révisions haussières ce trimestre. Au niveau mondial, les tensions sur les matières premières (pétrole, bois, cuivre), mais aussi sur les chaînes d'approvisionnement (pénurie de semi-conducteurs qui a ralenti la production de voitures neuves), ainsi que l'effet amplificateur du restockage ont contribué à la montée de l'inflation. Cependant, sans l'évidence de dérapage, les banquiers centraux ont, dans l'ensemble, confirmé le maintien de conditions de financement favorables, notamment en prévision des risques liés à la fin du soutien fiscal qui pourrait entraîner une montée du chômage et des faillites d'entreprises. Dans les pays émergents, en revanche, la reprise de la consommation était moins forte qu'en Europe ou aux Etats-Unis, du fait du déploiement moins rapide des vaccins, et de soutiens budgétaires limités. Cependant, l'accélération de l'inflation a nécessité un début de normalisation des politiques monétaires dans certains pays (Brésil, Mexique, Russie, Hongrie et République tchèque). Enfin, la Chine doit trouver un rythme d'expansion compatible avec de nouvelles contraintes réglementaires et un resserrement des conditions de crédit qui ont contribué à modérer la dynamique économique en Asie.

Panorama financier

Au premier trimestre 2021 (T1), les soutiens budgétaires massifs et la rapide progression de la campagne vaccinale aux Etats-Unis, mais aussi l'efficacité du contrôle de la pandémie en Israël grâce aux vaccins, ont entraîné un regain de confiance généralisé sur les marchés financiers. Avec le renforcement des perspectives de croissance économique, les prix du baril de pétrole (Brent) et du cuivre ont augmenté, respectivement, de 23% en variation trimestrielle (t/t), et de 13% t/t au T1. La montée des prix des matières premières a ainsi contribué à une révision à la hausse des perspectives d'inflation, d'autant plus que le Réserve Fédérale américaine (Fed) a confirmé le maintien d'une politique monétaire accommodante, en ligne avec son ajustement de stratégie réalisé depuis l'été 2020. La stratégie de la Fed vise en effet à ne pas remonter ses taux directeurs tant que

¹⁷ Consensus Bloomberg au 30/06/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

les dynamiques d'inflation et d'emploi ne sont pas durablement améliorées. Les marchés mondiaux se sont donc brutalement ajustés à la réalité de cette politique reflationniste américaine. Le bond des taux 10 ans des Treasuries américains (+83pb à 1.74%) s'est accompagné d'une forte pentification de la courbe des taux (le rendement 2 ans US n'a gagné que 3pb à 0.16%), mais aussi d'une hausse des taux réels et des points morts d'inflation. Ces mouvements ont donc traduit un changement de la distribution des risques sur l'inflation US, avec l'intégration, ce qui est nouveau, d'un risque éventuel de « surchauffe » de l'économie américaine. Dans le sillage des taux Treasuries US, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont augmenté partout : +65pb à 0.85% au Royaume-Uni, +28pb à -0.29% en Allemagne, ou +29pb à -0.05% en France. Cependant en zone euro, la hausse des rendements souverains s'est accompagnée d'une baisse des taux réels, et d'une montée des points morts d'inflation. Face au risque de resserrement prématuré des conditions financières propagé par l'envolée des taux américains, les banques centrales ont dû réagir. Ainsi, la Banque Centrale européenne (BCE) a accéléré ses achats d'obligations, et cela jusqu'en juin. Dans les pays émergents, la remontée des rendements souverains a été très forte, du fait des risques de dérapages inflationnistes, sur fonds de dépréciation des devises et de rebond des prix du pétrole. Ainsi, les banques centrales au Brésil, en Russie, et Turquie ont dû augmenter leurs taux directeurs, et la banque centrale du Mexique a renoncé à sa trajectoire d'assouplissement monétaire. La correction forte et soudaine des obligations souveraines a, au global, entraîné un positionnement sur les marchés d'actifs risqués (ou « reflation trade »), au détriment des valeurs refuges, avec les chutes du yen (-6.7% en variation trimestrielle (t/t) au T1), du franc suisse (-6.2% t/t), ou encore du prix de l'or (-10% t/t). Les bourses mondiales (MSCI* world en devises locales) ont gagné 6% t/t au T1, avec une légère surperformance des marchés en retard par rapport aux Etats-Unis depuis la crise pandémique, notamment zone euro et Japon (indices MSCI* +9% t/t). Les bourses des pays exposés aux matières premières ont également relativement bien progressé : indices MSCI* au Mexique (+7% t/t), Russie (+7% t/t) et Afrique du sud (+13% t/t). Les secteurs profitant de la pentification de la courbe des taux (banques) ou du rebond cyclique de l'économie ont été favorisés, alors que les entreprises sensibles au niveau des taux d'intérêt ont sous-performé, notamment la technologie. Sur les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, les segments les plus risqués (High Yield HY)¹⁸ ont vu un resserrement significatif des écarts de taux (« spreads ») aux niveaux d'avant-crise pandémique. Enfin, les spreads des segments moins risqués (Investment Grade IG)¹⁹ se sont légèrement resserrés, toujours sur des niveaux déjà très bas depuis fin novembre.

Au second trimestre 2021 (T2), les bourses mondiales ont continué sur leur lancée (MSCI* World +7.2%, en variation trimestrielle t/t), avec une surperformance des marchés des pays développés (MSCI* +7.7% t/t) comparés aux pays émergents (MSCI* EM +3.9% t/t). La politique de reflation de la Réserve fédérale américaine (Fed) (i.e. maintenir des taux bas pendant un certain temps afin de favoriser une remontée des anticipations d'inflation), mais aussi les surprises haussières sur les résultats des entreprises ont été particulièrement favorables à la classe d'actifs. Les succès des campagnes de vaccination, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, puis en zone euro, ont permis la réouverture progressive des secteurs touchés par les contraintes sanitaires. La bourse américaine (MSCI* +8.9% t/t) a bénéficié d'une représentation sectorielle relativement équilibrée en valeurs de croissance (telles que les technologiques), et les titres « value » ou sous-évaluées (par exemple banque, énergie ou automobile). Les marchés actions aux Etats-Unis ont devancé ceux de la zone euro (MSCI* +6.2% t/t), du Royaume-Uni (MSCI* +5.8% t/t), et surtout du Japon (MSCI* +0.2% t/t en raison des inquiétudes liées à une nouvelle vague de contaminations). Les bourses des pays émergents ont enregistré un certain rattrapage, avec l'Europe de l'est, notamment tirée par la Russie (MSCI* +11.1% t/t) et l'Amérique latine, portée par le Brésil (MSCI* +9.3% t/t) et

¹⁸ High Yield (HY) fait référence à des obligations à haut rendement de qualité de notation inférieure à BBB-

¹⁹ Investment Grade (IG) fait référence à des obligations de dette privée bénéficiant d'une bonne qualité de crédit et présentant peu de risque de défaut. Cela correspond généralement à des obligations dont la qualité de notations est supérieure ou égale à BBB

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

le Mexique (MSCI* +6.3% t/t). En revanche, les hausses des bourses asiatiques étaient plus modérées, notamment la Chine (MSCI* +2.1% t/t) qui fait face à des politiques de resserrement réglementaire et monétaire. Le rebond de la demande de services a bénéficié aux marchés des matières premières, notamment le pétrole (WTI +24.2% t/t à 73.5\$/baril) et le cuivre (+6.7% t/t). Du côté des taux de change au T2, à noter le recul de l'indice du dollar US (indice DXY USD²⁰ -0.9% t/t). L'euro a gagné 1.1% t/t face au dollar US, à 1.19. Les devises émergentes contre dollar US ont évolué de façon assez homogène dans l'ensemble, de +1.5% t/t à +3.5% t/t pour le renminbi chinois, le rouble russe, le peso mexicain, ou le rand sud-africain, malgré quelques exceptions, telles que le real brésilien (+16.2% t/t), la roupie indienne (-1.6% t/t), et la lire turque (-5.2% t/t). Sur les marchés des obligations souveraines, les mouvements disparates ont reflété les retournements des anticipations de marchés quant aux politiques des banques centrales. Ainsi au T2, les taux 10 ans ont chuté aux Etats-Unis (-27.2pb à 1.47%), au Royaume-Uni (-12.9pb à 0.72%), et au Japon (-3.7pb à 0.06%). Ce revirement de tendance au T2 faisait suite à la forte hausse des rendements 10 ans des treasuries US au T1 (+83pb à 1.74%), en raison de brusques rééquilibrages de portefeuilles liés à la sortie de crise, et à la politique reflationniste des Etats-Unis (notamment l'adoption d'un troisième soutien budgétaire massif). Malgré des surprises à la hausse sur l'inflation américaine au T2 (5.0% a/a en mai), les détails de la publication ont conforté l'idée d'une poussée temporaire de l'inflation. De plus, les chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis n'ont pas permis d'envisager une surchauffe de l'économie américaine qui puisse contraindre la Fed à resserrer sa politique monétaire rapidement. La normalisation monétaire devrait être lente et graduelle, avec un ralentissement du programme d'achats, i.e. « tapering » en 2022, et une remontée des taux directeurs en 2023. En zone euro en revanche, les rendements 10 ans avaient augmenté moins fortement au T1 du fait d'une nouvelle vague pandémique dans la région et du retard de la campagne vaccinale. Les rendements obligataires ont donc continué de monter au T2, au fur et à mesure que la sortie de crise se précisait avec l'amélioration de la logistique vaccinale. De plus, les incertitudes sur les modalités de la fin des achats de la Banque centrale européenne (BCE), mais aussi les déficits publics élevés des gouvernements ont alimenté les positions vendeuses sur les titres de dette souveraine. Dans ce contexte, le taux 10 ans du Bund allemand a gagné +8pbs à -0.21% au T2, avec un élargissement des écarts de rendements des obligations des pays « cœur » (France, Belgique), et périphériques (Italie, Espagne, Portugal). Seule la Grèce a vu son taux 10 ans baisser, grâce au soutien des achats de la BCE. Sur les marchés des dettes souveraines des économies émergentes, les banques centrales au Brésil, Mexique, Russie, Hongrie, et République Tchèque ont commencé à remonter leurs taux directeurs en vue de contrôler l'inflation, ce qui a entraîné des hausses des rendements obligataires dans ces pays. A l'inverse, leurs équivalents en Afrique du sud et Turquie ont baissé du fait des moindres risques d'un resserrement prématuré de la Fed. La perspective d'une normalisation monétaire lente et graduelle en sortie de crise s'est révélée plutôt favorable aux marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, et particulièrement sur les segments les plus risqués.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 30/06/2021

²⁰ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Politique de gestion

Le semestre est caractérisé par une hausse des taux d'intérêt gouvernementaux mais aussi par une légère baisse des primes de risque obligataires, dans le prolongement de la normalisation des marchés à l'œuvre à partir d'avril 2020. En effet, les bons résultats des entreprises pour le premier trimestre 2021, une reprise économique notable dans le cadre d'un déconfinement progressif des économies des pays développés et le maintien de politiques monétaires accommodantes ont été favorables à la bonne tenue des actifs risqués. Toutefois, des pressions inflationnistes sont apparues qui ont entraîné une nette hausse des taux américains (environ 45pb sur une maturité de 10 ans, avec un point haut à 1.74% fin mars), ainsi que des taux européens (36pb sur le 10 ans allemand).

Dans ce contexte, le compartiment HRIF - SRI Euro Bond a maintenu une surexposition stratégique sur la dette du secteur privé, au détriment des dettes gouvernementales des pays « cœur ». Le fonds a participé au marché primaire, mais de façon moins active qu'en 2020, à la fois en raison de la qualité des notes E, S et G des émetteurs et du fait de primes offertes souvent peu attractives par rapport au marché secondaire. Néanmoins, la demande des investisseurs est restée soutenue dans ce contexte de taux sans risque toujours durablement très bas. A titre d'exemple, nous avons participé à E.On 2028, Morgan Stanley senior 2031, UPM 2031, Axa 2041NC2031 ou encore Wendel 2031. Nous avons également pris des positions sur le marché secondaire, sur des émetteurs offrant une combinaison rendement/risque et positionnement ISR favorable, par exemple Tesco, Hammerson et Mohawk.

Nous avons également fait un certain nombre d'arbitrages, soit en raison de l'évolution des notes E, S et G des émetteurs, soit afin d'optimiser le positionnement sur la courbe de crédit. Nous avons également cédé EDP en raison de l'implication de la société dans deux controverses qui contreviennent aux principes de Global Compact des Nations Unies.

Concernant les dettes gouvernementales des pays périphériques, nous avons régulièrement fait des arbitrages de courbe afin de maintenir une exposition proche de la neutralité, tant le soutien de la BCE et les avancées concernant le plan de relance européen de 750MM d'euros sont favorables à une compression des primes de risque au sein de la zone euro. Ainsi, l'Italie sera un des grands bénéficiaires sur plusieurs années du soutien de l'Union, ce qui viendra réduire la nécessité pour le pays de solliciter les marchés financiers pour lever des fonds.

Concernant l'exposition aux risques de taux d'intérêt, nous avons maintenu une sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence, en particulier sur les pays « cœur », ce qui a été favorable à la performance relative du portefeuille.

La performance brute globale du compartiment HRIF - SRI Euro Bond est supérieure à celle de l'indice de référence sur le période, grâce au positionnement en matière de duration ainsi qu'à la surpondération stratégique sur le secteur privé, notamment grâce au complément de rendement procuré.

A fin juin 2021, nous avons une sensibilité aux taux d'intérêt un peu inférieure à celle de l'indice de référence car nous anticipons une modeste remontée des taux gouvernementaux allemands, dans le cadre de la reprise économique et de la hausse de l'inflation, laquelle est exacerbée par les ruptures de chaînes d'approvisionnement liées à la pandémie. Par ailleurs, nous maintenons une surexposition stratégique en dettes du secteur privée qui permet de continuer à bénéficier d'un taux de rendement courant attractif dans un contexte de support pérenne de la BCE. Le niveau historiquement assez cher des primes de risque et la faible volatilité actuelle nous conduisent cependant à rester prudents. Les risques économiques liés à la pandémie ne sont pas encore écartés tandis que l'endettement des entreprises reste à surveiller.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND

Performances

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND	Perf 6 mois	Perf 6 mois bench
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND (A) (D) (EUR)	-2,23%	-2,31%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND (B) (C) (EUR)	-2,04%	-2,31%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND (I) (C) (EUR)	-2,04%	-2,31%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND (Z) (C) (EUR)	-1,84%	-2,31%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

Néant.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND

Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	290 125 508,39
b) Avoirs bancaires	327 193,72
c) Autres actifs détenus par l'OPC	1 665 141,40
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	292 117 843,51
e) Passif	-1 710 722,33
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	290 407 121,18

* Les montants sont signés

Nombre d'actions en circulation et valeur nette d'inventaire par action

Action	Type d'action	Actif net par action	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD en EUR	D	49 555 619,73	44 768,971	1 106,91
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC en EUR	C	83 752 516,25	45 950,42300	1 822,67
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND BC en EUR	C	7 835 061,86	7 294,291	1 074,13
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IC en EUR	C	96 463 398,05	529,38630	182 217,40
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC en EUR	C	52 800 525,29	48 440,818	1 090,00

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Elément du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	86,99	86,48
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	12,91	12,84
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	0,24	0,24

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Euro	EUR	290 125 508,39	99,90	99,32
TOTAL		290 125 508,39	99,90	99,32

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
FRANCE	20,54	20,42
ITALIE	14,47	14,38
ALLEMAGNE	11,48	11,42
ESPAGNE	9,79	9,74
PAYS-BAS	8,34	8,29
ETATS-UNIS	5,60	5,56
LUXEMBOURG	4,79	4,76
BELGIQUE	4,27	4,25
AUTRICHE	3,58	3,56
NORVEGE	2,99	2,98
ROYAUME-UNI	2,79	2,78
CANADA	1,99	1,98
SUEDE	1,89	1,88
PORTUGAL	1,85	1,84
IRLANDE	1,75	1,74
AUSTRALIE	1,67	1,66
FINLANDE	0,74	0,74
DANEMARK	0,49	0,49
NOUVELLE-ZELANDE	0,28	0,28
JERSEY	0,23	0,23
SINGAPOUR	0,20	0,20
REPUBLIQUE DE COREE	0,11	0,11
SUISSE	0,04	0,04
TOTAL	99,90	99,32

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,24	0,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL	0,24	0,24

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	44 461 364,01	36 623 814,44
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	6 737 015,98	5 290 276,36
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	21 958 281,70	26 033 773,10

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND

Distribution en cours de période

	Action	Montant net unitaire EUR	Crédit d'impôt (1) EUR	Montant brut unitaire (2) EUR
Dividendes versés				
28/04/2021	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD	11,28		11,28
Dividendes à verser				
	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD			

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

(2) Le montant brut unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 0.0% 05-10-28	EUR	500 000	496 745,00	0,18
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	1 700 000	2 651 410,12	0,92
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	1 800 000	3 495 392,51	1,20
ALLIANZ SE 1.301% 25-09-49	EUR	700 000	715 694,19	0,24
ALLIANZ SE 2.121% 08-07-50	EUR	800 000	875 393,07	0,30
ALLIANZ SE 2.241% 07-07-45	EUR	600 000	655 501,81	0,23
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	400 000	447 555,07	0,16
BUND DEUT ZCP 15-08-26	EUR	650 000	669 532,50	0,23
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-02-29	EUR	400 000	420 867,34	0,14
COVESTRO AG 0.875% 03-02-26	EUR	150 000	155 588,54	0,05
COVESTRO AG 1.375% 12-06-30	EUR	500 000	533 241,71	0,19
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	300 000	308 414,38	0,11
DEUTSCHE POST AG 0.75% 20-05-29	EUR	450 000	470 526,10	0,17
DEUTSCHE POST AG 1.625% 05-12-28	EUR	300 000	335 588,94	0,11
DEUTSCHLAND REP 4.75% 04/07/28	EUR	900 000	1 281 680,75	0,44
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 1.125% 05-11-79	EUR	1 000 000	1 015 376,44	0,35
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 1.625% 05-08-79	EUR	100 000	102 299,13	0,04
E.ON AG 1.625% 22-05-29 EMTN	EUR	300 000	329 604,10	0,11
E.ON SE 0.0% 28-08-24 EMTN	EUR	1 250 000	1 255 331,25	0,44
E.ON SE 0.1% 19-12-28 EMTN	EUR	533 000	524 866,05	0,18
E.ON SE 0.6% 01-10-32 EMTN	EUR	667 000	663 032,90	0,22
E.ON SE ZCP 24-10-22	EUR	600 000	602 496,00	0,20
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	700 000	720 765,07	0,24
FMEGR 0 5/8 11/30/26	EUR	450 000	460 930,22	0,16
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.0% 29-05-26	EUR	500 000	520 740,75	0,17
GERMANY 4% 04-01-37	EUR	4 700 000	7 751 199,76	2,67
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	200 000	222 428,67	0,08
KFW 0.0% 15-12-27 EMTN	EUR	500 000	508 135,00	0,18
KFW 0.01% 05-05-27 EMTN	EUR	1 550 000	1 577 901,38	0,54
LEGGR 0 7/8 11/28/27	EUR	800 000	831 278,47	0,29
LEG IMMOBILIEN SE 0.75% 30-06-31	EUR	700 000	699 846,77	0,24
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	1 000 000	1 044 953,08	0,36
VONOVIA SE 0.625% 14-12-29	EUR	400 000	400 833,59	0,13
WPP FINA 1.625% 23-03-30 EMTN	EUR	550 000	603 953,12	0,21
TOTAL ALLEMAGNE			33 349 103,78	11,48
AUSTRALIE				

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUSNET SERVICES HOLDINGS PTY 1.625% 11-03-81	EUR	408 000	417 572,02	0,14
ORIG ENER FIN 3% 05-04-23 EMTN	EUR	1 000 000	1 054 352,88	0,36
ORIGIN ENERGY FINANCE 1.0% 17-09-29	EUR	450 000	448 623,18	0,16
SYDNEY AIRPORT 2.75% 23/04/2024	EUR	850 000	920 927,38	0,32
TCLAU 1 7/8 09/16/24	EUR	600 000	643 263,53	0,22
TELS 1.125% 14-04-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 053 529,93	0,36
TRANSBURBAN FINANCE COMPANY 1.45% 16-05-29	EUR	300 000	316 497,64	0,11
TOTAL AUSTRALIE			4 854 766,56	1,67
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 1.2% 20-10-25	EUR	900 000	975 499,71	0,34
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	1 000 000	1 289 105,14	0,44
CAIAV 0 7/8 02/05/27	EUR	1 200 000	1 212 310,77	0,41
ERSTE GR BK 0.1% 16-11-28 EMTN	EUR	600 000	594 374,79	0,21
ERSTE GR BK 0.25% 26-06-24	EUR	500 000	510 000,55	0,18
ERSTE GR BK 0.625% 17-04-26	EUR	500 000	522 663,18	0,18
ERSTE GR BK 1.0% 10-06-30 EMTN	EUR	1 000 000	1 010 492,74	0,34
MONDI FINANCE EUROPE 2.375% 01-04-28	EUR	500 000	565 988,15	0,19
OMV AG 0.0% 03-07-25 EMTN	EUR	500 000	501 310,00	0,18
OMV AG 1.0% 03-07-34 EMTN	EUR	550 000	563 270,18	0,20
OMV AG 2.875% PERP	EUR	600 000	635 216,38	0,22
OMV AG 5.25% PERP	EUR	800 000	842 237,04	0,29
OMV AG 6.25% PERP	EUR	700 000	871 543,92	0,30
VERBUND AG 0.9% 01-04-41	EUR	300 000	303 313,05	0,10
TOTAL AUTRICHE			10 397 325,60	3,58
BELGIQUE				
ANHE 1.5% 18-04-30 EMTN	EUR	700 000	764 268,53	0,26
ANHEUSER INBEV SANV 1.125% 01-07-27	EUR	300 000	317 409,25	0,11
ANHEUSER INBEV SANV 1.65% 28-03-31	EUR	500 000	551 021,67	0,19
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	2 000 000	2 195 167,95	0,76
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-28	EUR	1 000 000	1 075 234,18	0,37
BELGIUM KINGDOM 4.5% 28/03/2026	EUR	650 000	814 115,65	0,28
BGB 2.6 06/22/24	EUR	3 150 000	3 458 124,59	1,19
KBC GROUPE 0.625% 10-04-25	EUR	300 000	307 372,87	0,10
KBC GROUPE 0.875% 27-06-23	EUR	1 000 000	1 023 764,86	0,35
KBC GROUPE SA 1.625% 18-09-29	EUR	1 800 000	1 896 610,32	0,66
TOTAL BELGIQUE			12 403 089,87	4,27
CANADA				
BANK OF MONTREAL 0.25% 10-01-24	EUR	400 000	407 011,97	0,14
CPPIB CAPITAL 0.25% 18-01-41	EUR	312 000	287 065,00	0,10
MGCN 1.9 11/24/23	EUR	400 000	423 226,82	0,14

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MGCN 1 1/2 09/25/27	EUR	200 000	218 420,37	0,08
PROVINCE DE L'ONTARIO 1.875% 21/05/2024	EUR	2 350 000	2 509 512,21	0,87
PROVINCE DE L'ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	1 000 000	978 590,27	0,33
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	950 000	964 633,45	0,33
TOTAL CANADA			5 788 460,09	1,99
DANEMARK				
CARLB 0 7/8 07/01/29	EUR	400 000	413 525,59	0,14
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	1 000 000	1 012 670,62	0,35
TOTAL DANEMARK			1 426 196,21	0,49
ESPAGNE				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA MADRID 2.25% 12/06/2024	EUR	700 000	756 348,51	0,26
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	400 000	413 318,47	0,14
BANKINTER 1.25% 23-12-32	EUR	600 000	602 020,93	0,21
BBVA 0.375% 02-10-24 EMTN	EUR	300 000	304 942,44	0,11
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	300 000	302 760,02	0,11
BBVASM 0 5/8 01/17/22	EUR	900 000	907 908,72	0,32
CAIXABANK 1.125% 17-05-24 EMTN	EUR	900 000	932 119,03	0,32
CAIXABANK 1.125% 27-03-26 EMTN	EUR	300 000	314 245,42	0,11
CAIXABANK 1.375% 19-06-26 EMTN	EUR	700 000	732 115,81	0,25
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	3 200 000	3 729 853,15	1,28
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	2 600 000	4 412 874,75	1,52
ESPAGNE 5.75%01-32	EUR	800 000	1 296 883,23	0,45
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.0% 07-03-25	EUR	1 200 000	1 252 566,58	0,43
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 1.25% 13-03-27	EUR	500 000	534 965,68	0,18
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	3 600 000	3 995 876,71	1,37
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	800 000	1 096 593,04	0,38
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	600 000	533 065,64	0,18
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.5% 30-04-27	EUR	1 560 000	1 712 496,30	0,59
SPGB 2 3/4 10/31/24	EUR	4 100 000	4 613 150,10	1,59
TOTAL ESPAGNE			28 444 104,53	9,80
ETATS-UNIS				
AIR PRODUCTS 0.8% 05-05-32	EUR	450 000	460 413,55	0,16
AMERICAN HONDA FIN 1.95% 18-10-24	EUR	500 000	540 535,07	0,18
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	700 000	696 049,46	0,24
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	1 450 000	1 474 332,49	0,51
BECTON DICKINSON AND 1.0% 15-12-22	EUR	350 000	357 802,22	0,12
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	600 000	596 820,49	0,21
IBRD 0 1/2 04/16/30	EUR	1 350 000	1 409 811,47	0,48
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.1% 17-09-35	EUR	500 000	484 539,52	0,17

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.25% 10-01-50	EUR	400 000	360 397,97	0,13
JOHNSON CONTROLS INTL 1.0% 15-09-23	EUR	226 000	233 090,80	0,08
LEHMAN BROTHERS HOLDINGS INC E1M 14-03-19 DEFAULT	EUR	1 100 000	110,00	
LGATE 0.875% 12-11-39 EMTN	EUR	300 000	304 585,99	0,11
LGATE 1.375% 06-03-34 EMTN	EUR	550 000	608 720,86	0,21
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.0% 02-12-22	EUR	1 000 000	1 005 555,00	0,34
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.5% 02-07-39	EUR	250 000	262 606,25	0,09
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.75% 02-07-49	EUR	350 000	373 492,00	0,13
MICROSOFT 2.625% 05/33	EUR	400 000	507 260,79	0,17
MICROSOFT CORP 3.125% 061228	EUR	1 700 000	2 111 983,47	0,72
MOHA INDU 2.0% 14-01-22	EUR	600 000	609 549,16	0,21
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.406% 29-10-27	EUR	750 000	753 503,08	0,26
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.497% 07-02-31	EUR	466 000	459 178,12	0,16
PEPSI 0.25% 06-05-24	EUR	300 000	304 762,62	0,10
PEPSI 0.875% 16-10-39	EUR	500 000	504 529,45	0,18
PEPSI 1.05% 09-10-50	EUR	324 000	317 588,71	0,11
STRYKER 0.75% 01-03-29	EUR	700 000	718 044,18	0,25
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.125% 01-03-25	EUR	250 000	251 496,56	0,09
TMO 1.45 03/16/27	EUR	509 000	546 668,75	0,19
TOTAL ETATS-UNIS			16 253 428,03	5,60
FINLANDE				
FINLANDE 4% 04/07/25	EUR	1 030 000	1 263 038,35	0,43
NORDEA BKP 0.5% 19-03-31 EMTN	EUR	350 000	350 338,92	0,12
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	548 000	540 455,28	0,19
TOTAL FINLANDE			2 153 832,55	0,74
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	1 050 000	1 192 788,98	0,41
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.5% 31-10-25	EUR	600 000	622 597,48	0,22
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.375% 05-07-32	EUR	300 000	338 465,10	0,11
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	800 000	778 700,00	0,27
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	800 000	848 951,95	0,29
AXA 1.125% 15-05-28 EMTN	EUR	500 000	544 532,23	0,19
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	800 000	802 859,78	0,28
AXA 3.25% 28-05-49 EMTN	EUR	400 000	459 962,58	0,16
AXA HOME LOAN SFH 0.01% 16-10-29	EUR	400 000	400 116,38	0,14
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	600 000	608 241,53	0,21
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.625% 15-11-27	EUR	800 000	854 772,16	0,29
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	1 200 000	1 323 453,29	0,46
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	600 000	622 080,33	0,22

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BPCE 2.75% 08-07-26	EUR	1 000 000	1 027 527,95	0,35
BPCE 2.75% 30-11-27 EMTN	EUR	600 000	632 818,97	0,22
BPCE 4.625% 18/07/23	EUR	1 400 000	1 596 948,64	0,55
BQ POSTALE 0.25% 12-07-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 013 321,51	0,35
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	900 000	963 273,88	0,34
BQ POSTALE 2.0% 13-07-28	EUR	200 000	225 362,45	0,08
CADES 0.0% 25-02-26	EUR	800 000	811 972,00	0,28
CAISSE FRANCAISE DE FIN LOC 3% 02/10/2028	EUR	500 000	623 984,18	0,22
CAPGEMINI SE 0.625% 23-06-25	EUR	300 000	307 646,73	0,10
CIE GEN DES ETS MICHELIN 1.75% 03-09-30	EUR	200 000	229 852,89	0,08
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	800 000	847 668,11	0,29
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.625% 15-03-24	EUR	800 000	819 289,15	0,28
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.375% 14-06-27	EUR	1 200 000	1 292 871,70	0,44
COVIVIO 1.625% 23-06-30	EUR	200 000	215 886,14	0,07
COVIVIO SA 1.5% 21-06-27	EUR	500 000	535 028,53	0,18
DEXIA MUN 0.5% 19-02-27 EMTN	EUR	900 000	937 878,23	0,33
E.ETAT 4,75%04 OAT	EUR	1 500 000	2 419 911,47	0,84
EDENRED 1.375% 18-06-29	EUR	600 000	642 751,44	0,22
EMPRUNT ETAT 5,75%01-32 OAT	EUR	1 220 250	2 041 677,84	0,70
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	3 500 000	3 642 626,92	1,25
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-25	EUR	1 320 000	1 346 294,40	0,47
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-29	EUR	1 300 000	1 307 507,50	0,45
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	2 800 000	2 746 325,53	0,95
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	500 000	478 470,41	0,17
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.0% 25-05-27	EUR	900 000	971 996,49	0,33
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	EUR	300 000	231 979,66	0,08
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	2 000 000	2 243 352,74	0,78
GECINA 0.875% 30-06-36 EMTN	EUR	700 000	699 512,06	0,24
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	800 000	801 561,70	0,27
LA BANQUE POSTALE 2.75% TF/TV 19/11/27	EUR	700 000	738 641,44	0,25
LA POSTE 1.375% 21-04-32 EMTN	EUR	500 000	542 446,16	0,19
LEGRAND 0.625% 24-06-28	EUR	500 000	517 550,99	0,17
OAT 2.75% 25/10/2027	EUR	2 250 000	2 732 457,64	0,95
OAT 4%06-25102038	EUR	1 250 000	2 018 865,33	0,70
ORANGE 0.75% 29-06-34 EMTN	EUR	700 000	699 091,15	0,24
ORANGE 1.0% 12-09-25 EMTN	EUR	200 000	210 601,48	0,07
ORANGE 1.625% 07-04-32 EMTN	EUR	300 000	335 458,13	0,11
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 035 785,75	0,36
ORANGE 2.0% 15-01-29 EMTN	EUR	200 000	227 987,10	0,08
ORANGE 2.375% PERP	EUR	100 000	105 762,03	0,04

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ORANGE 5.25% PERP	EUR	200 000	229 047,23	0,08
PERNOD RICARD 0.5% 24-10-27	EUR	200 000	206 054,67	0,07
SCHN ELE 0.25% 09-09-24 EMTN	EUR	500 000	508 428,70	0,17
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL 0.75% 06-02-26	EUR	500 000	524 090,00	0,18
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL ZCP 24-05-24	EUR	400 000	404 590,00	0,14
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 0.125% 18-01-29	EUR	300 000	299 748,02	0,10
SUEZ 1.625% PERP	EUR	600 000	612 011,71	0,21
TOTAL CAPITAL INTL 1.535% 31-05-39	EUR	300 000	330 273,23	0,11
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	1 200 000	1 236 470,55	0,42
TOTALENERGIES SE 2.0% PERP	EUR	350 000	358 768,60	0,12
TOTALENERGIES SE 2.625% PERP EMTN	EUR	1 700 000	1 816 316,79	0,62
TOTALENERGIES SE 2.708% PERP	EUR	150 000	156 980,72	0,05
UNIBAIL RODAMCO SE 0.875% 29-03-32	EUR	400 000	391 860,96	0,13
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% 09-04-25	EUR	600 000	649 266,25	0,22
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	1 100 000	1 108 634,77	0,39
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFLD	EUR	300 000	311 302,79	0,11
WENDEL 1.0% 01-06-31	EUR	300 000	301 045,29	0,10
TOTAL FRANCE			59 662 358,49	20,54
IRLANDE				
ABBOTT IRELAND FINANCING DAC 0.875% 27-09-23	EUR	500 000	515 994,69	0,18
AIB 0.875% 04-02-23 EMTN	EUR	400 000	410 131,18	0,14
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 003 755,14	0,34
AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN	EUR	400 000	415 177,45	0,14
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.0% 18-10-31	EUR	1 000 000	983 975,00	0,34
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	EUR	250 000	253 534,55	0,08
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	300 000	337 949,88	0,12
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	250 000	251 481,11	0,09
SWISSCOM AG VIA LUNAR FUNDING V 1.75% 15-09-25	EUR	500 000	546 242,05	0,19
ZURICH FINANCE IRELAND DESIGNATED 1.875% 17-09-50	EUR	350 000	373 997,58	0,13
TOTAL IRLANDE			5 092 238,63	1,75
ITALIE				
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	600 000	661 545,20	0,23
INTE 0.5% 05-03-24	EUR	600 000	616 116,08	0,21
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	600 000	618 132,04	0,22
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	416 000	419 627,18	0,14
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	1 200 000	1 248 000,25	0,43
INTE 1.125% 04-03-22	EUR	1 750 000	1 773 771,35	0,61
INTESA SP 3.375% 01/25	EUR	300 000	344 966,12	0,12
ITAL BUON POL 1.25% 01-12-26	EUR	6 100 000	6 457 604,83	2,22

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	4 500 000	4 782 714,71	1,65
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	4 000 000	5 014 833,48	1,73
ITALIE 5%09-010940	EUR	2 800 000	4 494 313,48	1,55
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	3 200 000	3 271 890,03	1,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	2 320 000	2 585 425,50	0,89
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	2 000 000	2 747 802,50	0,94
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	3 960 000	5 972 011,43	2,06
SNAM 0.0% 07-12-28 EMTN	EUR	508 000	491 992,92	0,17
SNAM 0.75% 17-06-30 EMTN	EUR	500 000	508 031,61	0,17
TOTAL ITALIE			42 008 778,71	14,47
JERSEY				
HEATHROW FU 1.5% 12-10-25	EUR	642 000	677 167,62	0,24
TOTAL JERSEY			677 167,62	0,24
LUXEMBOURG				
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	400 000	441 347,75	0,15
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	400 000	383 499,10	0,13
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.25% 15-06-40	EUR	500 000	481 408,22	0,16
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.875% 14-01-28	EUR	600 000	647 187,82	0,22
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	800 000	890 796,60	0,31
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-10-30	EUR	1 000 000	1 003 415,00	0,35
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	132 000	120 473,86	0,04
DIGITAL INTREPID HOLDING BV 0.625% 15-07-31	EUR	400 000	388 133,23	0,13
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	500 000	566 878,49	0,20
EURO FIN 2.35% 29-07-44 EMTN	EUR	600 000	844 851,99	0,29
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	1 550 000	1 571 560,50	0,54
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.375% 11-10-24	EUR	930 000	957 930,07	0,33
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.75% 15/09/2025	EUR	800 000	925 943,45	0,32
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	701 000	711 960,14	0,25
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	EUR	245 000	244 619,03	0,08
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.0% 28-04-30	EUR	200 000	201 667,00	0,07
MOHAWK CAPITAL FINANCE 1.75% 12-06-27	EUR	1 000 000	1 073 293,90	0,37
PROLOGIS INTL FUND II 0.75% 23-03-33	EUR	406 000	399 335,65	0,14
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09-07-29	EUR	800 000	831 109,75	0,29
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 0.375% 06-07-29	EUR	700 000	693 539,00	0,24
SELP FINANCE SARL 1.5% 20-11-25	EUR	200 000	212 338,10	0,07
SELP FINANCE SARL 1.5% 20-12-26	EUR	300 000	318 596,28	0,11
TOTAL LUXEMBOURG			13 909 884,93	4,79
NORVEGE				
DNB BANK A 0.25% 09-04-24	EUR	1 400 000	1 420 440,48	0,49
DNB BANK A 0.6% 25-09-23 EMTN	EUR	800 000	819 814,19	0,29

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DNB BANK ASA 1.125% 20-03-28	EUR	650 000	664 615,56	0,22
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 14-01-26	EUR	500 000	522 079,42	0,18
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 19-06-25	EUR	1 500 000	1 557 956,40	0,54
EQUINOR A 0.75% 22-05-26 EMTN	EUR	1 250 000	1 298 190,58	0,45
STATKRAFT AS 2.50% 11/22	EUR	1 100 000	1 159 597,47	0,40
TELENOR AS 0.25% 14-02-28 EMTN	EUR	400 000	401 430,08	0,13
TELENOR AS 1.125% 31-05-29	EUR	800 000	852 033,04	0,29
TOTAL NORVEGE			8 696 157,22	2,99
NOUVELLE-ZELANDE				
ASB FINANCE 0.5% 10-06-22 EMTN	EUR	800 000	807 853,10	0,28
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			807 853,10	0,28
PAYS-BAS				
ALLIANZ FIN II 0.5% 14-01-31	EUR	800 000	816 796,05	0,28
ALLIANZ FIN II 5.75% 08-07-41	EUR	600 000	634 514,88	0,22
ALLI FI 1.375% 21-04-31 EMTN	EUR	400 000	445 316,93	0,15
ANNGR 1 5/8 04/07/24	EUR	700 000	733 077,64	0,25
ASML HOLDING NV 0.25% 25-02-30	EUR	250 000	249 449,97	0,09
ASML HOLD NV 1.375% 07-07-26	EUR	500 000	541 630,82	0,19
BMW 0 04/14/23	EUR	450 000	452 769,75	0,16
BMW FIN 0.0% 11-01-26 EMTN	EUR	335 000	335 527,63	0,12
BMW FIN 0.5% 22-11-22 EMTN	EUR	400 000	406 368,44	0,14
BV FOR ZURICH INSURANCE 2.75% 19-02-49	EUR	700 000	793 397,88	0,28
COCA COLA HBC FINANCE BV 1.625% 14-05-31	EUR	200 000	220 957,30	0,07
CRHID 3.125% 04/03/23	EUR	400 000	426 562,19	0,15
DIGITAL DUTCH FINCO BV 0.625% 15-07-25	EUR	1 000 000	1 026 102,40	0,35
ELM BV FOR SWIS L 4.5% PERP	EUR	400 000	472 917,86	0,17
ENBW INTL FINANCE 0.25% 19-10-30	EUR	257 000	254 762,41	0,09
ENBW INTL FINANCE 1.875% 31-10-33	EUR	200 000	233 390,85	0,08
ENEL FINANCE INTL NV 0.5% 17-06-30	EUR	969 000	969 896,79	0,33
GAS NATURAL FENOSA FINANCE BV 0.875% 15-05-25	EUR	300 000	310 602,21	0,11
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 1.875% PERP	EUR	2 000 000	2 060 042,33	0,71
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	200 000	203 280,16	0,07
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	800 000	881 284,60	0,30
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	200 000	200 282,27	0,06
KPN 0 7/8 12/14/32	EUR	200 000	200 757,90	0,07
KPN 4.25% 03/22	EUR	500 000	521 695,96	0,18
LINDE FINANCE BV 0.25% 19-05-27	EUR	700 000	709 489,46	0,24
NEDER GASU 0.375% 03-10-31	EUR	250 000	250 491,13	0,09
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15-07-29	EUR	400 000	417 564,38	0,14
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 0.875% 08-09-32	EUR	200 000	205 901,97	0,07

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS BAS 5.50%98-28	EUR	620 000	878 016,14	0,30
RELX FINANCE BV 0.5% 10-03-28	EUR	200 000	202 955,33	0,07
RELX FINANCE BV 1.0% 22-03-24	EUR	500 000	515 907,26	0,17
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV 0.5% 22-05-26	EUR	900 000	922 888,48	0,32
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV 0.75% 02-05-24	EUR	400 000	410 245,37	0,14
SCHLUMBERGER FINANCE BV 0.0% 15-10-24	EUR	700 000	703 227,00	0,25
SCHLUMBERGER FINANCE BV 1.375% 28-10-26	EUR	200 000	214 887,96	0,08
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.375% 05-06-26	EUR	200 000	204 695,48	0,07
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.25% 28-02-31	EUR	400 000	439 530,63	0,15
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.375% 06-09-30	EUR	250 000	278 610,92	0,09
SLB 2 05/06/32	EUR	400 000	455 161,32	0,15
SWIS REIN CO VIA 2.6% PERP	EUR	1 450 000	1 594 354,45	0,55
TENNET HOLDING BV 0.75% 26-06-25	EUR	1 000 000	1 034 483,29	0,36
TENNET HOLDING BV 1.5% 03-06-39	EUR	800 000	873 885,42	0,31
VONOVIA FINANCE BV 1.0% 28-01-41	EUR	200 000	187 790,32	0,06
VONOVIA FINANCE BV 1.25% 06-12-24	EUR	300 000	315 698,49	0,11
TOTAL PAYS-BAS			24 207 170,02	8,34
PORTUGAL				
PGB 2.2 10/17/22	EUR	500 000	526 382,84	0,18
PGB 2 7/8 10/15/25	EUR	1 200 000	1 395 503,34	0,49
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	1 000 000	1 036 055,59	0,35
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12-04-52	EUR	300 000	275 052,12	0,09
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	800 000	937 696,44	0,33
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	1 000 000	1 211 813,29	0,42
TOTAL PORTUGAL			5 382 503,62	1,86
REPUBLIQUE DE COREE				
KOREA HOUSING FINANCE 0.75% 30-10-23	EUR	300 000	308 717,77	0,10
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			308 717,77	0,10
ROYAUME-UNI				
AVIVA PLC 3.875% 03-07-44	EUR	1 000 000	1 143 813,84	0,39
BRITISH TEL 0.5% 12-09-25 EMTN	EUR	300 000	305 452,11	0,11
CCE 0.7 09/12/31	EUR	300 000	301 426,25	0,10
DIAGEO FINANCE 0.125% 12-10-23	EUR	350 000	353 255,24	0,13
DIAGEO FINANCE 0.5% 19-06-24	EUR	850 000	866 173,87	0,29
MONDI FINANCE 1.625% 27-04-26	EUR	200 000	214 202,67	0,07
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.125% 20-07-28	EUR	200 000	198 796,64	0,07
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.375% 03-01-26	EUR	400 000	407 763,73	0,14
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 0.625% 19-04-23	EUR	650 000	662 647,13	0,23
NATL GRI 0.625% 22-09-24 EMTN	EUR	250 000	256 740,22	0,09

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.823% 07-07-32	EUR	250 000	255 060,57	0,08
NATWEST MKTS 0.125% 18-06-26	EUR	640 000	637 771,48	0,22
NGG FINANCE 1.625% 05-12-79	EUR	500 000	510 804,90	0,18
SCOTTISH AND SOUTHERN ENERGY 0.875% 06-09-25	EUR	400 000	416 917,12	0,14
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.375% 27-07-29	EUR	240 000	235 038,66	0,08
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	500 000	514 925,03	0,18
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 1.375% 24-10-23	EUR	800 000	832 592,38	0,29
TOTAL ROYAUME-UNI			8 113 381,84	2,79
SINGAPOUR				
TEMASEK FINANCIAL I 0.5% 20-11-31	EUR	250 000	252 037,12	0,09
TEMASEK FINANCIAL I 1.25% 20-11-49	EUR	300 000	329 710,87	0,11
TOTAL SINGAPOUR			581 747,99	0,20
SUEDE				
NORDEA BK PUBL 0.625% 18-08-31	EUR	704 000	703 345,67	0,25
SCA HYGIENE AB 1.125% 27-03-24	EUR	1 350 000	1 397 053,88	0,48
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.25% 20-06-24	EUR	550 000	560 844,46	0,19
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 21-06-28	EUR	600 000	598 342,81	0,21
TELE2 AB 1.125% 15-05-24 EMTN	EUR	1 300 000	1 342 385,79	0,46
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	600 000	609 629,34	0,21
VOLVO TREASURY AB 0.0% 18-05-26	EUR	280 000	279 647,20	0,09
TOTAL SUEDE			5 491 249,15	1,89
SUISSE				
GIVAUDAN AG 2.0% 17-09-30	EUR	100 000	115 992,08	0,04
TOTAL SUISSE			115 992,08	0,04
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			290 125 508,39	99,90
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			290 125 508,39	99,90
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC Monétaire	EUR	229	697 557,59	0,24
TOTAL FRANCE			697 557,59	0,24
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			697 557,59	0,24
TOTAL Organismes de placement collectif			697 557,59	0,24
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
FGBL BUND 10A 0921	EUR	-12	-320,00	
XEUR FGBM BOB 0921	EUR	28	3 360,00	0,01

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI EURO BOND

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
XEUR FGBX BUX 0921	EUR	38	100 120,00	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			103 160,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			103 160,00	0,04
TOTAL Instrument financier à terme			103 160,00	0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-103 160	-103 160,00	-0,04
TOTAL Appel de marge			-103 160,00	-0,04
Créances			864 103,81	0,30
Dettes			-1 453 156,35	-0,50
Comptes financiers			173 107,74	0,06
Actif net			290 407 121,18	100,00

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

Compartiment

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

Informations concernant l'OPCVM

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young et Autres

Forme juridique

SICAV de droit français.

Compartiments/nourricier

Le compartiment de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS a été créé le 30 septembre 2019.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI MODERATE est de maximiser une performance correspondant à un investissement modérément exposé au risque des marchés actions, sur un horizon de placement recommandé d'au moins 3 ans. Cet investissement est effectué en sélectionnant des titres d'entreprises ou de pays sélectionnés pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière. L'allocation stratégique de long terme est composée de 30% d'actions et 70% d'obligations internationales avec un biais euro.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

Indicateur de référence

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI MODERATE n'a pas d'indice de référence.

En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement.

Stratégie d'investissement

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI MODERATE est un compartiment profilé au sein d'une gamme ISR multi-asset composée de plusieurs profils. Avec une allocation stratégique composée en moyenne de 30% d'actions, il constitue un investissement modérément exposé au risque des marchés actions.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

Les sources de performance du compartiment résident dans :

- l'allocation tactique des classes d'actifs ;
- la sélection de valeurs répondant à des critères extra-financiers et financiers ;
- la gestion active du risque de taux et de crédit ;
- la gestion active du risque de change.

La stratégie d'investissement du compartiment se décompose donc en plusieurs étapes successives :

1) L'allocation tactique entre les classes d'actifs :

L'allocation d'actifs est une source de valeur ajoutée dans la mesure où les marchés financiers ont des performances différenciées et dépendantes du cycle économique. Par exemple, des phases de ralentissement sont généralement traduites par une performance négative des marchés actions et une performance positive des marchés obligataires. L'allocation tactique prend ainsi toute son importance car elle vise à optimiser l'exposition globale du portefeuille grâce à la gestion conjointe de plusieurs classes d'actifs.

A partir de l'allocation stratégique composée en moyenne de 70% de taux, le gérant expose le compartiment de 65% à 75% au marché de taux afin de l'adapter à nos anticipations et à notre scénario économique. Ainsi, l'anticipation d'une tendance de hausse à moyen terme des marchés de taux est traduite par une exposition supérieure du portefeuille à cette classe d'actifs. L'intensité de la surexposition par rapport à l'allocation stratégique dépend ensuite de la conviction du gérant.

2) L'évaluation et la sélection de titres selon des critères extra-financiers :

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI MODERATE est investi, selon les choix du gérant, soit en investissant dans des titres de sociétés ou de pays, soit en investissant dans des OPC gérés par le groupe HSBC. Cette étape du processus consiste, en suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (« E.S.G ») :

- Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : à sélectionner, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » celles ayant les meilleures pratiques E.S.G (par exemple : Energie, Transports...), et
- Pour les émissions gouvernementales (obligations), à sélectionner selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière Oekom.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Chaque émission bénéficiera de 4 notes : une note E, une note S, une note G et une note agrégée. Les trois premières sont fournies par des agences de notation externes qui s'attachent à apprécier les aspects pertinents pour le secteur auquel l'entreprise notée appartient. Les secteurs du tabac et de l'armement sont systématiquement exclus, le secteur du charbon thermique étant quant à lui partiellement exclu s'agissant de la production d'électricité (entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique) et totalement exclu s'agissant des entreprises d'extraction de charbon thermique. Sont systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou d'au moins deux violations présumées.

Concernant la Gouvernance, des aspects tels que la structure et la représentativité du conseil d'administration, l'assiduité et le niveau d'indépendance des administrateurs, la transparence concernant le mode de fixation des cadres dirigeants, la robustesse des processus d'audit et de contrôle ou encore le respect des droits des actionnaires minoritaires font l'objet d'une analyse systématique. L'appréciation de la performance de l'entreprise dans ces domaines prendra aussi en considération le pays d'appartenance de l'entreprise, celui où elle est cotée et/ou celui où elle a son siège social par exemple. En effet, les pratiques de gouvernance d'entreprise sont très fortement conditionnées par des législations nationales. Toutefois, elles seront aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les OECD Guidelines.

Les aspects Environnementaux sont quant à eux liés à la nature de l'activité de l'entreprise, à son secteur d'appartenance. Ainsi, dans les industries extractives, les « utilities » ou le transport aérien, le rejet des émissions de CO₂, directement liées à l'activité de l'entreprise sont d'une importance primordiale : leur non mesure et leur non maîtrise peuvent représenter un risque industriel majeur et peuvent se traduire par des pénalités financières et/ou des dommages réputationnels majeurs. En revanche dans le secteur de l'automobile ou de la production d'équipements électriques, la capacité de l'entreprise à investir dans le développement de produits et solutions aptes à rendre le service attendu seront plus évalués, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre dans leur phase d'utilisation : véhicules hybrides ou électriques, systèmes intelligents de régulation et d'optimisation de la consommation d'énergie : « smart grid ». Enfin, certains secteurs ont un impact environnemental direct très ténu comme les médias, la finance...

Le troisième pilier, Sociétal, recouvre des notions liées aux relations avec la société civile, à la gestion du personnel, politique de rémunération et de formation, respect du droit syndical, santé au travail, politique de sécurité. La nature même de l'activité de l'entreprise va fortement conditionner la nature et l'importance relative de ces pratiques. Ainsi dans des secteurs présentant un caractère de dangerosité avérée tels que la construction, les mines par exemple, la prévention des accidents du travail et la sécurité sont des critères regardés en priorité. En revanche dans des secteurs comme les télécoms, l'équité des politiques tarifaires appliquées à la clientèle ou encore la protection des données personnelles sont des thématiques importantes.

Enfin, ces 3 notes sont agrégées afin de constituer une note ESG qui va permettre de hiérarchiser les entreprises. La sélection des valeurs selon ces critères E.S.G s'appuie sur un modèle d'analyse E.S.G propriétaire, alimenté par des données provenant d'agences de notation extra-financière et de la recherche interne.

Les titres sont notés de 0 à 10. Chaque valeur est rattachée à l'un des 30 secteurs E.S.G qui ont été déterminés par la Société de Gestion en partant d'un univers initial composé de 400 valeurs de grandes et moyennes capitalisations de la zone euro qui sont suivies par nos analystes financiers.

Ces 30 secteurs E.S.G rassemblent les émetteurs en groupes, pour lesquels sont déterminés une pondération des piliers E, S et G qui s'appuie sur les études approfondies que produisent les analystes sous la responsabilité du Responsable Monde de la recherche E.S.G. Pour que celle-ci

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

ait du sens, les notes ESG = X% de la note E + Y% de la note S + Z% de la note G seront construites à partir de coefficients X, Y, Z propres à chaque secteur. A titre d'exemple, les secteurs financiers se caractériseront par un poids très important accordé à la gouvernance (G) : jusqu'à 60% tandis que dans des secteurs à fort impact environnemental le E pourra peser jusqu'à 50% de la note totale. La pondération de ces coefficients X, Y, Z est donc le reflet de notre connaissance des différents secteurs d'activité et de leurs impacts ESG respectifs. Elle est la résultante d'un travail ayant mobilisé aussi bien nos ressources de recherche interne que de la recherche académique.

L'univers ISR consiste à prendre en compte les critères E.S.G et à classer les entreprises en quartile au sein de chaque secteur. Chaque mois, une mise à jour des notations de l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE est effectuée.

Les valeurs classées en 4^{ème} quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 15% maximum de l'actif net dans le 3^{ème} quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1^{er} et 2^{ème} quartiles.

En application de cette méthodologie de sélection des valeurs, au sein d'un même secteur, au moins 25% des entreprises sont conduites à être exclues.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit être effectuée dans les deux semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de trois mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les entreprises classées en 4^{ème} quartile.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% maximum de valeurs non notées selon des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance. Les valeurs non notées correspondent à des valeurs pour lesquels notre contributeur E.S.G ne fournit pas les données essentielles au calcul des données E, S, G et de la note combinée.

Le Code de transparence afférent au compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI MODERATE, est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr/fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment. Ces informations ISR sont également disponibles dans son rapport annuel.

La Société de Gestion a également mis en place une politique d'engagement traduite notamment par une présence auprès des entreprises, par des visites sous forme d'entretiens individuels et par l'exercice de notre politique de vote. Cette politique ainsi que les rapports concernant les activités d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

3) Evaluation des critères financiers

Cette étape est consacrée à la sélection des titres au sein de l'univers ISR défini, sur des critères purement financiers. Nous pensons que les entreprises qui répondent à l'ensemble de critères extra-financiers et financiers inscrivent leur activité dans une véritable logique de développement à long terme.

La stratégie de sélection des actions consiste à rechercher les sociétés dont la valorisation actuelle ne reflète pas la profitabilité structurelle qu'elles sont susceptibles de générer en temps normal selon nous. Les décisions d'investissement sont basées sur l'analyse des fondamentaux et des valorisations.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

La stratégie de sélection des obligations et titres de créances

- 1- *gestion active du risque de taux*, qui se décompose en une gestion de la sensibilité et stratégies de courbe. La sensibilité globale du compartiment et la stratégie de courbe sont décidées en fonction des anticipations de marchés de l'équipe de gestion concernant respectivement l'évolution des taux d'intérêt (en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations à taux fixe chute) et la déformation de la courbe des taux (exposition à des points particuliers de courbe pour profiter de l'aplatissement, la pentification ou la courbure de la courbe des taux).
- 2- *gestion active du risque de crédit*, qui se décompose en une allocation crédit : cette allocation entre émetteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dépend de l'analyse en valeur relative des titres non gouvernementaux réalisée par l'équipe de gestion et basée sur des données qualitatives et quantitatives pour évaluer la cherté relative d'un titre : notre évaluation de la valeur du titre est comparée à son prix de marché.

Une sélection rigoureuse des émetteurs en fonction de leur profil rendement-risque, l'objectif étant de minimiser le risque à rendement égal. Cette sélection repose sur une connaissance approfondie des émetteurs, liée à l'expertise de notre équipe d'analystes crédit.

Par ailleurs, afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant aura la possibilité d'investir dans les compartiments HRIF- EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ; HRIF – SRI EUROLAND EQUITY ; HRIF – SRI EURO BOND et HRIF - SRI GLOBAL EQUITY de la SICAV RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS.

La gestion active du risque de change : les décisions d'investissement en devises autres que l'euro sont fondées sur l'analyse du contexte macroéconomique et de facteurs spécifiques aux marchés des changes.

L'exposition au risque de change est autorisée et peut aller jusqu'à 10% maximum de l'actif.

Instruments utilisés

Actions :

Le compartiment est investi à hauteur de 25% minimum à 35% maximum de l'actif en actions et autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Le compartiment peut investir en actions de petite, moyenne et grande capitalisations.

Le gérant peut également procéder à l'investissement dans ces instruments via des OPC de droit français ou européens et/ou fonds d'investissement.

La politique de la Société de Gestion en matière de droit de vote se fait conformément à la politique déposée à l'AMF et disponible sur notre site Internet (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

Titres de créances et Instruments du marché monétaire :

Le compartiment est investi de 65% minimum à 75% maximum de l'actif en obligations à taux fixe (dont EMTN), titres de créances négociables, obligations à taux variables et indexées sur l'inflation, véhicules de titrisation et obligations foncières.

Le gérant peut toutefois procéder à l'investissement dans ces instruments via des OPC de droit français ou européens et/ou fonds d'investissement.

Le compartiment peut investir jusqu'à 75% maximum de son actif en dette privée.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Les titres de créances et instruments du marché monétaire seront émis par des émetteurs notés à l'achat « Investment Grade » (notés BBB-/Baa3 minimum par les agences Standard and Poor's ou équivalent, ou jugés équivalents par la Société de Gestion). La note prise en considération est la note la plus faible des deux.

Le compartiment investi dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire court terme dans une fourchette d'utilisation envisagée de 0% à 10%, dont la notation sera égale à A1/P1 (Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion et/ou équivalent de long terme), utilisés pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion et éventuellement pour la gestion de la trésorerie.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

La fourchette de sensibilité du compartiment est de +3.5 à +6. La sensibilité d'une obligation est la variation du prix de cette obligation lorsque les taux d'intérêt varient.

Actions ou parts d'autres OPC ou Fonds d'Investissement (jusqu'à 10% de son actif) :

Pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion, et pour la gestion de la trésorerie :

- OPCVM de droit français ou étranger ;
- Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français ou FIA de droit étranger ;
- Autres fonds d'investissement : « trackers » - ETF (Exchange Traded Funds : supports indiciels cotés).

Le gérant investira dans des OPC gérés ou distribués par une entité du groupe HSBC, sauf à ce que de tels OPC ne soient pas éligibles ou adaptés, ces OPC devront répondre à des objectifs financiers et extra-financiers définis.

Les stratégies ISR des OPC ou Fonds d'Investissement pouvant être sélectionnés par le gérant (hors OPC/Fonds d'Investissement gérés par la Société de Gestion) peuvent avoir recours à des indicateurs E.S.G et/ou des approches ISR différentes et indépendantes du compartiment.

Instruments dérivés :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autres risques (à préciser).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

Nature des instruments utilisés :

- Futures (marchés réglementés) ;
- Options sur futures et titres (marchés réglementés) ;
- Options sur titres (marchés de gré à gré) ;
- Swaps (instruments de gré à gré) ;
- Change à terme (instruments de gré à gré) ;
- Dérivés de crédit.

Le compartiment n'aura pas recours aux TRS (Total Return Swap).

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc ;
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques ;
- Augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier maximum autorisé : levier 1 ;
- Autre stratégie (à préciser).

Les contreparties éligibles aux opérations sur les instruments financiers à terme de gré à gré sont sélectionnées selon la procédure décrite au paragraphe : « Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires ».

Les garanties financières mises en place dans le cadre des instruments financiers à terme de gré à gré font l'objet d'une politique en matière de garanties financières disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Ces opérations pourront être conclues avec des contreparties sélectionnées par la Société de Gestion parmi des établissements financiers ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. Ces contreparties pourront être des sociétés liées au Groupe HSBC.

Ces contreparties doivent être de bonne qualité de crédit et en tout état de cause la notation minimale est de BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion.

Cette politique en matière de garanties financières précise :

- La décote applicable aux garanties financières. Celle-ci dépend de la volatilité du titre qui est caractérisée par le type d'actifs reçus, le rating, la maturité du titre... Cette décote a pour effet de demander une garantie financière supérieure à la valeur de marché de l'instrument financier.
- Les actifs acceptés en garantie qui peuvent être constitués d'espèces, de titres d'état, titres négociables à court terme et titres de créances / obligations émis par des émetteurs privés.

Les garanties financières autres que les espèces ne peuvent être vendues, réinvestis ou mises en gages. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans.

Les titres reçus en garanties financières ne peuvent être vendus, réinvestis ou mis en gages. Ces titres doivent être liquides, cessibles à tout moment et diversifiés, ils doivent être émis par des émetteurs de haute qualité qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit et la volatilité des prix des titres.

Les garanties financières constituées d'espèces sont obligatoirement :

- placées en dépôts auprès d'établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes,
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité,
- investies dans des prises de titres en pensions dont la contrepartie est un établissement de crédit soumis à une surveillance prudentielle, et pour lesquels le compartiment peut rappeler les espèces à tout moment,
- investies dans des OPC monétaires à court terme.

La remise des garanties financières sous la forme de titre et/ou espèces sont conservés dans des comptes ségrégués par le dépositaire.

Titres intégrant des dérivés (jusqu'à 25% de l'actif net) :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autre risque (à préciser).

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

Nature des instruments utilisés : EMTN, obligations callables / puttables

Les dérivés intégrés sont utilisés comme alternative à une intervention directe sur les dérivés purs.

Dépôts :

Par référence au Code monétaire et financier, les dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion du compartiment en lui permettant de gérer la trésorerie.

Les dépôts peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment.

Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le compartiment peut se trouver de manière temporaire en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% maximum de l'actif.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le compartiment pourra effectuer des opérations d'acquisition et cession de titres.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

La politique de la Société de Gestion en matière de droit de vote se fait conformément à la politique disponible sur notre site internet (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risques principaux :

- Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire du compartiment repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et titres les plus performants.
- Risque de perte en capital : il existe un risque que le capital investi initialement, ne soit pas intégralement restitué.
- Risque de taux : la partie du portefeuille investie dans des instruments de taux pourra être impactée par des mouvements de hausse ou de baisse des taux d'intérêt. En effet lorsque les taux d'intérêt à long terme montent, le cours des obligations baisse. Ces mouvements pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de crédit : lorsque les instruments de taux sont investis sur des titres émis par des émetteurs privés, le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. De ce fait, la valeur liquidative du compartiment pourra baisser.
- Risque actions : la baisse du cours des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment. En période de volatilité importante des marchés d'actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser du fait de l'exposition possible du compartiment à ces mêmes marchés. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les marchés de valeurs de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs faibles capitalisations, peuvent fluctuer et entraîner ainsi une baisse de la valeur des investissements du compartiment. L'investissement dans les petites et moyennes capitalisations peut entraîner une baisse de la valeur du fonds plus importante et plus rapide.
- Risque lié aux instruments financiers à terme : l'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou diminuer la volatilité du compartiment, et avoir un impact sur la valeur liquidative (à la hausse comme à la baisse).

Risques accessoires :

- Risque de conflits d'intérêts potentiels : le risque de conflits d'intérêt, dans le cadre des opérations sur contrats financiers et/ou acquisitions et cessions temporaires de titres, peut exister lorsque l'intermédiaire utilisé pour sélectionner une contrepartie, ou la contrepartie elle-même, est lié à la Société de Gestion (ou au dépositaire) par un lien capitalistique direct ou indirect. La gestion de ce risque est décrite dans la « Politique relative aux conflits d'intérêt » établie par la Société de Gestion et disponible sur son site internet.
- Risque de contrepartie : le compartiment est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation de contrats financiers à terme de gré à gré et acquisitions et cessions temporaires de

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

titres. Il s'agit du risque que la contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement, etc...). Dans ce cas, la défaillance de la contrepartie pourrait entraîner la baisse de la valeur liquidative du compartiment. Ce risque est diminué par la mise en place de garanties financières entre le compartiment et la contrepartie, telles que décrites dans la Stratégie d'investissement.

- Risque lié à la gestion des garanties financières : l'investisseur peut être exposé, à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci), à un risque opérationnel et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative du compartiment pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, l'investisseur pourra également être exposé à un risque de liquidité entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres. L'investisseur peut être exposé, à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci), à un risque opérationnel et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative du compartiment pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, l'investisseur pourra également être exposé à un risque de liquidité entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.
- Risque de change : le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du compartiment.
- Risque lié à l'inflation : le compartiment ne présente aucune protection systématique contre l'inflation c'est à dire la hausse du niveau général des prix sur une période donnée. La performance de l'OPCVM mesurée en terme réel sera ainsi diminuée proportionnellement au taux d'inflation observé sur la période de référence.
- Risque de liquidité : certains marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles le compartiment valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.
- Risque de titrisation : pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Conformément aux dispositions réglementaires, le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables par un organisme de placement collectif en valeurs mobilières sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Sommes distribuables	Actions
Résultat net (1)	Capitalisation
Plus-values réalisées nettes (2)	Capitalisation

Règles d'investissement

Les règles légales d'investissement applicables à cette SICAV sont celles qui régissent les OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ainsi que celles qui s'appliquent à sa classification AMF.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode de calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Le premier trimestre 2021 (T1) a marqué un tournant décisif en matière de politique budgétaire aux Etats-Unis. Dès janvier, la nouvelle administration a annoncé un troisième plan de soutien budgétaire (1900 MM\$ ou 8.4% du PIB US), qui s'ajoute aux 900 MM\$ votés en décembre. Ce troisième plan budgétaire, adopté mi-mars, vise un soutien de la demande des ménages fragilisée par la crise pandémique : chèque supplémentaire de 1400 \$, hausse des allocations chômage supplémentaires et prolongation jusqu'à septembre. La nouvelle administration démocrate sous l'impulsion de Joe Biden, et de sa secrétaire au trésor, Janet Yellen (ex présidente de la Réserve fédérale américaine) vise des changements radicaux par rapport à l'administration précédente : lutte contre le réchauffement climatique, régulation financière, augmentation à venir de la fiscalité, rapprochement avec les pays alliés (entre autres, Europe et Japon), et participation aux négociations internationales. Dès février, un nouveau plan de relance, d'environ 2 200 MM\$ sur 8 ans, est déjà évoqué, autour des infrastructures, de la transition écologique, de la 5G et du capital humain (système de santé, éducation, dette étudiante, entre autres) qui serait compensé en partie par une hausse du taux d'impôt des entreprises (de 21% à 28%), et une imposition minimum sur les revenus à l'étranger des multinationales. Ce plan de relance de long terme, objet d'intenses négociations, sera probablement ajusté, et ne sera soumis au vote que durant l'automne. En parallèle des annonces budgétaires massives, les Etats-Unis voient leur situation pandémique s'améliorer rapidement, avec l'accélération du programme de vaccination, et la réouverture des hôtels et restaurants dans certains états, ce qui laisse entrevoir un fort rebond du PIB et de l'emploi américain dès le T1. Au-delà de ce rebond cyclique, un changement plus structurel semble s'amorcer dans l'après-crise, où les politiques publiques s'interposeraient dans le développement économique, sur la base d'enjeux climatiques, d'inégalités sociales, et d'indépendance technologique ou sanitaire.

A contre-tendance des Etats-Unis, la situation pandémique se détériore dans les pays émergents, notamment en Inde et au Brésil, mais aussi dans l'Union européenne (UE). L'UE traverse une troisième vague pandémique, ce qui entraîne de nouvelles restrictions sanitaires. Le programme de vaccination a pris d'importants retards, en raison de difficultés logistiques, des incertitudes sur les risques et l'efficacité des vaccins, mais surtout à cause de délais inattendus sur l'approvisionnement, ce qui, au final, met en doute la politique sanitaire de l'UE. Fin mars, seulement 18% de la population de l'UE avait reçu une première dose (45% aux Etats-Unis, 53% au Royaume-Uni). Le rebond économique anticipé dès avril est donc reporté, et la saison touristique reste incertaine en raison de la montée en puissance des nouveaux variants. Dans ce contexte entre janvier et mars, les perspectives de croissance du PIB en 2021 ²¹ ont été revues à la baisse : de 4.4% à 4.2% en zone euro. A l'inverse, la croissance du PIB américain est révisée en forte hausse, de 4.4% à 6.2% (et de 4.3% à 5.4% au Royaume-Uni).

La Chine qui, depuis le début de la crise pandémique, était la locomotive de la croissance mondiale, semble avoir passé le relais aux Etats-Unis. Jusqu'à présent la situation économique de la Chine était plus avancée que dans le reste du monde : le PIB du pays a retrouvé son niveau d'avant crise dès le 3^{ème} trimestre 2020. Les mesures de soutien budgétaire, aux montants inférieurs à ceux des pays développés, sont centrés non pas sur les ménages et la demande, mais sur les entreprises (baisse de la TVA dans les services, report de taxes, exemption de cotisations sociales, aides à l'exportation). Face aux niveaux d'endettements élevés des entreprises et des collectivités, le retrait des aides fiscales reste progressif, mais les autorités chinoises visent la réduction du soutien monétaire dans un objectif d'assainissement du système financier. Enfin, les relations internationales avec les Etats-Unis sont loin de se détendre, avec entre autres, les enjeux

²¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

d'indépendance technologique et de protection des données, avec la nécessité de montée en gamme des chaînes de production.

Au second trimestre 2021 (T2), la campagne vaccinale s'est accélérée dans les pays développés, ce qui a permis l'assouplissement graduel des restrictions sanitaires, courant mars aux Etats-Unis, suivis par le Royaume-Uni (dès avril), puis la zone euro (courant mai). Le rebond économique des Etats-Unis a été amplifié par le troisième plan budgétaire de 1900 MM\$ adopté en mars (environ 8% du PIB US), ce qui a contribué à alimenter les tensions sur les prix. L'inflation américaine, déjà attendue en hausse du fait des effets de base sur les prix de l'énergie, a surpris, avec une accélération de 2.6% a/a en mars, puis 4.2% en avril et 5.0% en mai, tirée par la vitesse du rebond de la demande, et les difficultés d'ajustements de l'offre domestique et mondiale. Ainsi, un tiers de la hausse de l'inflation en mai provenait d'une flambée des prix des voitures d'occasion et des transports aériens. Dans le même temps, les créations d'emplois ont déçu, avec une lenteur des recrutements, notamment du fait de la poursuite des aides budgétaires jusqu'à l'été (fermetures de crèches, et allocations chômage). La Réserve fédérale américaine (Fed) a estimé que la normalisation à venir du marché du travail (le taux de participation n'était que de 61.6% en mai, contre 63,4% début 2020) ne permettait pas un emballement prix-salaire, et donc un risque de dérapage inflationniste à moyen terme. Une accélération des créations d'emplois et des salaires conditionnerait la Fed à avancer sa normalisation monétaire. En juin, les prévisions médianes de la Fed tablaient sur deux remontées des taux directeurs en 2023, ce qui laisserait supposer une réduction de ses achats de titres en 2022, un scénario qui a semblé en ligne avec les attentes du marché. Cet environnement a donc amené le consensus des économistes²² à réviser les prévisions de croissance de PIB et d'inflation pour 2021. Aux Etats-Unis, les prévisions de croissance sont passées de 6.2% à fin mars à 6.6% en juin (avec une inflation révisée de 2.3% à 3.5%). L'accélération de l'inflation était un thème majeur partout dans le monde, avec des révisions haussières ce trimestre. Au niveau mondial, les tensions sur les matières premières (pétrole, bois, cuivre), mais aussi sur les chaînes d'approvisionnement (pénurie de semi-conducteurs qui a ralenti la production de voitures neuves), ainsi que l'effet amplificateur du restockage ont contribué à la montée de l'inflation. Cependant, sans l'évidence de dérapage, les banquiers centraux ont, dans l'ensemble, confirmé le maintien de conditions de financement favorables, notamment en prévision des risques liés à la fin du soutien fiscal qui pourrait entraîner une montée du chômage et des faillites d'entreprises. Dans les pays émergents, en revanche, la reprise de la consommation était moins forte qu'en Europe ou aux Etats-Unis, du fait du déploiement moins rapide des vaccins, et de soutiens budgétaires limités. Cependant, l'accélération de l'inflation a nécessité un début de normalisation des politiques monétaires dans certains pays (Brésil, Mexique, Russie, Hongrie et République tchèque). Enfin, la Chine doit trouver un rythme d'expansion compatible avec de nouvelles contraintes réglementaires et un resserrement des conditions de crédit qui ont contribué à modérer la dynamique économique en Asie.

Panorama financier

Au premier trimestre 2021 (T1), les soutiens budgétaires massifs et la rapide progression de la campagne vaccinale aux Etats-Unis, mais aussi l'efficacité du contrôle de la pandémie en Israël grâce aux vaccins, ont entraîné un regain de confiance généralisé sur les marchés financiers. Avec le renforcement des perspectives de croissance économique, les prix du baril de pétrole (Brent) et du cuivre ont augmenté, respectivement, de 23% en variation trimestrielle (t/t), et de 13% t/t au T1. La montée des prix des matières premières a ainsi contribué à une révision à la hausse des perspectives d'inflation, d'autant plus que le Réserve Fédérale américaine (Fed) a confirmé le maintien d'une politique monétaire accommodante, en ligne avec son ajustement de stratégie réalisé depuis l'été 2020. La stratégie de la Fed vise en effet à ne pas remonter ses taux directeurs tant que

²² Consensus Bloomberg au 30/06/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

les dynamiques d'inflation et d'emploi ne sont pas durablement améliorées. Les marchés mondiaux se sont donc brutalement ajustés à la réalité de cette politique reflationniste américaine. Le bond des taux 10 ans des Treasuries américains (+83pb à 1.74%) s'est accompagné d'une forte pentification de la courbe des taux (le rendement 2 ans US n'a gagné que 3pb à 0.16%), mais aussi d'une hausse des taux réels et des points morts d'inflation. Ces mouvements ont donc traduit un changement de la distribution des risques sur l'inflation US, avec l'intégration, ce qui est nouveau, d'un risque éventuel de « surchauffe » de l'économie américaine. Dans le sillage des taux Treasuries US, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont augmenté partout : +65pb à 0.85% au Royaume-Uni, +28pb à -0.29% en Allemagne, ou +29pb à -0.05% en France. Cependant en zone euro, la hausse des rendements souverains s'est accompagnée d'une baisse des taux réels, et d'une montée des points morts d'inflation. Face au risque de resserrement prématuré des conditions financières propagé par l'envolée des taux américains, les banques centrales ont dû réagir. Ainsi, la Banque Centrale européenne (BCE) a accéléré ses achats d'obligations, et cela jusqu'en juin. Dans les pays émergents, la remontée des rendements souverains a été très forte, du fait des risques de dérapages inflationnistes, sur fonds de dépréciation des devises et de rebond des prix du pétrole. Ainsi, les banques centrales au Brésil, en Russie, et Turquie ont dû augmenter leurs taux directeurs, et la banque centrale du Mexique a renoncé à sa trajectoire d'assouplissement monétaire. La correction forte et soudaine des obligations souveraines a, au global, entraîné un positionnement sur les marchés d'actifs risqués (ou « reflation trade »), au détriment des valeurs refuges, avec les chutes du yen (-6.7% en variation trimestrielle (t/t) au T1), du franc suisse (-6.2% t/t), ou encore du prix de l'or (-10% t/t). Les bourses mondiales (MSCI* world en devises locales) ont gagné 6% t/t au T1, avec une légère surperformance des marchés en retard par rapport aux Etats-Unis depuis la crise pandémique, notamment zone euro et Japon (indices MSCI* +9% t/t). Les bourses des pays exposés aux matières premières ont également relativement bien progressé : indices MSCI* au Mexique (+7% t/t), Russie (+7% t/t) et Afrique du sud (+13% t/t). Les secteurs profitant de la pentification de la courbe des taux (banques) ou du rebond cyclique de l'économie ont été favorisés, alors que les entreprises sensibles au niveau des taux d'intérêt ont sous-performé, notamment la technologie. Sur les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, les segments les plus risqués (High Yield HY)²³ ont vu un resserrement significatif des écarts de taux (« spreads ») aux niveaux d'avant-crise pandémique. Enfin, les spreads des segments moins risqués (Investment Grade IG)²⁴ se sont légèrement resserrés, toujours sur des niveaux déjà très bas depuis fin novembre.

Au second trimestre 2021 (T2), les bourses mondiales ont continué sur leur lancée (MSCI* World +7.2%, en variation trimestrielle t/t), avec une surperformance des marchés des pays développés (MSCI* +7.7% t/t) comparés aux pays émergents (MSCI* EM +3.9% t/t). La politique de reflation de la Réserve fédérale américaine (Fed) (i.e. maintenir des taux bas pendant un certain temps afin de favoriser une remontée des anticipations d'inflation), mais aussi les surprises haussières sur les résultats des entreprises ont été particulièrement favorables à la classe d'actifs. Les succès des campagnes de vaccination, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, puis en zone euro, ont permis la réouverture progressive des secteurs touchés par les contraintes sanitaires. La bourse américaine (MSCI* +8.9% t/t) a bénéficié d'une représentation sectorielle relativement équilibrée en valeurs de croissance (telles que les technologiques), et les titres « value » ou sous-évaluées (par exemple banque, énergie ou automobile). Les marchés actions aux Etats-Unis ont devancé ceux de la zone euro (MSCI* +6.2% t/t), du Royaume-Uni (MSCI* +5.8% t/t), et surtout du Japon (MSCI* +0.2% t/t en raison des inquiétudes liées à une nouvelle vague de contaminations). Les bourses des pays émergents ont enregistré un certain rattrapage, avec l'Europe de l'est, notamment tirée par la Russie (MSCI* +11.1% t/t) et l'Amérique latine, portée par le Brésil (MSCI* +9.3% t/t) et

²³ High Yield (HY) fait référence à des obligations à haut rendement de qualité de notation inférieure à BBB-

²⁴ Investment Grade (IG) fait référence à des obligations de dette privée bénéficiant d'une bonne qualité de crédit et présentant peu de risque de défaut. Cela correspond généralement à des obligations dont la qualité de notations est supérieure ou égale à BBB

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

le Mexique (MSCI* +6.3% t/t). En revanche, les hausses des bourses asiatiques étaient plus modérées, notamment la Chine (MSCI* +2.1% t/t) qui fait face à des politiques de resserrement réglementaire et monétaire. Le rebond de la demande de services a bénéficié aux marchés des matières premières, notamment le pétrole (WTI +24.2% t/t à 73.5\$/baril) et le cuivre (+6.7% t/t). Du côté des taux de change au T2, à noter le recul de l'indice du dollar US (indice DXY USD²⁵ -0.9% t/t). L'euro a gagné 1.1% t/t face au dollar US, à 1.19. Les devises émergentes contre dollar US ont évolué de façon assez homogène dans l'ensemble, de +1.5% t/t à +3.5% t/t pour le renminbi chinois, le rouble russe, le peso mexicain, ou le rand sud-africain, malgré quelques exceptions, telles que le real brésilien (+16.2% t/t), la roupie indienne (-1.6% t/t), et la lire turque (-5.2% t/t). Sur les marchés des obligations souveraines, les mouvements disparates ont reflété les retournements des anticipations de marchés quant aux politiques des banques centrales. Ainsi au T2, les taux 10 ans ont chuté aux Etats-Unis (-27.2pb à 1.47%), au Royaume-Uni (-12.9pb à 0.72%), et au Japon (-3.7pb à 0.06%). Ce revirement de tendance au T2 faisait suite à la forte hausse des rendements 10 ans des treasuries US au T1 (+83pb à 1.74%), en raison de brusques rééquilibrages de portefeuilles liés à la sortie de crise, et à la politique reflationniste des Etats-Unis (notamment l'adoption d'un troisième soutien budgétaire massif). Malgré des surprises à la hausse sur l'inflation américaine au T2 (5.0% a/a en mai), les détails de la publication ont conforté l'idée d'une poussée temporaire de l'inflation. De plus, les chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis n'ont pas permis d'envisager une surchauffe de l'économie américaine qui puisse contraindre la Fed à resserrer sa politique monétaire rapidement. La normalisation monétaire devrait être lente et graduelle, avec un ralentissement du programme d'achats, i.e. « tapering » en 2022, et une remontée des taux directeurs en 2023. En zone euro en revanche, les rendements 10 ans avaient augmenté moins fortement au T1 du fait d'une nouvelle vague pandémique dans la région et du retard de la campagne vaccinale. Les rendements obligataires ont donc continué de monter au T2, au fur et à mesure que la sortie de crise se précisait avec l'amélioration de la logistique vaccinale. De plus, les incertitudes sur les modalités de la fin des achats de la Banque centrale européenne (BCE), mais aussi les déficits publics élevés des gouvernements ont alimenté les positions vendeuses sur les titres de dette souveraine. Dans ce contexte, le taux 10 ans du Bund allemand a gagné +8pbs à -0.21% au T2, avec un élargissement des écarts de rendements des obligations des pays « cœur » (France, Belgique), et périphériques (Italie, Espagne, Portugal). Seule la Grèce a vu son taux 10 ans baisser, grâce au soutien des achats de la BCE. Sur les marchés des dettes souveraines des économies émergentes, les banques centrales au Brésil, Mexique, Russie, Hongrie, et République Tchèque ont commencé à remonter leurs taux directeurs en vue de contrôler l'inflation, ce qui a entraîné des hausses des rendements obligataires dans ces pays. A l'inverse, leurs équivalents en Afrique du sud et Turquie ont baissé du fait des moindres risques d'un resserrement prématuré de la Fed. La perspective d'une normalisation monétaire lente et graduelle en sortie de crise s'est révélée plutôt favorable aux marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, et particulièrement sur les segments les plus risqués.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 30/06/2021

²⁵ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Politique de gestion

Politique d'investissement

Allocation sur les marchés Actions :

Les marchés européens sont en hausse sensible depuis le début de l'année, soutenus par l'avancée des campagnes de vaccination, les premières annonces d'assouplissement sanitaire de grands pays occidentaux, des indicateurs économiques très bien orientés et des banques centrales toujours accommodantes. Dans ce contexte se sont les secteurs cycliques qui affichent les meilleures performances avec en tête l'automobile, la banque, les transports et la technologie au détriment des secteurs plus défensifs comme la santé, l'alimentation/boisson ou les services aux collectivités. Nous avons dans contexte conservé une sur exposition actions tout au long de la période que nous avons cependant légèrement modérée au cours du mois d'avril.

Au 30 juin 2021, l'exposition actions de HSBC SRI MODERATE est proche de 31.3% de l'actif contre 30% pour l'univers d'investissement.

Exposition sur les marchés Actions :

La poche actions est composée de titres vifs essentiellement et d'OPCVM. Cette association permet d'exposer la poche à des thématiques diverses. Afin de moduler l'allocation directionnelle des produits dérivés peuvent être utilisés.

Investissements sur les marchés Actions

a) Partie en titres vifs ISR Euro:

La gestion de cette poche suit notre processus de sélection ISR best in class qui vise à privilégier les valeurs pour leur bonne pratique en matière ESG. A cela s'ajoute une approche fondamentale active sur la base de l'étude du couple profitabilité / valorisation qui privilégie les valeurs à la valorisation attractive dont la profitabilité est amenée à sensiblement s'améliorer.

L'allocation sectorielle a contribué négativement à la performance relative du fonds. Il a souffert d'être sous exposé aux secteurs des semi-conducteurs et à la consommation durable et d'être surreprésenté sur l'assurance et les équipements de santé. La sélection de titres a, en revanche, eu une contribution positive sur la performance relative du fonds. Nos choix de valeurs dans les biens d'équipements (Metso, Signify, Saint Gobain), les produits de base avec CRH, l'énergie avec OMV, les médias avec Publicis et Deutsche Post dans le transport ont été bénéfique à la performance du fonds. A contrario, relevons les contributions négatives de Atos, Iberdrola, Munich-Re, Plastic Omnium, STM et Vonovia.

Au 30 juin 2021, nous détenons environ 28.8 % de titres vifs.

b) Investissements ISR hors zone Euro:

L'investissement ISR hors zone Euro s'appuie sur une approche systématique avec un souhait de maximiser le score ESG sous contrainte de Tracking Error. En pratique, les valeurs sélectionnées appartiennent au premier quartile de chaque secteur. Les déviations géographiques sont très modestes. Nous avons eu tendance à réduire cette position sur la première partie d'année.

L'allocation utilise les fonds suivants :

- Valeurs internationales (HSBC SRI GLOBAL EQUITY)

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Au 30 juin 2021, nous en détenons environ 3.9%.

c) Utilisation des Produits dérivés :

Nous utilisons des futures sur l'indice Euro Stoxx 50 pour ajuster l'exposition actions. Nous détenons une position vendeuse d'environ 1.5% au 30 juin 2021

Allocation sur les marchés de Taux

Le semestre est caractérisé par une hausse des taux d'intérêt gouvernementaux mais aussi par une légère baisse des primes de risque obligataires, dans le prolongement de la normalisation des marchés à l'œuvre à partir d'avril 2020. En effet, les bons résultats des entreprises pour le premier trimestre 2021, une reprise économique notable dans le cadre d'un déconfinement progressif des économies des pays développés et le maintien de politiques monétaires accommodantes ont été favorables à la bonne tenue des actifs risqués. Toutefois, des pressions inflationnistes sont apparues qui ont entraîné une nette hausse des taux américains (environ 45pb sur une maturité de 10 ans, avec un point haut à 1.74% fin mars), ainsi que des taux européens (36pb sur le 10 ans allemand).

Au 30 juin 2021, l'allocation obligataire du fonds HSBC SRI MODERATE est proche de 61.6% contre 70% pour l'univers d'investissement.

Investissements sur les marchés obligataires

a) Investissement sur les obligations d'état et d'entreprise ISR:

Concernant les dettes gouvernementales des pays périphériques, nous avons régulièrement fait des arbitrages de courbe afin de maintenir une exposition proche de la neutralité, tant le soutien de la BCE et les avancées concernant le plan de relance européen de 750MM d'euros sont favorables à une compression des primes de risque au sein de la zone euro. Ainsi, l'Italie sera un des grands bénéficiaires sur plusieurs années du soutien de l'Union, ce qui viendra réduire la nécessité pour le pays de solliciter les marchés financiers pour lever des fonds.

Par ailleurs, nous maintenons une surexposition stratégique en dettes du secteur privée qui permet de continuer à bénéficier d'un taux de rendement courant attractif dans un contexte de support pérenne de la BCE. Le niveau historiquement assez cher des primes de risque et la faible volatilité actuelle nous conduisent cependant à rester prudents. Les risques économiques liés à la pandémie ne sont pas encore écartés tandis que l'endettement des entreprises reste à surveiller.

Investissements sur le marché monétaire :

Nous avons utilisé le monétaire de manière tactique après une année marquée par une hausse significative des marchés d'actions et de taux. Cet actif permet effectivement de se prémunir contre une hausse de l'aversion au risque.

L'allocation utilise le fonds suivant :

- Hsbc Monétaire Etat

Au 30 juin 2021, nous en détenons environ 5.8%.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

Performances

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE	Perf 6 mois	Perf 6 mois bench
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE (A) (C) (EUR)	3,38%	2,81%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE (R) (C) (EUR)	3,70%	2,81%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

Néant.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	71 415 852,13
b) Avoirs bancaires	197 958,69
c) Autres actifs détenus par l'OPC	8 207 999,88
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	79 821 810,70
e) Passif	-832 706,52
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	78 989 104,18

* Les montants sont signés

Nombre d'actions en circulation et valeur nette d'inventaire par action

Action	Type d'action	Actif net par action	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC en EUR	C	7 808 980,32	72 467,349	107,75
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC en EUR	C	71 180 123,86	65 378,043	1 088,74

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Elément du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	82,27	81,41
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	8,14	8,06
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	9,70	9,60

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Euro	EUR	71 415 852,13	90,41	89,47
TOTAL		71 415 852,13	90,41	89,47

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
FRANCE	22,08	21,85
ALLEMAGNE	12,50	12,37
ITALIE	10,60	10,49
ESPAGNE	9,87	9,77
PAYS-BAS	9,85	9,75
AUTRICHE	4,25	4,21
LUXEMBOURG	3,94	3,90
ETATS-UNIS	3,40	3,36
ROYAUME-UNI	2,90	2,87
BELGIQUE	2,78	2,76
IRLANDE	2,10	2,08
FINLANDE	1,63	1,61
CANADA	1,22	1,21
NORVEGE	0,79	0,78
PORTUGAL	0,76	0,75
SUEDE	0,72	0,71
AUSTRALIE	0,47	0,47
DANEMARK	0,38	0,38
SUISSE	0,15	0,15
TOTAL	90,41	89,47

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9,70	9,60
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL	9,70	9,60

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	19 835 975,87	7 899 373,80
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	2 099 769,68	661 546,59
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	6 098 763,13	3 048 009,20

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 449	725 324,70	0,92
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	6 445	575 602,95	0,73
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	13 121	752 620,56	0,95
FRESENIUS	EUR	12 376	544 482,12	0,69
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	2 331	538 344,45	0,68
SAP SE	EUR	4 376	520 043,84	0,66
SIEMENS AG-REG	EUR	5 569	744 129,78	0,94
VONOVIA SE	EUR	8 206	447 391,12	0,57
TOTAL ALLEMAGNE			4 847 939,52	6,14
AUTRICHE				
OMV AG	EUR	13 062	626 584,14	0,79
TOTAL AUTRICHE			626 584,14	0,79
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	6 099	392 165,70	0,50
TOTAL BELGIQUE			392 165,70	0,50
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	113 093	591 250,20	0,75
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	10 944	249 960,96	0,31
IBERDROLA S.A.	EUR	64 661	664 715,08	0,84
INDITEX	EUR	20 026	594 972,46	0,76
TELEFONICA	EUR	65 094	256 535,45	0,32
TOTAL ESPAGNE			2 357 434,15	2,98
FINLANDE				
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	47 177	462 145,89	0,59
NESTE OYJ	EUR	9 040	466 825,60	0,59
TOTAL FINLANDE			928 971,49	1,18
FRANCE				
ALSTOM	EUR	10 803	460 099,77	0,58
ATOS SE	EUR	4 824	247 471,20	0,31
AXA	EUR	27 117	579 897,05	0,74
CAPGEMINI SE	EUR	3 431	555 822,00	0,70
CARREFOUR	EUR	19 461	322 760,69	0,41
CGG SA	EUR	88 937	66 756,11	0,08
KERING	EUR	1 190	877 030,00	1,11
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	4 868	654 746,00	0,82
ORANGE	EUR	37 181	357 495,32	0,45

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PLASTIC OMNIUM	EUR	10 282	270 827,88	0,35
PUBLICIS GROUPE RTS 30-06-21	EUR	11 118		
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	11 118	599 704,92	0,76
SAINT-GOBAIN	EUR	11 948	663 591,92	0,84
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	5 712	757 868,16	0,96
SEB	EUR	1 982	302 056,80	0,39
SOCIETE GENERALE SA	EUR	21 256	528 424,16	0,67
SR TELEPERFORMANCE	EUR	2 103	719 856,90	0,91
TOTAL FRANCE			7 964 408,88	10,08
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	15 972	678 810,00	0,86
TOTAL IRLANDE			678 810,00	0,86
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	64 524	505 351,97	0,64
INTESA SANPAOLO	EUR	215 296	501 532,03	0,63
TOTAL ITALIE			1 006 884,00	1,27
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	2 338	243 619,60	0,30
HEINEKEN	EUR	5 867	599 607,40	0,75
ING GROEP NV	EUR	24 859	276 929,26	0,36
KONINKLIJKE DSM	EUR	3 111	489 671,40	0,62
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	159 793	420 894,76	0,54
ROYAL PHILIPS	EUR	12 105	505 867,95	0,64
SIGNIFY NV	EUR	9 859	525 879,06	0,67
STMICROELECTRONICS NV	EUR	14 927	456 840,84	0,58
TOTAL PAYS-BAS			3 519 310,27	4,46
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	18 344	412 373,12	0,52
TOTAL ROYAUME-UNI			412 373,12	0,52
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			22 734 881,27	28,78
TOTAL Actions et valeurs assimilées			22 734 881,27	28,78
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 0.0% 05-10-28	EUR	200 000	198 698,00	0,25
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	421 000	656 613,92	0,84
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	210 000	407 795,79	0,52
ALLIANZ SE 1.301% 25-09-49	EUR	100 000	102 242,03	0,12
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	200 000	223 777,53	0,28

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-02-29	EUR	105 000	110 477,68	0,14
COVESTRO AG 1.375% 12-06-30	EUR	100 000	106 648,34	0,13
DEUTSCHLAND REP 4.75% 04/07/28	EUR	105 000	149 529,42	0,19
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 1.125% 05-11-79	EUR	400 000	406 150,58	0,52
EON SE 0.0% 28-08-24 EMTN	EUR	150 000	150 639,75	0,19
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	300 000	308 899,32	0,39
FREGR 2 7/8 02/15/29	EUR	300 000	353 958,33	0,45
GERMANY 4% 04-01-37	EUR	526 000	867 474,70	1,09
KFW 0.0% 15-12-27 EMTN	EUR	300 000	304 881,00	0,39
KFW 0.01% 05-05-27 EMTN	EUR	158 000	160 844,14	0,20
LEGGR 0 7/8 11/28/27	EUR	300 000	311 729,42	0,40
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	200 000	208 990,62	0,26
TOTAL ALLEMAGNE			5 029 350,57	6,36
AUSTRALIE				
SYDNEY AIRPORT 2.75% 23/04/2024	EUR	150 000	162 516,60	0,21
TELS 1.125% 14-04-26 EMTN	EUR	200 000	210 705,99	0,26
TOTAL AUSTRALIE			373 222,59	0,47
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 1.2% 20-10-25	EUR	405 000	438 974,87	0,55
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	105 000	135 356,04	0,17
CAIAV 0 7/8 02/05/27	EUR	300 000	303 077,69	0,39
ERSTE GR BK 0.25% 26-06-24	EUR	200 000	204 000,22	0,26
ERSTE GR BK 0.625% 17-04-26	EUR	200 000	209 065,27	0,27
ERSTE GR BK 1.0% 10-06-30 EMTN	EUR	300 000	303 147,82	0,38
OMV AG 2.875% PERP	EUR	100 000	105 869,40	0,13
OMV AG 5.25% PERP	EUR	300 000	315 838,89	0,40
OMVAV 0 3/4 06/16/30	EUR	500 000	514 536,88	0,65
VERBUND AG 0.9% 01-04-41	EUR	200 000	202 208,70	0,26
TOTAL AUTRICHE			2 732 075,78	3,46
BELGIQUE				
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	310 000	340 251,03	0,43
BELGIUM KINGDOM 4.5% 28/03/2026	EUR	105 000	131 510,99	0,17
BGB 2.6 06/22/24	EUR	368 000	403 996,78	0,51
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	100 000	100 395,04	0,12
KBC GROUPE 0.875% 27-06-23	EUR	400 000	409 505,95	0,52
KBC GROUPE SA 1.625% 18-09-29	EUR	400 000	421 468,96	0,53
TOTAL BELGIQUE			1 807 128,75	2,28
CANADA				
PROVINCE DE L'ONTARIO 1.875% 21/05/2024	EUR	250 000	266 969,38	0,34
PROVINCE DE L'ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	300 000	293 577,08	0,38

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	400 000	406 161,45	0,51
TOTAL CANADA			966 707,91	1,23
DANEMARK				
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	300 000	303 801,18	0,39
TOTAL DANEMARK			303 801,18	0,39
ESPAGNE				
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	500 000	516 648,08	0,65
BBVASM 0 5/8 01/17/22	EUR	300 000	302 636,24	0,39
CAIXABANK 1.125% 17-05-24 EMTN	EUR	500 000	517 843,90	0,66
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	416 000	484 880,91	0,61
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	416 000	706 059,96	0,89
ESPAGNE 5.75%01-32	EUR	210 000	340 431,85	0,43
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.0% 07-03-25	EUR	400 000	417 522,19	0,53
SPAI GOVE BON 0.75% 30-07-21	EUR	210 000	211 683,08	0,27
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	745 000	826 924,49	1,05
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	300 000	411 222,39	0,52
SPGB 2 3/4 10/31/24	EUR	626 000	704 349,26	0,89
TOTAL ESPAGNE			5 440 202,35	6,89
ETATS-UNIS				
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	300 000	298 306,91	0,38
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	200 000	203 356,21	0,25
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	300 000	298 410,25	0,38
IBRD 0 1/2 04/16/30	EUR	258 000	269 430,64	0,34
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.1% 17-09-35	EUR	200 000	193 815,81	0,25
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.0% 02-12-22	EUR	150 000	150 833,25	0,19
MICROSOFT CORP 3.125% 061228	EUR	200 000	248 468,64	0,32
MOHA INDU 2.0% 14-01-22	EUR	200 000	203 183,05	0,25
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.497% 07-02-31	EUR	300 000	295 608,23	0,38
PEPSI 0.875% 16-10-39	EUR	100 000	100 905,89	0,13
PEPSI 1.05% 09-10-50	EUR	100 000	98 021,21	0,12
TMO 1.45 03/16/27	EUR	300 000	322 201,62	0,41
TOTAL ETATS-UNIS			2 682 541,71	3,40
FINLANDE				
NORDEA BKP 0.5% 19-03-31 EMTN	EUR	140 000	140 135,57	0,18
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	219 000	215 984,87	0,27
TOTAL FINLANDE			356 120,44	0,45
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	150 000	170 398,43	0,22
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.5% 31-10-25	EUR	400 000	415 064,99	0,52
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.375% 05-07-32	EUR	100 000	112 821,70	0,14

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	500 000	486 687,50	0,62
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	200 000	212 237,99	0,27
AXA HOME LOAN SFH 0.01% 16-10-29	EUR	300 000	300 087,29	0,38
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	300 000	304 120,77	0,38
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	400 000	441 151,10	0,56
BPCE 2.75% 30-11-27 EMTN	EUR	300 000	316 409,49	0,40
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	100 000	107 030,43	0,13
CADES 0.0% 25-02-26	EUR	400 000	405 986,00	0,52
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	200 000	211 917,03	0,27
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.375% 14-06-27	EUR	400 000	430 957,23	0,55
E.ETAT 4,75%04 OAT	EUR	105 000	169 393,80	0,21
EDENRED 1.375% 10-03-25	EUR	300 000	316 160,86	0,40
EMPRUNT ETAT 5,75%01-32 OAT	EUR	158 000	264 359,84	0,33
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	463 000	481 867,50	0,61
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-25	EUR	316 000	322 294,72	0,41
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	500 000	490 415,27	0,62
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	350 000	392 586,73	0,50
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	100 000	100 195,21	0,12
LA BANQUE POSTALE 2.75% TF/TV 19/11/27	EUR	100 000	105 520,21	0,13
LEGRAND 0.625% 24-06-28	EUR	300 000	310 530,60	0,40
OAT 2.75% 25/10/2027	EUR	463 000	562 279,06	0,71
OAT 4%06-25102038	EUR	105 000	169 584,69	0,21
ORANGE 1.0% 12-09-25 EMTN	EUR	200 000	210 601,48	0,27
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	400 000	414 314,30	0,53
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15-01-28	EUR	300 000	329 986,23	0,42
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 0.125% 18-01-29	EUR	200 000	199 832,01	0,25
SUEZ 1.625% PERP	EUR	200 000	204 003,90	0,26
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	150 000	154 558,82	0,20
TOTALENERGIES SE 2.625% PERP EMTN	EUR	150 000	160 263,25	0,20
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	100 000	100 784,98	0,13
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFLD	EUR	100 000	103 767,60	0,13
TOTAL FRANCE			9 478 171,01	12,00
IRLANDE				
ABBOTT IRELAND FINANCING DAC 0.875% 27-09-23	EUR	200 000	206 397,88	0,27
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	400 000	401 502,05	0,50
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	EUR	105 000	106 484,51	0,13
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	105 000	118 282,46	0,15
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	150 000	150 888,67	0,19
TOTAL IRLANDE			983 555,57	1,24

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	500 000	515 110,03	0,65
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	606 000	611 283,82	0,77
INTE 1.125% 04-03-22	EUR	700 000	709 508,54	0,90
ITAL BUON POL 0.65% 15-10-23	EUR	255 000	260 990,01	0,33
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	971 000	1 032 003,55	1,31
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	732 000	917 714,53	1,16
ITALIE 5% 03/22	EUR	421 000	443 507,48	0,56
ITALIE 5%09-010940	EUR	566 000	908 493,37	1,15
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	740 000	756 624,57	0,96
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	200 000	274 780,25	0,35
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	421 000	634 903,24	0,80
SNAM 0.75% 17-06-30 EMTN	EUR	300 000	304 818,97	0,39
TOTAL ITALIE			7 369 738,36	9,33
LUXEMBOURG				
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	210 000	231 707,57	0,29
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	105 000	116 917,05	0,15
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-10-30	EUR	300 000	301 024,50	0,38
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	44 000	40 157,95	0,05
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	283 000	320 853,23	0,41
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	400 000	405 564,00	0,52
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.75% 15/09/2025	EUR	210 000	243 060,16	0,31
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	270 000	274 221,45	0,35
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	EUR	105 000	104 836,73	0,13
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.0% 28-04-30	EUR	105 000	105 875,18	0,13
MOHAWK CAPITAL FINANCE 1.75% 12-06-27	EUR	300 000	321 988,17	0,41
PROLOGIS INTL FUND II 0.75% 23-03-33	EUR	353 000	347 205,63	0,44
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 0.375% 06-07-29	EUR	300 000	297 231,00	0,37
TOTAL LUXEMBOURG			3 110 642,62	3,94
NORVEGE				
DNB BANK A 0.25% 09-04-24	EUR	150 000	152 190,05	0,19
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 19-06-25	EUR	150 000	155 795,64	0,20
EQUINOR A 0.75% 22-05-26 EMTN	EUR	150 000	155 782,87	0,20
TELENOR AS 1.125% 31-05-29	EUR	150 000	159 756,20	0,20
TOTAL NORVEGE			623 524,76	0,79
PAYS-BAS				
ALLIANZ FIN II 0.5% 14-01-31	EUR	300 000	306 298,52	0,39
BMW FIN 0.0% 11-01-26 EMTN	EUR	134 000	134 211,05	0,17
BV FOR ZURICH INSURANCE 2.75% 19-02-49	EUR	200 000	226 685,11	0,28
COMPASS GROUP FINANCE NV 1.5% 05-09-28	EUR	150 000	165 737,82	0,21

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI MODERATE

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENBW INTL FINANCE 0.25% 19-10-30	EUR	192 000	190 328,34	0,24
ENEL FINANCE INTL NV 0.5% 17-06-30	EUR	601 000	601 556,21	0,76
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 1.875% PERP	EUR	200 000	206 004,23	0,26
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	100 000	101 640,08	0,13
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	100 000	100 141,14	0,13
KPN 0 7/8 12/14/32	EUR	100 000	100 378,95	0,13
KPN 4.25% 03/22	EUR	200 000	208 678,38	0,26
PAYS BAS 5.50%98-28	EUR	316 000	447 505,00	0,57
RELX FINANCE BV 1.0% 22-03-24	EUR	100 000	103 181,45	0,13
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV 0.5% 22-05-26	EUR	250 000	256 357,91	0,32
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.25% 28-02-31	EUR	100 000	109 882,66	0,14
SWIS REIN CO VIA 2.6% PERP	EUR	150 000	164 933,22	0,21
TENNET HOLDING BV 0.75% 26-06-25	EUR	300 000	310 344,99	0,40
TENNET HOLDING BV 1.5% 03-06-39	EUR	100 000	109 235,68	0,14
VONOVIA FINANCE BV 1.25% 06-12-24	EUR	400 000	420 931,32	0,53
TOTAL PAYS-BAS			4 264 032,06	5,40
PORTUGAL				
PGB 2.2 10/17/22	EUR	211 000	222 133,56	0,28
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	311 000	376 873,93	0,48
TOTAL PORTUGAL			599 007,49	0,76
ROYAUME-UNI				
BRITISH TEL 0.5% 12-09-25 EMTN	EUR	300 000	305 452,11	0,38
DIAGEO FINANCE 0.5% 19-06-24	EUR	150 000	152 854,21	0,20
DIAGEO FINANCE 1.0% 22-04-25	EUR	300 000	312 985,56	0,39
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.375% 03-01-26	EUR	100 000	101 940,93	0,13
NATWEST MKTS 0.125% 18-06-26	EUR	480 000	478 328,61	0,61
NGG FINANCE 1.625% 05-12-79	EUR	100 000	102 160,98	0,13
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.375% 27-07-29	EUR	120 000	117 519,33	0,15
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	300 000	308 955,02	0,39
TOTAL ROYAUME-UNI			1 880 196,75	2,38
SUEDE				
SCA HYGIENE AB 1.125% 27-03-24	EUR	150 000	155 228,21	0,20
TELE2 AB 1.125% 15-05-24 EMTN	EUR	200 000	206 520,89	0,26
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	200 000	203 209,78	0,25
TOTAL SUEDE			564 958,88	0,71
SUISSE				
GIVAUDAN AG 2.0% 17-09-30	EUR	100 000	115 992,08	0,15
TOTAL SUISSE			115 992,08	0,15
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			48 680 970,86	61,63

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI MODERATE

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			48 680 970,86	61,63
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MONETAIRE ETAT Z	EUR	4 693	4 579 510,12	5,80
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	EUR	1 697,771	3 079 654,73	3,90
TOTAL FRANCE			7 659 164,85	9,70
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			7 659 164,85	9,70
TOTAL Organismes de placement collectif			7 659 164,85	9,70
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0921	EUR	-30	20 250,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			20 250,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			20 250,00	0,02
TOTAL Instrument financier à terme			20 250,00	0,02
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-20 250	-20 250,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			-20 250,00	-0,02
Créances			528 585,03	0,67
Dettes			-768 239,81	-0,97
Comptes financiers			153 741,98	0,19
Actif net			78 989 104,18	100,00

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Compartment

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Informations concernant l'OPCVM

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young et Autres

Forme juridique

SICAV de droit français.

Compartiments/nourricier

Le compartiment de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS a été créé le 30 septembre 2019.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED est de maximiser une performance correspondant à un investissement moyennement exposé au risque des marchés actions, sur un horizon de placement recommandé d'au moins 4 ans. Cet investissement est effectué en sélectionnant des titres d'entreprises ou de pays sélectionnés pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière. L'allocation stratégique de long terme est composée de 50% d'actions et 50% d'obligations internationales avec un biais euro.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Indicateur de référence

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED n'a pas d'indice de référence.

En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement.

Stratégie d'investissement

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI BALANCED est un compartiment profilé au sein d'une gamme ISR multi-asset composée de plusieurs profils. Avec une allocation stratégique composée en moyenne de 50% d'actions, il constitue un investissement moyennement exposé au risque des marchés actions.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment. Les sources de performance du compartiment résident dans :

- l'allocation tactique des classes d'actifs ;
- la sélection de valeurs répondant à des critères extra-financiers et financiers ;
- la gestion active du risque de taux et de crédit ;
- la gestion active du risque de change ;
- choix des supports d'investissement.

La stratégie d'investissement du compartiment se décompose donc en plusieurs étapes successives :

1) L'allocation tactique entre les classes d'actifs

L'allocation d'actifs est une source de valeur ajoutée dans la mesure où les marchés financiers ont des performances différenciées et dépendantes du cycle économique. Par exemple, des phases de ralentissement sont généralement traduites par une performance négative des marchés actions et une performance positive des marchés obligataires. L'allocation tactique prend ainsi toute son importance car elle vise à optimiser l'exposition globale du portefeuille grâce à la gestion conjointe de plusieurs classes d'actifs.

A partir de l'allocation stratégique composée en moyenne de 50% de taux, le gérant expose le compartiment de 45% à 55% aux taux afin de l'adapter à nos anticipations et à notre scénario économique. Ainsi, l'anticipation d'une tendance de hausse à moyen terme des marchés de taux est traduite par une exposition supérieure du portefeuille à cette classe d'actifs. L'intensité de la surexposition par rapport à l'allocation stratégique dépend ensuite de la conviction du gérant.

2) L'évaluation et la sélection de titres selon des critères extra-financiers

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI BALANCED est investi, selon les choix du gérant, soit en investissant dans des titres de sociétés ou de pays, soit en investissant dans des OPC gérés par le groupe HSBC. Cette étape du processus consiste, en suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (« E.S.G ») :

- Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : à sélectionner, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » celles ayant les meilleures pratiques E.S.G. (par exemple : Energie, Transports...) et
- Pour les émissions gouvernementales (obligations), à sélectionner selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière Oekom.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

Chaque émission bénéficiera de 4 notes : une note E, une note S, une note G et une note agrégée. Les trois premières sont fournies par des agences de notation externes qui s'attachent à apprécier les aspects pertinents pour le secteur auquel l'entreprise notée appartient. Les secteurs du tabac et de l'armement sont systématiquement exclus, le secteur du charbon thermique étant quant à lui partiellement exclu s'agissant de la production d'électricité (entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique) et totalement exclu s'agissant des entreprises d'extraction de charbon thermique. Sont systématiquement exclues les entreprises auteurs d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou d'au moins deux violations présumées.

Concernant la Gouvernance, des aspects tels que la structure et la représentativité du conseil d'administration, l'assiduité et le niveau d'indépendance des administrateurs, la transparence concernant le mode de fixation des cadres dirigeants, la robustesse des processus d'audit et de contrôle ou encore le respect des droits des actionnaires minoritaires font l'objet d'une analyse systématique. L'appréciation de la performance de l'entreprise dans ces domaines prendra aussi en considération le pays d'appartenance de l'entreprise, celui où elle est cotée et/ou celui où elle a son siège social par exemple. En effet, les pratiques de gouvernance d'entreprise sont très fortement conditionnées par des législations nationales. Toutefois, elles seront aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les OECD Guidelines.

Les aspects Environnementaux sont quant à eux liés à la nature de l'activité de l'entreprise, à son secteur d'appartenance. Ainsi, dans les industries extractives, les « utilities » ou le transport aérien, le rejet des émissions de CO₂, directement liées à l'activité de l'entreprise sont d'une importance primordiale : leur non mesure et leur non maîtrise peuvent représenter un risque industriel majeur et peuvent se traduire par des pénalités financières et/ou des dommages réputationnels majeurs. En revanche dans le secteur de l'automobile ou de la production d'équipements électriques, la capacité de l'entreprise à investir dans le développement de produits et solutions aptes à rendre le service attendu seront plus évalués, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre dans leur phase d'utilisation : véhicules hybrides ou électriques, systèmes intelligents de régulation et d'optimisation de la consommation d'énergie : « smart grid ». Enfin, certains secteurs ont un impact environnemental direct très ténu comme les médias, la finance...

Le troisième pilier, Sociétal, recouvre des notions liées aux relations avec la société civile, à la gestion du personnel, politique de rémunération et de formation, respect du droit syndical, santé au travail, politique de sécurité. La nature même de l'activité de l'entreprise va fortement conditionner la nature et l'importance relative de ces pratiques. Ainsi dans des secteurs présentant un caractère de dangerosité avérée tels que la construction, les mines par exemple, la prévention des accidents du travail et la sécurité sont des critères regardés en priorité. En revanche dans des secteurs comme les télécoms, l'équité des politiques tarifaires appliquées à la clientèle ou encore la protection des données personnelles sont des thématiques importantes.

Enfin, ces 3 notes sont agrégées afin de constituer une note ESG qui va permettre de hiérarchiser les entreprises. La sélection des valeurs selon ces critères E.S.G s'appuie sur un modèle d'analyse E.S.G propriétaire, alimenté par des données provenant d'agences de notation extra-financière et de la recherche interne.

Les titres sont notés de 0 à 10. Chaque valeur est rattachée à l'un des 30 secteurs E.S.G qui ont été déterminés par la Société de Gestion en utilisant un univers d'investissement initial représentatif de l'allocation stratégique.

Ces 30 secteurs E.S.G rassemblent les émetteurs en groupes, pour lesquels sont déterminés une pondération des piliers E, S et G qui s'appuie sur les études approfondies que produisent les analystes sous la responsabilité du Responsable Monde de la recherche E.S.G. Pour que celle-ci

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

ait du sens, les notes ESG = X% de la note E + Y% de la note S + Z% de la note G seront construites à partir de coefficients X, Y, Z propres à chaque secteur. A titre d'exemple, les secteurs financiers se caractériseront par un poids très important accordé à la gouvernance (G) : jusqu'à 60% tandis que dans des secteurs à fort impact environnemental le E pourra peser jusqu'à 50% de la note totale. La pondération de ces coefficients X, Y, Z est donc le reflet de notre connaissance des différents secteurs d'activité et de leurs impacts ESG respectifs. Elle est la résultante d'un travail ayant mobilisé aussi bien nos ressources de recherche interne que de la recherche académique. L'univers ISR consiste à prendre en compte les critères E.S.G et à classer les entreprises en quartile au sein de chaque secteur. Chaque mois, une mise à jour des notations de l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI BALANCED est effectuée.

Les valeurs classées en 4^{ème} quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 15% maximum de l'actif net dans le 3^{ème} quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1^{er} et 2^{ème} quartiles.

En application de cette méthodologie de sélection des valeurs, au sein d'un même secteur, au moins 25% des entreprises sont conduites à être exclues.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit être effectuée dans les deux semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de trois mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les entreprises classées en 4^{ème} quartile.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% maximum de valeurs non notées selon des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance. Les valeurs non notées correspondent à des valeurs pour lesquels notre contributeur E.S.G ne fournit pas les données essentielles au calcul des données E, S, G et de la note combinée.

Le Code de transparence afférent au compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI BALANCED, est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr/fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment. Ces informations ISR sont également disponibles dans son rapport annuel.

La Société de Gestion a également mis en place une politique d'engagement traduite notamment par une présence auprès des entreprises, par des visites sous forme d'entretiens individuels et par l'exercice de notre politique de vote. Cette politique ainsi que les rapports concernant les activités d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

3) Evaluation des critères financiers

Cette étape est consacrée à la sélection des titres au sein de l'univers ISR défini, sur des critères purement financiers. Nous pensons que les entreprises qui répondent à l'ensemble de critères extra-financiers et financiers inscrivent leur activité dans une véritable logique de développement à long terme.

La stratégie de sélection des actions consiste à rechercher les sociétés dont la valorisation actuelle ne reflète pas la profitabilité structurelle qu'elles sont susceptibles de générer en temps normal selon nous. Les décisions d'investissement sont basées sur l'analyse des fondamentaux et des valorisations.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

La stratégie de sélection des obligations et titres de créances

- 1- *gestion active du risque de taux*, qui se décompose en une gestion de la sensibilité et stratégies de courbe. La sensibilité globale du compartiment et la stratégie de courbe sont décidées en fonction des anticipations de marchés de l'équipe de gestion concernant respectivement l'évolution des taux d'intérêt (en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations à taux fixe chute) et la déformation de la courbe des taux (exposition à des points particuliers de courbe pour profiter de l'aplatissement, la pentification ou la courbure de la courbe des taux).
- 2- *gestion active du risque de crédit*, qui se décompose en une allocation crédit : cette allocation entre émetteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dépend de l'analyse en valeur relative des titres non gouvernementaux réalisée par l'équipe de gestion et basée sur des données qualitatives et quantitatives pour évaluer la cherté relative d'un titre : notre évaluation de la valeur du titre est comparée à son prix de marché.

Une sélection rigoureuse des émetteurs en fonction de leur profil rendement-risque, l'objectif étant de minimiser le risque à rendement égal. Cette sélection repose sur une connaissance approfondie des émetteurs, liée à l'expertise de notre équipe d'analystes crédit.

Par ailleurs, afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant aura la possibilité d'investir dans les compartiments HRIF- EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ; HRIF – SRI EUROLAND EQUITY ; HRIF – SRI EURO BOND ET HRIF - SRI GLOBAL EQUITY de la SICAV RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS.

La gestion active du risque de change : les décisions d'investissement en devises autres que l'euro sont fondées sur l'analyse du contexte macroéconomique et de facteurs spécifiques aux marchés des changes.

L'exposition au risque de change est autorisée et peut aller jusqu'à 25% de l'actif.

Instruments utilisés

Actions :

Le compartiment est investi à hauteur de 45% minimum à 55% maximum de l'actif en actions et autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Le compartiment peut investir en actions de petite, moyenne et grande capitalisations.

Le gérant peut également procéder à l'investissement dans ces instruments via des OPC de droit français ou européens et/ou fonds d'investissement.

La politique de la Société de Gestion en matière de droit de vote se fait conformément à la politique déposée à l'AMF et disponible sur notre site Internet (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

Titres de créances et Instruments du marché monétaire :

Le compartiment est investi de 45% minimum à 55% maximum de l'actif en obligations à taux fixe (dont EMTN), titres de créances négociables, obligations à taux variables et indexées sur l'inflation, véhicules de titrisation et obligations foncières.

Le gérant peut toutefois procéder à l'investissement dans ces instruments via des OPC de droit français ou européens et/ou fonds d'investissement.

Le compartiment peut investir jusqu'à 55% maximum de son actif en dette privée.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

Les titres de créances et instruments du marché monétaire seront émis par des émetteurs notés à l'achat « Investment Grade » (notés BBB-/Baa3 minimum par les agences Standard and Poor's ou équivalent, ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

Le compartiment investi dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire court terme dans une fourchette d'utilisation envisagée de 0% à 10%, dont la notation sera égale à A1/P1 (Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion et/ou équivalent de long terme), utilisés pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion et éventuellement pour la gestion de la trésorerie.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

La fourchette de sensibilité du compartiment est de +2.5 à +4.5. La sensibilité d'une obligation est la variation du prix de cette obligation lorsque les taux d'intérêt varient.

Actions ou parts d'autres OPC ou Fonds d'Investissement (jusqu'à 100% de son actif) :

Pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion, et pour la gestion de la trésorerie :

- OPCVM de droit français ou étranger ;
- Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français ou FIA de droit étranger ;
- Autres fonds d'investissement : « trackers » - ETF (Exchange Traded Funds : supports indiciels cotés).

Le gérant investira dans des OPC gérés ou distribués par une entité du groupe HSBC, sauf à ce que de tels OPC ne soient pas éligibles ou adaptés, ces OPC devront répondre à des objectifs financiers et extra-financiers définis.

Les stratégies ISR des OPC ou Fonds d'Investissement pouvant être sélectionnés par le gérant (hors OPC/Fonds d'Investissement gérés par la Société de Gestion) peuvent avoir recours à des indicateurs E.S.G et/ou des approches ISR différentes et indépendantes du compartiment.

Instruments dérivés :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autres risques (à préciser).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

Nature des instruments utilisés :

- Futures (marchés réglementés) ;
- Options sur futures et titres (marchés réglementés) ;
- Options sur titres (marchés de gré à gré) ;
- Swaps (instruments de gré à gré) ;
- Change à terme (instruments de gré à gré) ;
- Dérivés de crédit

Le compartiment n'aura pas recours aux TRS (Total Return Swap).

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc ;
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques ;
- Augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier maximum autorisé : levier 1 ;
- Autre stratégie (à préciser).

Les contreparties éligibles aux opérations sur les instruments financiers à terme de gré à gré sont sélectionnées selon la procédure décrite au paragraphe : « Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires ».

Les garanties financières mises en place dans le cadre des instruments financiers à terme de gré à gré font l'objet d'une politique en matière de garanties financières disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Ces opérations pourront être conclues avec des contreparties sélectionnées par la Société de Gestion parmi des établissements financiers ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. Ces contreparties pourront être des sociétés liées au Groupe HSBC.

Ces contreparties doivent être de bonne qualité de crédit et en tout état de cause la notation minimale est de BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion.

Cette politique en matière de garanties financières précise :

- La décote applicable aux garanties financières. Celle-ci dépend de la volatilité du titre qui est caractérisée par le type d'actifs reçus, le rating, la maturité du titre... Cette décote a pour effet de demander une garantie financière supérieure à la valeur de marché de l'instrument financier.
- Les actifs acceptés en garantie qui peuvent être constitués d'espèces, de titres d'état, titres négociables à court/moyen terme et obligations émis par des émetteurs privés.

Les garanties financières autres que les espèces ne peuvent être vendues, réinvestis ou mises en gages. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans.

Les titres reçus en garanties financières ne peuvent être vendus, réinvestis ou mis en gages. Ces titres doivent être liquides, cessibles à tout moment et diversifiés, ils doivent être émis par

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

des émetteurs de haute qualité qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit et la volatilité des prix des titres.

Les garanties financières constituées d'espèces sont obligatoirement :

- placées en dépôts auprès d'établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes,
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité,
- investies dans des prises de titres en pensions dont la contrepartie est un établissement de crédit soumis à une surveillance prudentielle, et pour lesquels le compartiment peut rappeler les espèces à tout moment,
- investies dans des OPC monétaires à court terme.

La remise des garanties financières sous la forme de titre et/ou espèces sont conservés dans des comptes ségrégués par le dépositaire.

Titres intégrant des dérivés (jusqu'à 25% de l'actif net) :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action dans un but de couverture et d'exposition ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autre risque (à préciser).

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

Nature des instruments utilisés : EMTN, obligations callables / puttables.

Les dérivés intégrés sont utilisés comme alternative à une intervention directe sur les dérivés purs.

Dépôts :

Par référence au code monétaire et financier, les dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion du compartiment en lui permettant de gérer la trésorerie.

Les dépôts peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment.

Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le compartiment peut se trouver de manière temporaire en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% maximum de l'actif.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le compartiment ne peut pas effectuer d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

La politique de la Société de Gestion en matière de droit de vote se fait conformément à la politique disponible sur notre site internet (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risques principaux :

- Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire du compartiment repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et titres les plus performants.
- Risque de perte en capital : il existe un risque que le capital investi initialement, ne soit pas intégralement restitué.
- Risque de taux : la partie du portefeuille investie dans des instruments de taux pourra être impactée par des mouvements de hausse ou de baisse des taux d'intérêt. En effet lorsque les taux d'intérêt à long terme montent, le cours des obligations baisse. Ces mouvements pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de crédit : lorsque les instruments de taux sont investis sur des titres émis par des émetteurs privés, le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. De ce fait, la valeur liquidative du compartiment pourra baisser.
- Risque lié aux instruments financiers à terme : l'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou diminuer la volatilité du compartiment, et avoir un impact sur la valeur liquidative (à la hausse comme à la baisse).
- Risque actions : la baisse du cours des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment. En période de volatilité importante des marchés d'actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser du fait de l'exposition possible du compartiment à ces mêmes marchés. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les marchés de valeurs de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs faibles capitalisations, peuvent fluctuer et entraîner ainsi une baisse de la valeur des investissements du compartiment. L'investissement dans les petites et moyennes capitalisations peut entraîner une baisse de la valeur du fonds plus importante et plus rapide.
- Risque de change : le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

Risques accessoires :

- Risque lié à l'inflation : le compartiment ne présente aucune protection systématique contre l'inflation c'est à dire la hausse du niveau général des prix sur une période donnée. La performance de l'OPCVM mesurée en terme réel sera ainsi diminuée proportionnellement au taux d'inflation observé sur la période de référence.
- Risque de conflits d'intérêts potentiels : le risque de conflits d'intérêt, dans le cadre des opérations sur contrats financiers et/ou acquisitions et cessions temporaires de titres, peut exister lorsque l'intermédiaire utilisé pour sélectionner une contrepartie, ou la contrepartie elle-même, est lié à la Société de Gestion (ou au dépositaire) par un lien capitalistique direct ou indirect. La gestion de ce risque est décrite dans la « Politique relative aux conflits d'intérêt » établie par la Société de Gestion et disponible sur son site internet.
- Risque de contrepartie : le compartiment est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation de contrats financiers à terme de gré à gré et acquisitions et cessions temporaires de titres. Il s'agit du risque que la contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement, etc...). Dans ce cas, la défaillance de la contrepartie pourrait entraîner la baisse de la valeur liquidative du compartiment. Ce risque est diminué par la mise en place de garanties financières entre le compartiment et la contrepartie, telles que décrites dans la Stratégie d'investissement.
- Risque lié à la gestion des garanties financières : l'investisseur peut être exposé, à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci), à un risque opérationnel et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative du compartiment pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, l'investisseur pourra également être exposé à un risque de liquidité entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres. L'investisseur peut être exposé, à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci), à un risque opérationnel et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative du compartiment pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, l'investisseur pourra également être exposé à un risque de liquidité entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.
- Risque de titrisation : pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du compartiment.
- Risque de liquidité : certains marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles le compartiment valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Conformément aux dispositions réglementaires, le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables par un organisme de placement collectif en valeurs mobilières sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;

2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Sommes distribuables	Actions
Résultat net (1)	Capitalisation
Plus-values réalisées nettes (2)	Capitalisation

Règles d'investissement

Les règles légales d'investissement applicables à cette SICAV sont celles qui régissent les OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ainsi que celles qui s'appliquent à sa classification AMF.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode de calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Le premier trimestre 2021 (T1) a marqué un tournant décisif en matière de politique budgétaire aux Etats-Unis. Dès janvier, la nouvelle administration a annoncé un troisième plan de soutien budgétaire (1900 MM\$ ou 8.4% du PIB US), qui s'ajoute aux 900 MM\$ votés en décembre. Ce troisième plan budgétaire, adopté mi-mars, vise un soutien de la demande des ménages fragilisée par la crise pandémique : chèque supplémentaire de 1400 \$, hausse des allocations chômage supplémentaires et prolongation jusqu'à septembre. La nouvelle administration démocrate sous l'impulsion de Joe Biden, et de sa secrétaire au trésor, Janet Yellen (ex présidente de la Réserve fédérale américaine) vise des changements radicaux par rapport à l'administration précédente : lutte contre le réchauffement climatique, régulation financière, augmentation à venir de la fiscalité, rapprochement avec les pays alliés (entre autres, Europe et Japon), et participation aux négociations internationales. Dès février, un nouveau plan de relance, d'environ 2 200 MM\$ sur 8 ans, est déjà évoqué, autour des infrastructures, de la transition écologique, de la 5G et du capital humain (système de santé, éducation, dette étudiante, entre autres) qui serait compensé en partie par une hausse du taux d'impôt des entreprises (de 21% à 28%), et une imposition minimum sur les revenus à l'étranger des multinationales. Ce plan de relance de long terme, objet d'intenses négociations, sera probablement ajusté, et ne sera soumis au vote que durant l'automne. En parallèle des annonces budgétaires massives, les Etats-Unis voient leur situation pandémique s'améliorer rapidement, avec l'accélération du programme de vaccination, et la réouverture des hôtels et restaurants dans certains états, ce qui laisse entrevoir un fort rebond du PIB et de l'emploi américain dès le T1. Au-delà de ce rebond cyclique, un changement plus structurel semble s'amorcer dans l'après-crise, où les politiques publiques s'interposeraient dans le développement économique, sur la base d'enjeux climatiques, d'inégalités sociales, et d'indépendance technologique ou sanitaire.

A contre-tendance des Etats-Unis, la situation pandémique se détériore dans les pays émergents, notamment en Inde et au Brésil, mais aussi dans l'Union européenne (UE). L'UE traverse une troisième vague pandémique, ce qui entraîne de nouvelles restrictions sanitaires. Le programme de vaccination a pris d'importants retards, en raison de difficultés logistiques, des incertitudes sur les risques et l'efficacité des vaccins, mais surtout à cause de délais inattendus sur l'approvisionnement, ce qui, au final, met en doute la politique sanitaire de l'UE. Fin mars, seulement 18% de la population de l'UE avait reçu une première dose (45% aux Etats-Unis, 53% au Royaume-Uni). Le rebond économique anticipé dès avril est donc reporté, et la saison touristique reste incertaine en raison de la montée en puissance des nouveaux variants. Dans ce contexte entre janvier et mars, les perspectives de croissance du PIB en 2021²⁶ ont été revues à la baisse : de 4.4% à 4.2% en zone euro. A l'inverse, la croissance du PIB américain est révisée en forte hausse, de 4.4% à 6.2% (et de 4.3% à 5.4% au Royaume-Uni).

La Chine qui, depuis le début de la crise pandémique, était la locomotive de la croissance mondiale, semble avoir passé le relais aux Etats-Unis. Jusqu'à présent la situation économique de la Chine était plus avancée que dans le reste du monde : le PIB du pays a retrouvé son niveau d'avant crise dès le 3ième trimestre 2020. Les mesures de soutien budgétaire, aux montants inférieurs à ceux des pays développés, sont centrés non pas sur les ménages et la demande, mais sur les entreprises (baisse de la TVA dans les services, report de taxes, exemption de cotisations sociales, aides à l'exportation). Face aux niveaux d'endettements élevés des entreprises et des collectivités, le retrait des aides fiscales reste progressif, mais les autorités chinoises visent la réduction du soutien monétaire dans un objectif d'assainissement du système financier. Enfin, les relations internationales avec les Etats-Unis sont loin de se détendre, avec entre autres, les enjeux

²⁶ Consensus Bloomberg au 31/03/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

d'indépendance technologique et de protection des données, avec la nécessité de montée en gamme des chaînes de production.

Au second trimestre 2021 (T2), la campagne vaccinale s'est accélérée dans les pays développés, ce qui a permis l'assouplissement graduel des restrictions sanitaires, courant mars aux Etats-Unis, suivis par le Royaume-Uni (dès avril), puis la zone euro (courant mai). Le rebond économique des Etats-Unis a été amplifié par le troisième plan budgétaire de 1900 MM\$ adopté en mars (environ 8% du PIB US), ce qui a contribué à alimenter les tensions sur les prix. L'inflation américaine, déjà attendue en hausse du fait des effets de base sur les prix de l'énergie, a surpris, avec une accélération de 2.6% a/a en mars, puis 4.2% en avril et 5.0% en mai, tirée par la vitesse du rebond de la demande, et les difficultés d'ajustements de l'offre domestique et mondiale. Ainsi, un tiers de la hausse de l'inflation en mai provenait d'une flambée des prix des voitures d'occasion et des transports aériens. Dans le même temps, les créations d'emplois ont déçu, avec une lenteur des recrutements, notamment du fait de la poursuite des aides budgétaires jusqu'à l'été (fermetures de crèches, et allocations chômage). La Réserve fédérale américaine (Fed) a estimé que la normalisation à venir du marché du travail (le taux de participation n'était que de 61.6% en mai, contre 63,4% début 2020) ne permettait pas un emballement prix-salaire, et donc un risque de dérapage inflationniste à moyen terme. Une accélération des créations d'emplois et des salaires conditionnerait la Fed à avancer sa normalisation monétaire. En juin, les prévisions médianes de la Fed tablaient sur deux remontées des taux directeurs en 2023, ce qui laisserait supposer une réduction de ses achats de titres en 2022, un scénario qui a semblé en ligne avec les attentes du marché. Cet environnement a donc amené le consensus des économistes²⁷ à réviser les prévisions de croissance de PIB et d'inflation pour 2021. Aux Etats-Unis, les prévisions de croissance sont passées de 6.2% à fin mars à 6.6% en juin (avec une inflation révisée de 2.3% à 3.5%). L'accélération de l'inflation était un thème majeur partout dans le monde, avec des révisions haussières ce trimestre. Au niveau mondial, les tensions sur les matières premières (pétrole, bois, cuivre), mais aussi sur les chaînes d'approvisionnement (pénurie de semi-conducteurs qui a ralenti la production de voitures neuves), ainsi que l'effet amplificateur du restockage ont contribué à la montée de l'inflation. Cependant, sans l'évidence de dérapage, les banquiers centraux ont, dans l'ensemble, confirmé le maintien de conditions de financement favorables, notamment en prévision des risques liés à la fin du soutien fiscal qui pourrait entraîner une montée du chômage et des faillites d'entreprises. Dans les pays émergents, en revanche, la reprise de la consommation était moins forte qu'en Europe ou aux Etats-Unis, du fait du déploiement moins rapide des vaccins, et de soutiens budgétaires limités. Cependant, l'accélération de l'inflation a nécessité un début de normalisation des politiques monétaires dans certains pays (Brésil, Mexique, Russie, Hongrie et République tchèque). Enfin, la Chine doit trouver un rythme d'expansion compatible avec de nouvelles contraintes réglementaires et un resserrement des conditions de crédit qui ont contribué à modérer la dynamique économique en Asie.

Panorama financier

Au premier trimestre 2021 (T1), les soutiens budgétaires massifs et la rapide progression de la campagne vaccinale aux Etats-Unis, mais aussi l'efficacité du contrôle de la pandémie en Israël grâce aux vaccins, ont entraîné un regain de confiance généralisé sur les marchés financiers. Avec le renforcement des perspectives de croissance économique, les prix du baril de pétrole (Brent) et du cuivre ont augmenté, respectivement, de 23% en variation trimestrielle (t/t), et de 13% t/t au T1. La montée des prix des matières premières a ainsi contribué à une révision à la hausse des perspectives d'inflation, d'autant plus que le Réserve Fédérale américaine (Fed) a confirmé le maintien d'une politique monétaire accommodante, en ligne avec son ajustement de stratégie réalisé depuis l'été 2020. La stratégie de la Fed vise en effet à ne pas remonter ses taux directeurs tant que

²⁷ Consensus Bloomberg au 30/06/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

les dynamiques d'inflation et d'emploi ne sont pas durablement améliorées. Les marchés mondiaux se sont donc brutalement ajustés à la réalité de cette politique reflationniste américaine. Le bond des taux 10 ans des Treasuries américains (+83pb à 1.74%) s'est accompagné d'une forte pentification de la courbe des taux (le rendement 2 ans US n'a gagné que 3pb à 0.16%), mais aussi d'une hausse des taux réels et des points morts d'inflation. Ces mouvements ont donc traduit un changement de la distribution des risques sur l'inflation US, avec l'intégration, ce qui est nouveau, d'un risque éventuel de « surchauffe » de l'économie américaine. Dans le sillage des taux Treasuries US, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont augmenté partout : +65pb à 0.85% au Royaume-Uni, +28pb à -0.29% en Allemagne, ou +29pb à -0.05% en France. Cependant en zone euro, la hausse des rendements souverains s'est accompagnée d'une baisse des taux réels, et d'une montée des points morts d'inflation. Face au risque de resserrement prématuré des conditions financières propagé par l'envolée des taux américains, les banques centrales ont dû réagir. Ainsi, la Banque Centrale européenne (BCE) a accéléré ses achats d'obligations, et cela jusqu'en juin. Dans les pays émergents, la remontée des rendements souverains a été très forte, du fait des risques de dérapages inflationnistes, sur fonds de dépréciation des devises et de rebond des prix du pétrole. Ainsi, les banques centrales au Brésil, en Russie, et Turquie ont dû augmenter leurs taux directeurs, et la banque centrale du Mexique a renoncé à sa trajectoire d'assouplissement monétaire. La correction forte et soudaine des obligations souveraines a, au global, entraîné un positionnement sur les marchés d'actifs risqués (ou « reflation trade »), au détriment des valeurs refuges, avec les chutes du yen (-6.7% en variation trimestrielle (t/t) au T1), du franc suisse (-6.2% t/t), ou encore du prix de l'or (-10% t/t). Les bourses mondiales (MSCI* world en devises locales) ont gagné 6% t/t au T1, avec une légère surperformance des marchés en retard par rapport aux Etats-Unis depuis la crise pandémique, notamment zone euro et Japon (indices MSCI* +9% t/t). Les bourses des pays exposés aux matières premières ont également relativement bien progressé : indices MSCI* au Mexique (+7% t/t), Russie (+7% t/t) et Afrique du sud (+13% t/t). Les secteurs profitant de la pentification de la courbe des taux (banques) ou du rebond cyclique de l'économie ont été favorisés, alors que les entreprises sensibles au niveau des taux d'intérêt ont sous-performé, notamment la technologie. Sur les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, les segments les plus risqués (High Yield HY)²⁸ ont vu un resserrement significatif des écarts de taux (« spreads ») aux niveaux d'avant-crise pandémique. Enfin, les spreads des segments moins risqués (Investment Grade IG)²⁹ se sont légèrement resserrés, toujours sur des niveaux déjà très bas depuis fin novembre.

Au second trimestre 2021 (T2), les bourses mondiales ont continué sur leur lancée (MSCI* World +7.2%, en variation trimestrielle t/t), avec une surperformance des marchés des pays développés (MSCI* +7.7% t/t) comparés aux pays émergents (MSCI* EM +3.9% t/t). La politique de reflation de la Réserve fédérale américaine (Fed) (i.e. maintenir des taux bas pendant un certain temps afin de favoriser une remontée des anticipations d'inflation), mais aussi les surprises haussières sur les résultats des entreprises ont été particulièrement favorables à la classe d'actifs. Les succès des campagnes de vaccination, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, puis en zone euro, ont permis la réouverture progressive des secteurs touchés par les contraintes sanitaires. La bourse américaine (MSCI* +8.9% t/t) a bénéficié d'une représentation sectorielle relativement équilibrée en valeurs de croissance (telles que les technologiques), et les titres « value » ou sous-évaluées (par exemple banque, énergie ou automobile). Les marchés actions aux Etats-Unis ont devancé ceux de la zone euro (MSCI* +6.2% t/t), du Royaume-Uni (MSCI* +5.8% t/t), et surtout du Japon (MSCI* +0.2% t/t en raison des inquiétudes liées à une nouvelle vague de contaminations). Les bourses des pays émergents ont enregistré un certain rattrapage, avec l'Europe de l'est, notamment tirée par la Russie (MSCI* +11.1% t/t) et l'Amérique latine, portée par le Brésil (MSCI* +9.3% t/t) et

²⁸ High Yield (HY) fait référence à des obligations à haut rendement de qualité de notation inférieure à BBB-

²⁹ Investment Grade (IG) fait référence à des obligations de dette privée bénéficiant d'une bonne qualité de crédit et présentant peu de risque de défaut. Cela correspond généralement à des obligations dont la qualité de notations est supérieure ou égale à BBB

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

le Mexique (MSCI* +6.3% t/t). En revanche, les hausses des bourses asiatiques étaient plus modérées, notamment la Chine (MSCI* +2.1% t/t) qui fait face à des politiques de resserrement réglementaire et monétaire. Le rebond de la demande de services a bénéficié aux marchés des matières premières, notamment le pétrole (WTI +24.2% t/t à 73.5\$/baril) et le cuivre (+6.7% t/t). Du côté des taux de change au T2, à noter le recul de l'indice du dollar US (indice DXY USD³⁰ -0.9% t/t). L'euro a gagné 1.1% t/t face au dollar US, à 1.19. Les devises émergentes contre dollar US ont évolué de façon assez homogène dans l'ensemble, de +1.5% t/t à +3.5% t/t pour le renminbi chinois, le rouble russe, le peso mexicain, ou le rand sud-africain, malgré quelques exceptions, telles que le real brésilien (+16.2% t/t), la roupie indienne (-1.6% t/t), et la lire turque (-5.2% t/t). Sur les marchés des obligations souveraines, les mouvements disparates ont reflété les retournements des anticipations de marchés quant aux politiques des banques centrales. Ainsi au T2, les taux 10 ans ont chuté aux Etats-Unis (-27.2pb à 1.47%), au Royaume-Uni (-12.9pb à 0.72%), et au Japon (-3.7pb à 0.06%). Ce revirement de tendance au T2 faisait suite à la forte hausse des rendements 10 ans des treasuries US au T1 (+83pb à 1.74%), en raison de brusques rééquilibrages de portefeuilles liés à la sortie de crise, et à la politique reflationniste des Etats-Unis (notamment l'adoption d'un troisième soutien budgétaire massif). Malgré des surprises à la hausse sur l'inflation américaine au T2 (5.0% a/a en mai), les détails de la publication ont conforté l'idée d'une poussée temporaire de l'inflation. De plus, les chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis n'ont pas permis d'envisager une surchauffe de l'économie américaine qui puisse contraindre la Fed à resserrer sa politique monétaire rapidement. La normalisation monétaire devrait être lente et graduelle, avec un ralentissement du programme d'achats, i.e. « tapering » en 2022, et une remontée des taux directeurs en 2023. En zone euro en revanche, les rendements 10 ans avaient augmenté moins fortement au T1 du fait d'une nouvelle vague pandémique dans la région et du retard de la campagne vaccinale. Les rendements obligataires ont donc continué de monter au T2, au fur et à mesure que la sortie de crise se précisait avec l'amélioration de la logistique vaccinale. De plus, les incertitudes sur les modalités de la fin des achats de la Banque centrale européenne (BCE), mais aussi les déficits publics élevés des gouvernements ont alimenté les positions vendeuses sur les titres de dette souveraine. Dans ce contexte, le taux 10 ans du Bund allemand a gagné +8pbs à -0.21% au T2, avec un élargissement des écarts de rendements des obligations des pays « cœur » (France, Belgique), et périphériques (Italie, Espagne, Portugal). Seule la Grèce a vu son taux 10 ans baisser, grâce au soutien des achats de la BCE. Sur les marchés des dettes souveraines des économies émergentes, les banques centrales au Brésil, Mexique, Russie, Hongrie, et République Tchèque ont commencé à remonter leurs taux directeurs en vue de contrôler l'inflation, ce qui a entraîné des hausses des rendements obligataires dans ces pays. A l'inverse, leurs équivalents en Afrique du sud et Turquie ont baissé du fait des moindres risques d'un resserrement prématuré de la Fed. La perspective d'une normalisation monétaire lente et graduelle en sortie de crise s'est révélée plutôt favorable aux marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, et particulièrement sur les segments les plus risqués.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 30/06/2021

³⁰ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

Politique de gestion

Politique d'investissement

Allocation sur les marchés Actions :

Les marchés européens sont en hausse sensible depuis le début de l'année, soutenus par l'avancée des campagnes de vaccination, les premières annonces d'assouplissement sanitaire de grands pays occidentaux, des indicateurs économiques très bien orientés et des banques centrales toujours accommodantes. Dans ce contexte se sont les secteurs cycliques qui affichent les meilleures performances avec en tête l'automobile, la banque, les transports et la technologie au détriment des secteurs plus défensifs comme la santé, l'alimentation/boisson ou les services aux collectivités. Nous avons dans contexte conservé une sur exposition actions tout au long de la période que nous avons cependant légèrement modérée au cours du mois d'avril.

Au 30 juin 2021, l'exposition actions de HSBC SRI BALANCED est proche de 50.8% de l'actif contre 50% pour l'univers d'investissement.

Exposition sur les marchés actions :

La poche actions est composée de titres vifs essentiellement et d'OPCVM. Cette association permet d'exposer la poche à des thématiques diverses. Afin de moduler l'allocation directionnelle des produits dérivés peuvent être utilisés.

Investissements sur les marchés actions

a) Partie en titres vifs ISR Euro:

La gestion de cette poche suit notre processus de sélection ISR best in class qui vise à privilégier les valeurs pour leur bonne pratique en matière ESG. A cela s'ajoute une approche fondamentale active sur la base de l'étude du couple profitabilité / valorisation qui privilégie les valeurs à la valorisation attractive dont la profitabilité est amenée à sensiblement s'améliorer.

L'allocation sectorielle a contribué négativement à la performance relative du fonds. Il a souffert d'être sous exposé aux secteurs des semi-conducteurs et à la consommation durable et d'être surreprésenté sur l'assurance et les équipements de santé. La sélection de titres a, en revanche, eu une contribution positive sur la performance relative du fonds. Nos choix de valeurs dans les biens d'équipements (Metso, Signify, Saint Gobain), les produits de base avec CRH, l'énergie avec OMV, les médias avec Publicis et Deutsche Post dans le transport ont été bénéfique à la performance du fonds. A contrario, relevons les contributions négatives de Atos, Iberdrola, Munich-Re, Plastic Omnium, STM et Vonovia.

Au 30 juin 2021, nous détenons environ 46.1% de titres vifs.

b) Investissements ISR hors zone Euro:

L'investissement ISR hors zone Euro s'appuie sur une approche systématique avec un souhait de maximiser le score ESG sous contrainte de Tracking Error. En pratique, les valeurs sélectionnées appartiennent au premier quartile de chaque secteur. Les déviations géographiques sont très modestes. Nous avons eu tendance à renforcer cette position sur la première partie d'année.

L'allocation utilise les fonds suivants :

- Valeurs internationales (HSBC SRI GLOBAL EQUITY)

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

Au 30 juin 2021, nous en détenons environ 6.6%.

c) Utilisation des Produits dérivés :

Nous utilisons des futures sur l'indice Euro Stoxx 50 pour ajuster l'exposition actions. Nous détenons une position vendeuse d'environ 2% au 30 juin 2021

Allocation sur les marchés de Taux

Le semestre est caractérisé par une hausse des taux d'intérêt gouvernementaux mais aussi par une légère baisse des primes de risque obligataires, dans le prolongement de la normalisation des marchés à l'œuvre à partir d'avril 2020. En effet, les bons résultats des entreprises pour le premier trimestre 2021, une reprise économique notable dans le cadre d'un déconfinement progressif des économies des pays développés et le maintien de politiques monétaires accommodantes ont été favorables à la bonne tenue des actifs risqués. Toutefois, des pressions inflationnistes sont apparues qui ont entraîné une nette hausse des taux américains (environ 45pb sur une maturité de 10 ans, avec un point haut à 1.74% fin mars), ainsi que des taux européens (36pb sur le 10 ans allemand).

Au 30 juin 2021, l'allocation obligataire du fonds HSBC SRI BALANCED est proche de 41% contre 50% pour l'univers d'investissement.

Investissements sur les marchés obligataires

a) Investissement sur les obligations d'état et d'entreprise ISR:

Concernant les dettes gouvernementales des pays périphériques, nous avons régulièrement fait des arbitrages de courbe afin de maintenir une exposition proche de la neutralité, tant le soutien de la BCE et les avancées concernant le plan de relance européen de 750MM d'euros sont favorables à une compression des primes de risque au sein de la zone euro. Ainsi, l'Italie sera un des grands bénéficiaires sur plusieurs années du soutien de l'Union, ce qui viendra réduire la nécessité pour le pays de solliciter les marchés financiers pour lever des fonds.

Par ailleurs, nous maintenons une surexposition stratégique en dettes du secteur privée qui permet de continuer à bénéficier d'un taux de rendement courant attractif dans un contexte de support pérenne de la BCE. Le niveau historiquement assez cher des primes de risque et la faible volatilité actuelle nous conduisent cependant à rester prudents. Les risques économiques liés à la pandémie ne sont pas encore écartés tandis que l'endettement des entreprises reste à surveiller.

Investissements sur le marché monétaire :

Nous avons utilisé le monétaire de manière tactique après une année marquée par une hausse significative des marchés d'actions et de taux. Cet actif permet effectivement de se prémunir contre une hausse de l'aversion au risque.

L'allocation utilise le fonds suivant :

- Hsbc Monétaire Etat

Au 30 juin 2021, nous en détenons environ 5.7%.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Performances

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED	Perf 6 mois	Perf 6 mois bench
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED (A) (C) (EUR)	6,84%	6,35%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED (I) (C) (EUR)	7,17%	6,35%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

Néant.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	31 383 058,81
b) Avoirs bancaires	168 860,16
c) Autres actifs détenus par l'OPC	4 821 421,84
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	36 373 340,81
e) Passif	-367 095,97
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	36 006 244,84

* Les montants sont signés

Nombre d'actions en circulation et valeur nette d'inventaire par action

Action	Type d'action	Actif net par action	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC en EUR	C	36 000 525,66	318 104,645	113,17
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC en EUR	C	5 719,18	0,500	11 438,36

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

Élément du portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	80,21	79,40
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	6,95	6,88
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	12,31	12,19

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Euro	EUR	31 383 058,81	87,16	86,28
TOTAL		31 383 058,81	87,16	86,28

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
FRANCE	24,82	24,57
ALLEMAGNE	13,44	13,31
ESPAGNE	11,52	11,40
ITALIE	8,42	8,33
PAYS-BAS	7,81	7,73
ROYAUME-UNI	3,57	3,53
AUTRICHE	3,03	3,00
BELGIQUE	2,70	2,68
FINLANDE	2,70	2,68
ETATS-UNIS	2,58	2,55
IRLANDE	1,81	1,79
LUXEMBOURG	1,42	1,41
NORVEGE	1,23	1,22
CANADA	0,81	0,80
PORTUGAL	0,74	0,73
SUEDE	0,56	0,56
TOTAL	87,16	86,28

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12,31	12,19
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL	12,31	12,19

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	6 221 779,82	5 508 048,97
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	497 306,77	17 548,26
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	6 420 803,38	4 590 985,82

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	2 514	528 694,20	1,47
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	4 697	419 489,07	1,17
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	9 573	549 107,28	1,53
FRESENIUS	EUR	9 013	396 526,94	1,10
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 702	393 076,90	1,09
SAP SE	EUR	3 195	379 693,80	1,05
SIEMENS AG-REG	EUR	4 061	542 630,82	1,51
VONOVIA SE	EUR	5 982	326 138,64	0,90
TOTAL ALLEMAGNE			3 535 357,65	9,82
AUTRICHE				
OMV AG	EUR	9 536	457 441,92	1,27
TOTAL AUTRICHE			457 441,92	1,27
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	4 446	285 877,80	0,79
TOTAL BELGIQUE			285 877,80	0,79
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	82 410	430 839,48	1,20
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	7 970	182 034,80	0,51
IBERDROLA S.A.	EUR	47 122	484 414,16	1,34
INDITEX	EUR	14 583	433 260,93	1,21
TELEFONICA	EUR	47 539	187 351,20	0,52
TOTAL ESPAGNE			1 717 900,57	4,78
FINLANDE				
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	34 380	336 786,48	0,94
NESTE OYJ	EUR	6 598	340 720,72	0,94
TOTAL FINLANDE			677 507,20	1,88
FRANCE				
ALSTOM	EUR	7 868	335 098,12	0,94
ATOS SE	EUR	3 520	180 576,00	0,50
AXA	EUR	19 745	422 246,83	1,17
CAPGEMINI SE	EUR	2 666	431 892,00	1,20
CARREFOUR	EUR	14 208	235 639,68	0,65
CGG SA	EUR	68 243	51 223,20	0,14
KERING	EUR	869	640 453,00	1,78
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	3 540	476 130,00	1,33
ORANGE	EUR	27 069	260 268,44	0,72

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PLASTIC OMNIUM	EUR	7 495	197 418,30	0,55
PUBLICIS GROUPE RTS 30-06-21	EUR	8 097		
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	8 097	436 752,18	1,21
SAINT-GOBAIN	EUR	8 723	484 475,42	1,35
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	4 164	552 479,52	1,53
SEB	EUR	1 447	220 522,80	0,61
SOCIETE GENERALE SA	EUR	15 518	385 777,48	1,07
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 535	525 430,50	1,46
TOTAL FRANCE			5 836 383,47	16,21
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	11 609	493 382,50	1,37
TOTAL IRLANDE			493 382,50	1,37
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	47 033	368 362,46	1,02
INTESA SANPAOLO	EUR	156 940	365 591,73	1,01
TOTAL ITALIE			733 954,19	2,03
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	1 707	177 869,40	0,49
HEINEKEN	EUR	4 273	436 700,60	1,21
ING GROEP NV	EUR	18 123	201 890,22	0,56
KONINKLIJKE DSM	EUR	2 266	356 668,40	0,99
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	116 462	306 760,91	0,86
ROYAL PHILIPS	EUR	8 803	367 877,37	1,02
SIGNIFY NV	EUR	7 198	383 941,32	1,07
STMICROELECTRONICS NV	EUR	10 879	332 951,80	0,92
TOTAL PAYS-BAS			2 564 660,02	7,12
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	13 392	301 052,16	0,84
TOTAL ROYAUME-UNI			301 052,16	0,84
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			16 603 517,48	46,11
TOTAL Actions et valeurs assimilées			16 603 517,48	46,11
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	360 000	561 475,08	1,56
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	200 000	223 777,53	0,62
COVESTRO AG 1.375% 12-06-30	EUR	200 000	213 296,68	0,59
EON SE 0.0% 28-08-24 EMTN	EUR	140 000	140 597,10	0,39
FREGR 2 7/8 02/15/29	EUR	140 000	165 180,55	0,47

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL ALLEMAGNE			1 304 326,94	3,63
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	140 000	180 474,72	0,50
ERSTE GR BK 0.25% 26-06-24	EUR	300 000	306 000,33	0,85
OMV AG 5.25% PERP	EUR	140 000	147 391,48	0,41
TOTAL AUTRICHE			633 866,53	1,76
BELGIQUE				
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	220 000	241 468,47	0,67
BGB 2.6 06/22/24	EUR	220 000	241 519,81	0,67
KBC GROUPE 0.625% 10-04-25	EUR	200 000	204 915,25	0,57
TOTAL BELGIQUE			687 903,53	1,91
CANADA				
PROVINCE DE L'ONTARIO 1.875% 21/05/2024	EUR	140 000	149 502,85	0,42
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	140 000	142 156,51	0,39
TOTAL CANADA			291 659,36	0,81
ESPAGNE				
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	200 000	206 659,23	0,58
BBVASM 0 5/8 01/17/22	EUR	200 000	201 757,49	0,56
CAIXABANK 1.125% 17-05-24 EMTN	EUR	200 000	207 137,56	0,57
ESPAGNE 1.6% 30-04-25	EUR	80 000	86 322,13	0,24
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	360 000	419 608,48	1,17
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	140 000	237 616,33	0,66
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.0% 07-03-25	EUR	200 000	208 761,10	0,58
SPAI GOVE BON 0.75% 30-07-21	EUR	290 000	292 324,25	0,81
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	290 000	321 890,07	0,90
SPGB 2 3/4 10/31/24	EUR	220 000	247 534,88	0,68
TOTAL ESPAGNE			2 429 611,52	6,75
ETATS-UNIS				
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	220 000	223 691,83	0,63
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.0% 02-12-22	EUR	140 000	140 777,70	0,39
MICROSOFT CORP 3.125% 061228	EUR	140 000	173 928,05	0,48
PCLN 2 3/8 09/23/24	EUR	140 000	152 770,00	0,42
TMO 1.45 03/16/27	EUR	220 000	236 281,19	0,65
TOTAL ETATS-UNIS			927 448,77	2,57
FINLANDE				
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	300 000	295 869,68	0,82
TOTAL FINLANDE			295 869,68	0,82
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	140 000	159 038,53	0,44
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.5% 31-10-25	EUR	300 000	311 298,74	0,87

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI BALANCED

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	400 000	401 429,89	1,12
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	100 000	101 373,59	0,28
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	220 000	242 633,10	0,67
BPCE 2.75% 30-11-27 EMTN	EUR	100 000	105 469,83	0,30
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	200 000	214 060,86	0,59
EMPRUNT ETAT 5,75%01-32 OAT	EUR	140 000	234 242,90	0,65
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	290 000	301 817,66	0,84
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	200 000	196 166,11	0,54
ORANGE 1.0% 12-09-25 EMTN	EUR	200 000	210 601,48	0,59
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15-01-28	EUR	200 000	219 990,82	0,61
SUEZ 1.625% PERP	EUR	100 000	102 001,95	0,28
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	290 000	298 813,72	0,83
TOTAL FRANCE			3 098 939,18	8,61
IRLANDE				
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	140 000	157 709,94	0,44
TOTAL IRLANDE			157 709,94	0,44
ITALIE				
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	300 000	312 000,06	0,86
INTE 1.125% 04-03-22	EUR	140 000	141 901,71	0,39
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	290 000	308 219,39	0,86
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	290 000	363 575,43	1,01
ITALIE 5% 03/22	EUR	290 000	305 503,97	0,85
ITALIE 5%09-010940	EUR	140 000	224 715,67	0,62
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	200 000	204 493,13	0,57
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	290 000	437 344,27	1,22
TOTAL ITALIE			2 297 753,63	6,38
LUXEMBOURG				
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	220 000	242 741,26	0,67
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	140 000	158 725,98	0,44
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	108 000	109 688,58	0,31
TOTAL LUXEMBOURG			511 155,82	1,42
NORVEGE				
DNB BANK A 0.6% 25-09-23 EMTN	EUR	140 000	143 467,48	0,40
EQUINOR A 0.75% 22-05-26 EMTN	EUR	140 000	145 397,35	0,41
TELENOR ASA 2.625% 12/24	EUR	140 000	155 705,05	0,43
TOTAL NORVEGE			444 569,88	1,24
PAYS-BAS				
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV 0.5% 22-05-26	EUR	240 000	246 103,59	0,68
TOTAL PAYS-BAS			246 103,59	0,68
PORTUGAL				

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI BALANCED

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	220 000	266 598,92	0,74
TOTAL PORTUGAL			266 598,92	0,74
ROYAUME-UNI				
DIAGEO FINANCE 1.0% 22-04-25	EUR	290 000	302 552,71	0,84
NGG FINANCE 1.625% 05-12-79	EUR	140 000	143 025,37	0,39
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 1.375% 24-10-23	EUR	300 000	312 222,14	0,87
VODA 2.2% 25-08-26 EMTN	EUR	200 000	225 014,04	0,63
TOTAL ROYAUME-UNI			982 814,26	2,73
SUEDE				
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	200 000	203 209,78	0,56
TOTAL SUEDE			203 209,78	0,56
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			14 779 541,33	41,05
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			14 779 541,33	41,05
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MONETAIRE ETAT Z	EUR	2 093,848	2 043 212,89	5,67
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	EUR	1 318	2 390 772,92	6,64
TOTAL FRANCE			4 433 985,81	12,31
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 433 985,81	12,31
TOTAL Organismes de placement collectif			4 433 985,81	12,31
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0921	EUR	-18	12 150,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			12 150,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			12 150,00	0,04
TOTAL Instrument financier à terme			12 150,00	0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-12 150	-12 150,00	-0,04
TOTAL Appel de marge			-12 150,00	-0,04
Créances			375 286,03	1,05
Dettes			-354 945,97	-0,99
Comptes financiers			168 860,16	0,47
Actif net			36 006 244,84	100,00

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI DYNAMIC

Compartiment

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI DYNAMIC

Informations concernant l'OPCVM

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young et Autres

Forme juridique

SICAV de droit français.

Compartiments/nourricier

Le compartiment de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS a été créé le 30 septembre 2019.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC est de maximiser une performance correspondant à un investissement diversifié fortement exposé au risque actions sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans. Cet investissement est effectué en sélectionnant des titres d'entreprises ou de pays sélectionnés pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière. L'allocation stratégique de long terme est composée de 80% d'actions et 20% d'obligations internationales avec un biais euro.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI DYNAMIC

Indicateur de référence

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC n'a pas d'indice de référence.

En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement.

Stratégie d'investissement

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI DYNAMIC est un compartiment profilé au sein d'une gamme ISR multi-asset composée de plusieurs profils. Avec une allocation stratégique composée en moyenne de 80% d'actions, il constitue un investissement moyennement exposé au risque des marchés actions.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment. Les sources de performance du compartiment résident dans :

- l'allocation tactique des classes d'actifs ;
- la sélection de valeurs répondant à des critères extra-financiers et financiers ;
- la gestion active du risque de taux et de crédit ;
- la gestion active du risque de change ;
- choix des supports d'investissement.

La stratégie d'investissement du compartiment se décompose donc en plusieurs étapes successives :

1) L'allocation tactique entre les classes d'actifs

L'allocation d'actifs est une source de valeur ajoutée dans la mesure où les marchés financiers ont des performances différenciées et dépendantes du cycle économique. Par exemple, des phases de ralentissement sont généralement traduites par une performance négative des marchés actions et une performance positive des marchés obligataires. L'allocation tactique prend ainsi toute son importance car elle vise à optimiser l'exposition globale du portefeuille grâce à la gestion conjointe de plusieurs classes d'actifs.

A partir de l'allocation stratégique comprenant 20% de taux, le gérant expose le compartiment de 10% à 25% aux taux afin de l'adapter à nos anticipations et à notre scénario économique. Ainsi, l'anticipation d'une tendance de hausse à moyen terme des marchés de taux est traduite par une exposition supérieure du portefeuille à cette classe d'actifs. L'intensité de la surexposition par rapport à l'allocation stratégique dépend ensuite de la conviction du gérant.

2) L'évaluation et la sélection de titres selon des critères extra-financiers

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI DYNAMIC est investi, selon les choix du gérant, soit en investissant dans des titres de sociétés ou de pays, soit en investissant dans des OPC gérés par le groupe HSBC. Cette étape du processus consiste, en suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (« E.S.G ») :

- Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : à sélectionner, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » celles ayant les meilleures pratiques E.S.G. (par exemple : Energie, Transports...) et
- Pour les émissions gouvernementales (obligations), à sélectionner selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière Oekom.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Chaque émission bénéficiera de 4 notes : une note E, une note S, une note G et une note agrégée. Les trois premières sont fournies par des agences de notation externes qui s'attachent à apprécier les aspects pertinents pour le secteur auquel l'entreprise notée appartient. Les secteurs du tabac et de l'armement sont systématiquement exclus, le secteur du charbon thermique étant quant à lui partiellement exclu s'agissant de la production d'électricité (entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique) et totalement exclu s'agissant des entreprises d'extraction de charbon thermique. Sont systématiquement exclues les entreprises auteurs d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou d'au moins deux violations présumées.

Concernant la Gouvernance, des aspects tels que la structure et la représentativité du conseil d'administration, l'assiduité et le niveau d'indépendance des administrateurs, la transparence concernant le mode de fixation des cadres dirigeants, la robustesse des processus d'audit et de contrôle ou encore le respect des droits des actionnaires minoritaires font l'objet d'une analyse systématique. L'appréciation de la performance de l'entreprise dans ces domaines prendra aussi en considération le pays d'appartenance de l'entreprise, celui où elle est cotée et/ou celui où elle a son siège social par exemple. En effet, les pratiques de gouvernance d'entreprise sont très fortement conditionnées par des législations nationales. Toutefois, elles seront aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les OECD Guidelines.

Les aspects Environnementaux sont quant à eux liés à la nature de l'activité de l'entreprise, à son secteur d'appartenance. Ainsi, dans les industries extractives, les « utilities » ou le transport aérien, le rejet des émissions de CO₂, directement liées à l'activité de l'entreprise sont d'une importance primordiale : leur non mesure et leur non maîtrise peuvent représenter un risque industriel majeur et peuvent se traduire par des pénalités financières et/ou des dommages réputationnels majeurs. En revanche dans le secteur de l'automobile ou de la production d'équipements électriques, la capacité de l'entreprise à investir dans le développement de produits et solutions aptes à rendre le service attendu seront plus évalués, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre dans leur phase d'utilisation : véhicules hybrides ou électriques, systèmes intelligents de régulation et d'optimisation de la consommation d'énergie : « smart grid ». Enfin, certains secteurs ont un impact environnemental direct très ténu comme les médias, la finance ...

Le troisième pilier, Sociétal, recouvre des notions liées aux relations avec la société civile, à la gestion du personnel, politique de rémunération et de formation, respect du droit syndical, santé au travail, politique de sécurité. La nature même de l'activité de l'entreprise va fortement conditionner la nature et l'importance relative de ces pratiques. Ainsi dans des secteurs présentant un caractère de dangerosité avérée tels que la construction, les mines par exemple, la prévention des accidents du travail et la sécurité sont des critères regardés en priorité. En revanche dans des secteurs comme les télécoms, l'équité des politiques tarifaires appliquées à la clientèle ou encore la protection des données personnelles sont des thématiques importantes.

Enfin, ces 3 notes sont agrégées afin de constituer une note ESG qui va permettre de hiérarchiser les entreprises. La sélection des valeurs selon ces critères E.S.G s'appuie sur un modèle d'analyse E.S.G propriétaire, alimenté par des données provenant d'agences de notation extra-financière et de la recherche interne.

Les titres sont notés de 0 à 10. Chaque valeur est rattachée à l'un des 30 secteurs E.S.G qui ont été déterminés par la Société de Gestion en utilisant un univers d'investissement initial représentatif de l'allocation stratégique.

Ces 30 secteurs E.S.G rassemblent les émetteurs en groupes, pour lesquels sont déterminés une pondération des piliers E, S et G qui s'appuie sur les études approfondies que produisent les analystes sous la responsabilité du Responsable Monde de la recherche E.S.G. Pour que celle-ci

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

ait du sens, les notes ESG = X% de la note E + Y% de la note S + Z% de la note G seront construites à partir de coefficients X, Y, Z propres à chaque secteur. A titre d'exemple, les secteurs financiers se caractériseront par un poids très important accordé à la gouvernance (G) : jusqu'à 60% tandis que dans des secteurs à fort impact environnemental le E pourra peser jusqu'à 50% de la note totale. La pondération de ces coefficients X, Y, Z est donc le reflet de notre connaissance des différents secteurs d'activité et de leurs impacts ESG respectifs. Elle est la résultante d'un travail ayant mobilisé aussi bien nos ressources de recherche interne que de la recherche académique.

L'univers ISR consiste à prendre en compte les critères E.S.G et à classer les entreprises en quartile au sein de chaque secteur. Chaque mois, une mise à jour des notations de l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI DYNAMIC est effectuée.

Les valeurs classées en 4^{ème} quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 15% maximum de l'actif net dans le 3^{ème} quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1^{er} et 2^{ème} quartiles.

En application de cette méthodologie de sélection des valeurs, au sein d'un même secteur, au moins 25% des entreprises sont conduites à être exclues.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit être effectuée dans les deux semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de trois mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les entreprises classées en 4^{ème} quartile.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% maximum de valeurs non notées selon des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance. Les valeurs non notées correspondent à des valeurs pour lesquels notre contributeur E.S.G ne fournit pas les données essentielles au calcul des données E, S, G et de la note combinée.

Le Code de transparence afférent au compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI DYNAMIC, est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr/fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment. Ces informations ISR sont également disponibles dans son rapport annuel.

La Société de Gestion a également mis en place une politique d'engagement traduite notamment par une présence auprès des entreprises, par des visites sous forme d'entretiens individuels et par l'exercice de notre politique de vote. Cette politique ainsi que les rapports concernant les activités d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

3) Evaluation des critères financiers

Cette étape est consacrée à la sélection des titres au sein de l'univers ISR défini, sur des critères purement financiers. Nous pensons que les entreprises qui répondent à l'ensemble de critères extra-financiers et financiers inscrivent leur activité dans une véritable logique de développement à long terme.

La stratégie de sélection des actions consiste à rechercher les sociétés dont la valorisation actuelle ne reflète pas la profitabilité structurelle qu'elles sont susceptibles de générer en temps normal selon nous. Les décisions d'investissement sont basées sur l'analyse des fondamentaux et des valorisations.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

La stratégie de sélection des obligations et titres de créances

- 1- *gestion active du risque de taux*, qui se décompose en une gestion de la sensibilité et stratégies de courbe. La sensibilité globale du compartiment et la stratégie de courbe sont décidées en fonction des anticipations de marchés de l'équipe de gestion concernant respectivement l'évolution des taux d'intérêt (en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations à taux fixe chute) et la déformation de la courbe des taux (exposition à des points particuliers de courbe pour profiter de l'aplatissement, la pentification ou la courbure de la courbe des taux).
- 2- *gestion active du risque de crédit*, qui se décompose en une allocation crédit : cette allocation entre émetteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dépend de l'analyse en valeur relative des titres non gouvernementaux réalisée par l'équipe de gestion et basée sur des données qualitatives et quantitatives pour évaluer la cherté relative d'un titre : notre évaluation de la valeur du titre est comparée à son prix de marché.

Une sélection rigoureuse des émetteurs en fonction de leur profil rendement-risque, l'objectif étant de minimiser le risque à rendement égal. Cette sélection repose sur une connaissance approfondie des émetteurs, liée à l'expertise de notre équipe d'analystes crédit.

Par ailleurs, afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant aura la possibilité d'investir dans les compartiments HRIF- EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ; HRIF – SRI EUROLAND EQUITY ; HRIF – SRI EURO BOND ET HRIF - SRI GLOBAL EQUITY de la SICAV RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS.

La gestion active du risque de change : les décisions d'investissement en devises autres que l'euro sont fondées sur l'analyse du contexte macroéconomique et de facteurs spécifiques aux marchés des changes.

L'exposition au risque de change est autorisée et peut aller jusqu'à 10% de l'actif.

Le compartiment est éligible au PEA.

Instruments utilisés

Actions :

Le compartiment est investi à hauteur de 75% minimum à 90% maximum de l'actif en actions et autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Le compartiment peut investir en actions de petite, moyenne et grande capitalisations.

Le gérant peut également procéder à l'investissement dans ces instruments via des OPC de droit français ou européens et/ou fonds d'investissement.

La politique de la Société de Gestion en matière de droit de vote se fait conformément à la politique déposée à l'AMF et disponible sur notre site Internet (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

Titres de créances et Instruments du marché monétaire :

Le compartiment est investi de 10% minimum à 25% maximum de l'actif en obligations à taux fixe (dont EMTN), titres de créances négociables, obligations à taux variables et indexées sur l'inflation, véhicules de titrisation et obligations foncières.

Le gérant peut toutefois procéder à l'investissement dans ces instruments via des OPC de droit français ou européens et/ou fonds d'investissement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Le compartiment peut investir jusqu'à 25% maximum de son actif en dette privée.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire seront émis par des émetteurs notés à l'achat « Investment Grade » (notés BBB-/Baa3 minimum par les agences Standard and Poor's ou équivalent, ou jugés équivalents par la Société de Gestion). La note prise en considération est la note la plus faible des deux.

Le compartiment investi dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire court terme dans une fourchette d'utilisation envisagée de 0% à 10%, dont la notation sera égale à A1/P1 (Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion et/ou équivalent de long terme), utilisés pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion et éventuellement pour la gestion de la trésorerie.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

La fourchette de sensibilité du compartiment est de +0 à +2.5. La sensibilité d'une obligation est la variation du prix de cette obligation lorsque les taux d'intérêt varient.

Actions ou parts d'autres OPC ou Fonds d'Investissement (jusqu'à 100% de son actif) :

Pour aider à la réalisation de l'objectif de gestion, et pour la gestion de la trésorerie :

- OPCVM de droit français ou étranger ;
- Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français ou FIA de droit étranger ;
- Autres fonds d'investissement : « trackers » - ETF (Exchange Traded Funds : supports indiciels cotés).

Le gérant investira dans des OPC gérés ou distribués par une entité du groupe HSBC, sauf à ce que de tels OPC ne soient pas éligibles ou adaptés, ces OPC devront répondre à des objectifs financiers et extra-financiers définis.

Les stratégies ISR des OPC ou Fonds d'Investissement pouvant être sélectionnés par le gérant (hors OPC/Fonds d'Investissement gérés par la Société de Gestion) peuvent avoir recours à des indicateurs E.S.G et/ou des approches ISR différentes et indépendantes du compartiment.

Instruments dérivés :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autres risques (à préciser).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

Nature des instruments utilisés :

- Futures (marchés réglementés) ;
- Options sur futures et titres (marchés réglementés) ;
- Options sur titres (marchés de gré à gré) ;
- Swaps (instruments de gré à gré) ;
- Change à terme (instruments de gré à gré) ;
- Dérivés de crédit

Le compartiment n'aura pas recours aux TRS (Total Return Swap).

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc ;
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques ;
- Augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier maximum autorisé : levier 1 ;
- Autre stratégie (à préciser).

Les contreparties éligibles aux opérations sur les instruments financiers à terme de gré à gré sont sélectionnées selon la procédure décrite au paragraphe : « Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires ».

Les garanties financières mises en place dans le cadre des instruments financiers à terme de gré à gré font l'objet d'une politique en matière de garanties financières disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Ces opérations pourront être conclues avec des contreparties sélectionnées par la Société de Gestion parmi des établissements financiers ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. Ces contreparties pourront être des sociétés liées au Groupe HSBC.

Ces contreparties doivent être de bonne qualité de crédit et en tout état de cause la notation minimale est de BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion.

Cette politique en matière de garanties financières précise :

- La décote applicable aux garanties financières. Celle-ci dépend de la volatilité du titre qui est caractérisée par le type d'actifs reçus, le rating, la maturité du titre... Cette décote a pour effet de demander une garantie financière supérieure à la valeur de marché de l'instrument financier.
- Les actifs acceptés en garantie qui peuvent être constitués d'espèces, de titres d'état, titres négociables à court/moyen terme et obligations émis par des émetteurs privés.

Les garanties financières autres que les espèces ne peuvent être vendues, réinvestis ou mises en gages. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans.

Les titres reçus en garanties financières ne peuvent être vendus, réinvestis ou mis en gages. Ces titres doivent être liquides, cessibles à tout moment et diversifiés, ils doivent être émis par

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

des émetteurs de haute qualité qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit et la volatilité des prix des titres.

Les garanties financières constituées d'espèces sont obligatoirement :

- placées en dépôts auprès d'établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes,
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité,
- investies dans des prises de titres en pensions dont la contrepartie est un établissement de crédit soumis à une surveillance prudentielle, et pour lesquels le compartiment peut rappeler les espèces à tout moment,
- investies dans des OPC monétaires à court terme.

La remise des garanties financières sous la forme de titre et/ou espèces sont conservés dans des comptes ségrégués par le dépositaire.

Titres intégrant des dérivés (jusqu'à 25% de l'actif net) :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autre risque (à préciser).

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

Nature des instruments utilisés : EMTN, obligations callables / puttables.

Les dérivés intégrés sont utilisés comme alternative à une intervention directe sur les dérivés purs.

Dépôts :

Par référence au Code monétaire et financier, les dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion du compartiment en lui permettant de gérer la trésorerie.

Les dépôts peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment.

Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le compartiment peut se trouver de manière temporaire en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% maximum de l'actif.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le compartiment ne peut pas effectuer d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

La politique de la Société de Gestion en matière de droit de vote se fait conformément à la politique disponible sur notre site internet (www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risques principaux :

- Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire du compartiment repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et titres les plus performants.
- Risque de perte en capital : il existe un risque que le capital investi initialement, ne soit pas intégralement restitué.
- Risque de taux : la partie du portefeuille investie dans des instruments de taux pourra être impactée par des mouvements de hausse ou de baisse des taux d'intérêt. En effet lorsque les taux d'intérêt à long terme montent, le cours des obligations baisse. Ces mouvements pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de crédit : lorsque les instruments de taux sont investis sur des titres émis par des émetteurs privés, le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. De ce fait, la valeur liquidative du compartiment pourra baisser.
- Risque actions : la baisse du cours des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment. En période de volatilité importante des marchés d'actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser du fait de l'exposition possible du compartiment à ces mêmes marchés. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les marchés de valeurs de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs faibles capitalisations, peuvent fluctuer et entraîner ainsi une baisse de la valeur des investissements du compartiment. L'investissement dans les petites et moyennes capitalisations peut entraîner une baisse de la valeur du fonds plus importante et plus rapide.
- Risque lié aux instruments financiers à terme : l'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou diminuer la volatilité du compartiment, et avoir un impact sur la valeur liquidative (à la hausse comme à la baisse).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Risques accessoires :

- Risque de change : le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du compartiment.
- Risque lié à l'inflation : le compartiment ne présente aucune protection systématique contre l'inflation c'est à dire la hausse du niveau général des prix sur une période donnée. La performance de l'OPCVM mesurée en terme réel sera ainsi diminuée proportionnellement au taux d'inflation observé sur la période de référence.
- Risque de conflits d'intérêts potentiels : le risque de conflits d'intérêt, dans le cadre des opérations sur contrats financiers et/ou acquisitions et cessions temporaires de titres, peut exister lorsque l'intermédiaire utilisé pour sélectionner une contrepartie, ou la contrepartie elle-même, est lié à la Société de Gestion (ou au dépositaire) par un lien capitalistique direct ou indirect. La gestion de ce risque est décrite dans la « Politique relative aux conflits d'intérêt » établie par la Société de Gestion et disponible sur son site internet.
- Risque de contrepartie : le compartiment est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation de contrats financiers à terme de gré à gré et acquisitions et cessions temporaires de titres. Il s'agit du risque que la contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement, etc...). Dans ce cas, la défaillance de la contrepartie pourrait entraîner la baisse de la valeur liquidative du compartiment. Ce risque est diminué par la mise en place de garanties financières entre le compartiment et la contrepartie, telles que décrites dans la Stratégie d'investissement.
- Risque lié à la gestion des garanties financières : l'investisseur peut être exposé, à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci), à un risque opérationnel et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative du compartiment pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, l'investisseur pourra également être exposé à un risque de liquidité entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres. L'investisseur peut être exposé, à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci), à un risque opérationnel et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative du compartiment pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, l'investisseur pourra également être exposé à un risque de liquidité entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.
- Risque de titrisation : pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du compartiment.
- Risque de liquidité : certains marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles le compartiment valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Conformément aux dispositions réglementaires, le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables par un organisme de placement collectif en valeurs mobilières sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Sommes distribuables	Actions
Résultat net (1)	Capitalisation
Plus-values réalisées nettes (2)	Capitalisation

Règles d'investissement

Les règles légales d'investissement applicables à cette SICAV sont celles qui régissent les OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ainsi que celles qui s'appliquent à sa classification AMF.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode de calcul de l'engagement.

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Le premier trimestre 2021 (T1) a marqué un tournant décisif en matière de politique budgétaire aux Etats-Unis. Dès janvier, la nouvelle administration a annoncé un troisième plan de soutien budgétaire (1900 MM\$ ou 8.4% du PIB US), qui s'ajoute aux 900 MM\$ votés en décembre. Ce troisième plan budgétaire, adopté mi-mars, vise un soutien de la demande des ménages fragilisée par la crise pandémique : chèque supplémentaire de 1400 \$, hausse des allocations chômage supplémentaires et prolongation jusqu'à septembre. La nouvelle administration démocrate sous l'impulsion de Joe Biden, et de sa secrétaire au trésor, Janet Yellen (ex présidente de la Réserve fédérale américaine) vise des changements radicaux par rapport à l'administration précédente : lutte contre le réchauffement climatique, régulation financière, augmentation à venir de la fiscalité, rapprochement avec les pays alliés (entre autres, Europe et Japon), et participation aux négociations internationales. Dès février, un nouveau plan de relance, d'environ 2 200 MM\$ sur 8 ans, est déjà évoqué, autour des infrastructures, de la transition écologique, de la 5G et du capital humain (système de santé, éducation, dette étudiante, entre autres) qui serait compensé en partie par une hausse du taux d'impôt des entreprises (de 21% à 28%), et une imposition minimum sur les revenus à l'étranger des multinationales. Ce plan de relance de long terme, objet d'intenses négociations, sera probablement ajusté, et ne sera soumis au vote que durant l'automne. En parallèle des annonces budgétaires massives, les Etats-Unis voient leur situation pandémique s'améliorer rapidement, avec l'accélération du programme de vaccination, et la réouverture des hôtels et restaurants dans certains états, ce qui laisse entrevoir un fort rebond du PIB et de l'emploi américain dès le T1. Au-delà de ce rebond cyclique, un changement plus structurel semble s'amorcer dans l'après-crise, où les politiques publiques s'interposeraient dans le développement économique, sur la base d'enjeux climatiques, d'inégalités sociales, et d'indépendance technologique ou sanitaire.

A contre-tendance des Etats-Unis, la situation pandémique se détériore dans les pays émergents, notamment en Inde et au Brésil, mais aussi dans l'Union européenne (UE). L'UE traverse une troisième vague pandémique, ce qui entraîne de nouvelles restrictions sanitaires. Le programme de vaccination a pris d'importants retards, en raison de difficultés logistiques, des incertitudes sur les risques et l'efficacité des vaccins, mais surtout à cause de délais inattendus sur l'approvisionnement, ce qui, au final, met en doute la politique sanitaire de l'UE. Fin mars, seulement 18% de la population de l'UE avait reçu une première dose (45% aux Etats-Unis, 53% au Royaume-Uni). Le rebond économique anticipé dès avril est donc reporté, et la saison touristique reste incertaine en raison de la montée en puissance des nouveaux variants. Dans ce contexte entre janvier et mars, les perspectives de croissance du PIB en 2021 ³¹ ont été revues à la baisse : de 4.4% à 4.2% en zone euro. A l'inverse, la croissance du PIB américain est révisée en forte hausse, de 4.4% à 6.2% (et de 4.3% à 5.4% au Royaume-Uni).

La Chine qui, depuis le début de la crise pandémique, était la locomotive de la croissance mondiale, semble avoir passé le relais aux Etats-Unis. Jusqu'à présent la situation économique de la Chine était plus avancée que dans le reste du monde : le PIB du pays a retrouvé son niveau d'avant crise dès le 3ième trimestre 2020. Les mesures de soutien budgétaire, aux montants inférieurs à ceux des pays développés, sont centrés non pas sur les ménages et la demande, mais sur les entreprises (baisse de la TVA dans les services, report de taxes, exemption de cotisations sociales, aides à l'exportation). Face aux niveaux d'endettements élevés des entreprises et des collectivités, le retrait des aides fiscales reste progressif, mais les autorités chinoises visent la réduction du soutien monétaire dans un objectif d'assainissement du système financier. Enfin, les relations internationales avec les Etats-Unis sont loin de se détendre, avec entre autres, les enjeux

³¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

d'indépendance technologique et de protection des données, avec la nécessité de montée en gamme des chaînes de production.

Au second trimestre 2021 (T2), la campagne vaccinale s'est accélérée dans les pays développés, ce qui a permis l'assouplissement graduel des restrictions sanitaires, courant mars aux Etats-Unis, suivis par le Royaume-Uni (dès avril), puis la zone euro (courant mai). Le rebond économique des Etats-Unis a été amplifié par le troisième plan budgétaire de 1900 MM\$ adopté en mars (environ 8% du PIB US), ce qui a contribué à alimenter les tensions sur les prix. L'inflation américaine, déjà attendue en hausse du fait des effets de base sur les prix de l'énergie, a surpris, avec une accélération de 2.6% a/a en mars, puis 4.2% en avril et 5.0% en mai, tirée par la vitesse du rebond de la demande, et les difficultés d'ajustements de l'offre domestique et mondiale. Ainsi, un tiers de la hausse de l'inflation en mai provenait d'une flambée des prix des voitures d'occasion et des transports aériens. Dans le même temps, les créations d'emplois ont déçu, avec une lenteur des recrutements, notamment du fait de la poursuite des aides budgétaires jusqu'à l'été (fermetures de crèches, et allocations chômage). La Réserve fédérale américaine (Fed) a estimé que la normalisation à venir du marché du travail (le taux de participation n'était que de 61.6% en mai, contre 63,4% début 2020) ne permettait pas un emballement prix-salaire, et donc un risque de dérapage inflationniste à moyen terme. Une accélération des créations d'emplois et des salaires conditionnerait la Fed à avancer sa normalisation monétaire. En juin, les prévisions médianes de la Fed tablaient sur deux remontées des taux directeurs en 2023, ce qui laisserait supposer une réduction de ses achats de titres en 2022, un scénario qui a semblé en ligne avec les attentes du marché. Cet environnement a donc amené le consensus des économistes³² à réviser les prévisions de croissance de PIB et d'inflation pour 2021. Aux Etats-Unis, les prévisions de croissance sont passées de 6.2% à fin mars à 6.6% en juin (avec une inflation révisée de 2.3% à 3.5%). L'accélération de l'inflation était un thème majeur partout dans le monde, avec des révisions haussières ce trimestre. Au niveau mondial, les tensions sur les matières premières (pétrole, bois, cuivre), mais aussi sur les chaînes d'approvisionnement (pénurie de semi-conducteurs qui a ralenti la production de voitures neuves), ainsi que l'effet amplificateur du restockage ont contribué à la montée de l'inflation. Cependant, sans l'évidence de dérapage, les banquiers centraux ont, dans l'ensemble, confirmé le maintien de conditions de financement favorables, notamment en prévision des risques liés à la fin du soutien fiscal qui pourrait entraîner une montée du chômage et des faillites d'entreprises. Dans les pays émergents, en revanche, la reprise de la consommation était moins forte qu'en Europe ou aux Etats-Unis, du fait du déploiement moins rapide des vaccins, et de soutiens budgétaires limités. Cependant, l'accélération de l'inflation a nécessité un début de normalisation des politiques monétaires dans certains pays (Brésil, Mexique, Russie, Hongrie et République tchèque). Enfin, la Chine doit trouver un rythme d'expansion compatible avec de nouvelles contraintes réglementaires et un resserrement des conditions de crédit qui ont contribué à modérer la dynamique économique en Asie.

Panorama financier

Au premier trimestre 2021 (T1), les soutiens budgétaires massifs et la rapide progression de la campagne vaccinale aux Etats-Unis, mais aussi l'efficacité du contrôle de la pandémie en Israël grâce aux vaccins, ont entraîné un regain de confiance généralisé sur les marchés financiers. Avec le renforcement des perspectives de croissance économique, les prix du baril de pétrole (Brent) et du cuivre ont augmenté, respectivement, de 23% en variation trimestrielle (t/t), et de 13% t/t au T1. La montée des prix des matières premières a ainsi contribué à une révision à la hausse des perspectives d'inflation, d'autant plus que le Réserve Fédérale américaine (Fed) a confirmé le maintien d'une politique monétaire accommodante, en ligne avec son ajustement de stratégie réalisé depuis l'été 2020. La stratégie de la Fed vise en effet à ne pas remonter ses taux directeurs tant que

³² Consensus Bloomberg au 30/06/2021

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

les dynamiques d'inflation et d'emploi ne sont pas durablement améliorées. Les marchés mondiaux se sont donc brutalement ajustés à la réalité de cette politique reflationniste américaine. Le bond des taux 10 ans des Treasuries américains (+83pb à 1.74%) s'est accompagné d'une forte pentification de la courbe des taux (le rendement 2 ans US n'a gagné que 3pb à 0.16%), mais aussi d'une hausse des taux réels et des points morts d'inflation. Ces mouvements ont donc traduit un changement de la distribution des risques sur l'inflation US, avec l'intégration, ce qui est nouveau, d'un risque éventuel de « surchauffe » de l'économie américaine. Dans le sillage des taux Treasuries US, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont augmenté partout : +65pb à 0.85% au Royaume-Uni, +28pb à -0.29% en Allemagne, ou +29pb à -0.05% en France. Cependant en zone euro, la hausse des rendements souverains s'est accompagnée d'une baisse des taux réels, et d'une montée des points morts d'inflation. Face au risque de resserrement prématuré des conditions financières propagé par l'envolée des taux américains, les banques centrales ont dû réagir. Ainsi, la Banque Centrale européenne (BCE) a accéléré ses achats d'obligations, et cela jusqu'en juin. Dans les pays émergents, la remontée des rendements souverains a été très forte, du fait des risques de dérapages inflationnistes, sur fonds de dépréciation des devises et de rebond des prix du pétrole. Ainsi, les banques centrales au Brésil, en Russie, et Turquie ont dû augmenter leurs taux directeurs, et la banque centrale du Mexique a renoncé à sa trajectoire d'assouplissement monétaire. La correction forte et soudaine des obligations souveraines a, au global, entraîné un positionnement sur les marchés d'actifs risqués (ou « reflation trade »), au détriment des valeurs refuges, avec les chutes du yen (-6.7% en variation trimestrielle (t/t) au T1), du franc suisse (-6.2% t/t), ou encore du prix de l'or (-10% t/t). Les bourses mondiales (MSCI* world en devises locales) ont gagné 6% t/t au T1, avec une légère surperformance des marchés en retard par rapport aux Etats-Unis depuis la crise pandémique, notamment zone euro et Japon (indices MSCI* +9% t/t). Les bourses des pays exposés aux matières premières ont également relativement bien progressé : indices MSCI* au Mexique (+7% t/t), Russie (+7% t/t) et Afrique du sud (+13% t/t). Les secteurs profitant de la pentification de la courbe des taux (banques) ou du rebond cyclique de l'économie ont été favorisés, alors que les entreprises sensibles au niveau des taux d'intérêt ont sous-performé, notamment la technologie. Sur les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, les segments les plus risqués (High Yield HY)³³ ont vu un resserrement significatif des écarts de taux (« spreads ») aux niveaux d'avant-crise pandémique. Enfin, les spreads des segments moins risqués (Investment Grade IG)³⁴ se sont légèrement resserrés, toujours sur des niveaux déjà très bas depuis fin novembre.

Au second trimestre 2021 (T2), les bourses mondiales ont continué sur leur lancée (MSCI* World +7.2%, en variation trimestrielle t/t), avec une surperformance des marchés des pays développés (MSCI* +7.7% t/t) comparés aux pays émergents (MSCI* EM +3.9% t/t). La politique de reflation de la Réserve fédérale américaine (Fed) (i.e. maintenir des taux bas pendant un certain temps afin de favoriser une remontée des anticipations d'inflation), mais aussi les surprises haussières sur les résultats des entreprises ont été particulièrement favorables à la classe d'actifs. Les succès des campagnes de vaccination, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, puis en zone euro, ont permis la réouverture progressive des secteurs touchés par les contraintes sanitaires. La bourse américaine (MSCI* +8.9% t/t) a bénéficié d'une représentation sectorielle relativement équilibrée en valeurs de croissance (telles que les technologiques), et les titres « value » ou sous-évaluées (par exemple banque, énergie ou automobile). Les marchés actions aux Etats-Unis ont devancé ceux de la zone euro (MSCI* +6.2% t/t), du Royaume-Uni (MSCI* +5.8% t/t), et surtout du Japon (MSCI* +0.2% t/t en raison des inquiétudes liées à une nouvelle vague de contaminations). Les bourses des pays émergents ont enregistré un certain rattrapage, avec l'Europe de l'est, notamment tirée par la Russie (MSCI* +11.1% t/t) et l'Amérique latine, portée par le Brésil (MSCI* +9.3% t/t) et

³³ High Yield (HY) fait référence à des obligations à haut rendement de qualité de notation inférieure à BBB-

³⁴ Investment Grade (IG) fait référence à des obligations de dette privée bénéficiant d'une bonne qualité de crédit et présentant peu de risque de défaut. Cela correspond généralement à des obligations dont la qualité de notations est supérieure ou égale à BBB

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

le Mexique (MSCI* +6.3% t/t). En revanche, les hausses des bourses asiatiques étaient plus modérées, notamment la Chine (MSCI* +2.1% t/t) qui fait face à des politiques de resserrement réglementaire et monétaire. Le rebond de la demande de services a bénéficié aux marchés des matières premières, notamment le pétrole (WTI +24.2% t/t à 73.5\$/baril) et le cuivre (+6.7% t/t). Du côté des taux de change au T2, à noter le recul de l'indice du dollar US (indice DXY USD³⁵ -0.9% t/t). L'euro a gagné 1.1% t/t face au dollar US, à 1.19. Les devises émergentes contre dollar US ont évolué de façon assez homogène dans l'ensemble, de +1.5% t/t à +3.5% t/t pour le renminbi chinois, le rouble russe, le peso mexicain, ou le rand sud-africain, malgré quelques exceptions, telles que le real brésilien (+16.2% t/t), la roupie indienne (-1.6% t/t), et la lire turque (-5.2% t/t). Sur les marchés des obligations souveraines, les mouvements disparates ont reflété les retournements des anticipations de marchés quant aux politiques des banques centrales. Ainsi au T2, les taux 10 ans ont chuté aux Etats-Unis (-27.2pb à 1.47%), au Royaume-Uni (-12.9pb à 0.72%), et au Japon (-3.7pb à 0.06%). Ce revirement de tendance au T2 faisait suite à la forte hausse des rendements 10 ans des treasuries US au T1 (+83pb à 1.74%), en raison de brusques rééquilibrages de portefeuilles liés à la sortie de crise, et à la politique reflationniste des Etats-Unis (notamment l'adoption d'un troisième soutien budgétaire massif). Malgré des surprises à la hausse sur l'inflation américaine au T2 (5.0% a/a en mai), les détails de la publication ont conforté l'idée d'une poussée temporaire de l'inflation. De plus, les chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis n'ont pas permis d'envisager une surchauffe de l'économie américaine qui puisse contraindre la Fed à resserrer sa politique monétaire rapidement. La normalisation monétaire devrait être lente et graduelle, avec un ralentissement du programme d'achats, i.e. « tapering » en 2022, et une remontée des taux directeurs en 2023. En zone euro en revanche, les rendements 10 ans avaient augmenté moins fortement au T1 du fait d'une nouvelle vague pandémique dans la région et du retard de la campagne vaccinale. Les rendements obligataires ont donc continué de monter au T2, au fur et à mesure que la sortie de crise se précisait avec l'amélioration de la logistique vaccinale. De plus, les incertitudes sur les modalités de la fin des achats de la Banque centrale européenne (BCE), mais aussi les déficits publics élevés des gouvernements ont alimenté les positions vendeuses sur les titres de dette souveraine. Dans ce contexte, le taux 10 ans du Bund allemand a gagné +8pbs à -0.21% au T2, avec un élargissement des écarts de rendements des obligations des pays « cœur » (France, Belgique), et périphériques (Italie, Espagne, Portugal). Seule la Grèce a vu son taux 10 ans baisser, grâce au soutien des achats de la BCE. Sur les marchés des dettes souveraines des économies émergentes, les banques centrales au Brésil, Mexique, Russie, Hongrie, et République Tchèque ont commencé à remonter leurs taux directeurs en vue de contrôler l'inflation, ce qui a entraîné des hausses des rendements obligataires dans ces pays. A l'inverse, leurs équivalents en Afrique du sud et Turquie ont baissé du fait des moindres risques d'un resserrement prématuré de la Fed. La perspective d'une normalisation monétaire lente et graduelle en sortie de crise s'est révélée plutôt favorable aux marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, et particulièrement sur les segments les plus risqués.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 30/06/2021

³⁵ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Politique de gestion

Politique d'investissement

Allocation sur les marchés Actions :

Les marchés européens sont en hausse sensible depuis le début de l'année, soutenus par l'avancée des campagnes de vaccination, les premières annonces d'assouplissement sanitaire de grands pays occidentaux, des indicateurs économiques très bien orientés et des banques centrales toujours accommodantes. Dans ce contexte se sont les secteurs cycliques qui affichent les meilleures performances avec en tête l'automobile, la banque, les transports et la technologie au détriment des secteurs plus défensifs comme la santé, l'alimentation/boisson ou les services aux collectivités. Nous avons dans contexte conservé une sur exposition actions tout au long de la période que nous avons cependant légèrement modérée au cours du mois d'avril.

Au 30 juin 2021, l'exposition actions de HSBC SRI DYNAMIC est proche de 82% de l'actif contre 80% pour l'univers d'investissement.

Exposition sur les marchés actions :

La poche actions est composée de titres vifs essentiellement et d'OPCVM. Cette association permet d'exposer la poche à des thématiques diverses. Afin de moduler l'allocation directionnelle des produits dérivés peuvent être utilisés.

Investissements sur les marchés actions

a) Partie en titres vifs ISR Euro:

La gestion de cette poche suit notre processus de sélection ISR best in class qui vise à privilégier les valeurs pour leur bonne pratique en matière ESG. A cela s'ajoute une approche fondamentale active sur la base de l'étude du couple profitabilité / valorisation qui privilégie les valeurs à la valorisation attractive dont la profitabilité est amenée à sensiblement s'améliorer.

L'allocation sectorielle a contribué négativement à la performance relative du fonds. Il a souffert d'être sous exposé aux secteurs des semi-conducteurs et à la consommation durable et d'être surreprésenté sur l'assurance et les équipements de santé. La sélection de titres a, en revanche, eu une contribution positive sur la performance relative du fonds. Nos choix de valeurs dans les biens d'équipements (Metso, Signify, Saint Gobain), les produits de base avec CRH, l'énergie avec OMV, les médias avec Publicis et Deutsche Post dans le transport ont été bénéfique à la performance du fonds. A contrario, relevons les contributions négatives de Atos, Iberdrola, Munich-Re, Plastic Omnium, STM et Vonovia.

Au 30 juin 2021, nous détenons environ 79.4% de titres vifs.

b) Investissements ISR hors zone Euro:

L'investissement ISR hors zone Euro s'appuie sur une approche systématique avec un souhait de maximiser le score ESG sous contrainte de Tracking Error. En pratique, les valeurs sélectionnées appartiennent au premier quartile de chaque secteur. Les déviations géographiques sont très modestes. Nous avons eu tendance à alléger cette position sur la première partie d'année.

L'allocation utilise les fonds suivants :

- Valeurs internationales (HSBC SRI GLOBAL EQUITY)

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Au 30 juin 2021, nous en détenons environ 4%.

c) Utilisation des Produits dérivés :

Nous utilisons des futures sur l'indice Euro Stoxx 50 pour ajuster l'exposition actions. Nous détenons une position vendeuse d'environ 1.4% au 30 juin 2021.

Allocation sur les marchés de Taux

Le semestre est caractérisé par une hausse des taux d'intérêt gouvernementaux mais aussi par une légère baisse des primes de risque obligataires, dans le prolongement de la normalisation des marchés à l'œuvre à partir d'avril 2020. En effet, les bons résultats des entreprises pour le premier trimestre 2021, une reprise économique notable dans le cadre d'un déconfinement progressif des économies des pays développés et le maintien de politiques monétaires accommodantes ont été favorables à la bonne tenue des actifs risqués. Toutefois, des pressions inflationnistes sont apparues qui ont entraîné une nette hausse des taux américains (environ 45pb sur une maturité de 10 ans, avec un point haut à 1.74% fin mars), ainsi que des taux européens (36pb sur le 10 ans allemand).

Au 30 juin 2021, l'allocation obligataire du fonds HSBC SRI MODERATE est proche de 11.9% contre 20% pour l'univers d'investissement.

Investissements sur les marchés obligataires

a) Investissement sur les obligations d'état et d'entreprise ISR:

L'allocation utilise les fonds suivants :

- HSBC SRI EURO BOND

Concernant les dettes gouvernementales des pays périphériques, nous avons régulièrement fait des arbitrages de courbe afin de maintenir une exposition proche de la neutralité, tant le soutien de la BCE et les avancées concernant le plan de relance européen de 750MM d'euros sont favorables à une compression des primes de risque au sein de la zone euro. Ainsi, l'Italie sera un des grands bénéficiaires sur plusieurs années du soutien de l'Union, ce qui viendra réduire la nécessité pour le pays de solliciter les marchés financiers pour lever des fonds.

Par ailleurs, nous maintenons une surexposition stratégique en dettes du secteur privée qui permet de continuer à bénéficier d'un taux de rendement courant attractif dans un contexte de support pérenne de la BCE. Le niveau historiquement assez cher des primes de risque et la faible volatilité actuelle nous conduisent cependant à rester prudents. Les risques économiques liés à la pandémie ne sont pas encore écartés tandis que l'endettement des entreprises reste à surveiller.

Au 30 juin 2021, nous en détenons 11.9%.

Investissements sur le marché monétaire :

Nous avons utilisé le monétaire de manière tactique après une année marquée par une hausse significative des marchés d'actions et de taux. Cet actif permet effectivement de se prémunir contre une hausse de l'aversion au risque.

L'allocation utilise le fonds suivant :

- Hsbc Monétaire Etat

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI DYNAMIC

Au 30 juin 2021, nous en détenons environ 4.4%.

Performances

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC	Perf 6 mois	Perf 6 mois bench
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC (A) (C) (EUR)	11,57%	11,66%
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC (I) (C) (EUR)	11,93%	11,66%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

Néant.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI DYNAMIC

Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	31 975 129,91
b) Avoirs bancaires	126 837,46
c) Autres actifs détenus par l'OPC	8 909 743,42
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	41 011 710,79
e) Passif	-561 806,25
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	40 449 904,54

* Les montants sont signés

Nombre d'actions en circulation et valeur nette d'inventaire par action

Action	Type d'action	Actif net par action	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC IC en EUR	C	6 051,01	0,500	12 102,02
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC AC en EUR	C	40 443 853,53	338 105,079	119,61

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Elément du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	77,61	76,55
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	1,44	1,42
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	20,34	20,06

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI DYNAMIC

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Euro	EUR	31 975 129,91	79,05	77,97
TOTAL		31 975 129,91	79,05	77,97

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
FRANCE	27,73	27,35
ALLEMAGNE	16,93	16,70
PAYS-BAS	12,28	12,11
ESPAGNE	7,98	7,87
ITALIE	3,52	3,47
FINLANDE	3,24	3,20
IRLANDE	2,36	2,33
AUTRICHE	2,19	2,16
ROYAUME-UNI	1,44	1,42
BELGIQUE	1,37	1,35
TOTAL	79,05	77,97

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	20,34	20,06
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL	20,34	20,06

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	9 061 506,21	5 095 434,17
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	108 835,54	
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	5 495 977,27	3 073 540,59

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI DYNAMIC

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	4 872	1 024 581,60	2,53
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	9 098	812 542,38	2,01
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	18 547	1 063 855,92	2,63
FRESENIUS	EUR	17 477	768 900,62	1,90
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	3 294	760 749,30	1,88
SAP SE	EUR	6 178	734 193,52	1,81
SIEMENS AG-REG	EUR	7 872	1 051 856,64	2,60
VONOVIA SE	EUR	11 604	632 650,08	1,57
TOTAL ALLEMAGNE			6 849 330,06	16,93
AUTRICHE				
OMV AG	EUR	18 441	884 614,77	2,19
TOTAL AUTRICHE			884 614,77	2,19
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	8 621	554 330,30	1,37
TOTAL BELGIQUE			554 330,30	1,37
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	159 897	835 941,52	2,07
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	15 460	353 106,40	0,87
IBERDROLA S.A.	EUR	91 432	939 920,96	2,32
INDITEX	EUR	28 277	840 109,67	2,08
TELEFONICA	EUR	66 005	260 125,71	0,64
TOTAL ESPAGNE			3 229 204,26	7,98
FINLANDE				
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	66 573	652 149,11	1,61
NESTE OYJ	EUR	12 780	659 959,20	1,64
TOTAL FINLANDE			1 312 108,31	3,25
FRANCE				
ALSTOM	EUR	15 257	649 795,63	1,60
ATOS SE	EUR	6 819	349 814,70	0,86
AXA	EUR	38 316	819 387,66	2,03
CAPGEMINI SE	EUR	4 642	752 004,00	1,86
CARREFOUR	EUR	27 477	455 706,05	1,13
CGG SA	EUR	132 449	99 416,22	0,24
KERING	EUR	1 679	1 237 423,00	3,06
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	6 855	921 997,50	2,28
ORANGE	EUR	52 321	503 066,42	1,24

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PLASTIC OMNIUM	EUR	14 537	382 904,58	0,94
PUBLICIS GROUPE RTS 30-06-21	EUR	15 381		
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	15 700	846 858,00	2,10
SAINT-GOBAIN	EUR	16 869	936 904,26	2,32
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	8 061	1 069 533,48	2,64
SEB	EUR	2 803	427 177,20	1,06
SOCIETE GENERALE SA	EUR	30 011	746 073,46	1,85
SR TELEPERFORMANCE	EUR	2 974	1 018 000,20	2,52
TOTAL FRANCE			11 216 062,36	27,73
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	22 478	955 315,00	2,36
TOTAL IRLANDE			955 315,00	2,36
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	91 262	714 763,98	1,77
INTESA SANPAOLO	EUR	304 536	709 416,61	1,76
TOTAL ITALIE			1 424 180,59	3,53
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	3 299	343 755,80	0,85
HEINEKEN	EUR	8 284	846 624,80	2,09
ING GROEP NV	EUR	35 163	391 715,82	0,97
KONINKLIJKE DSM	EUR	4 394	691 615,60	1,71
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	225 346	593 561,36	1,47
ROYAL PHILIPS	EUR	17 078	713 689,62	1,76
SIGNIFY NV	EUR	13 920	742 492,80	1,84
STMICROELECTRONICS NV	EUR	21 052	644 296,46	1,59
TOTAL PAYS-BAS			4 967 752,26	12,28
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	25 900	582 232,00	1,43
TOTAL ROYAUME-UNI			582 232,00	1,43
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			31 975 129,91	79,05
TOTAL Actions et valeurs assimilées			31 975 129,91	79,05
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MONETAIRE ETAT Z	EUR	1 831	1 786 721,29	4,42
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	EUR	4 406,89	4 803 510,10	11,87
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	EUR	903	1 637 987,82	4,05
TOTAL FRANCE			8 228 219,21	20,34

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SRI DYNAMIC

Portefeuille titres au 30/06/2021 en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 228 219,21	20,34
TOTAL Organismes de placement collectif			8 228 219,21	20,34
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0921	EUR	-14	9 450,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			9 450,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			9 450,00	0,02
TOTAL Instrument financier à terme			9 450,00	0,02
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-9 450	-9 450,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			-9 450,00	-0,02
Créances			672 074,21	1,66
Dettes			-551 809,47	-1,36
Comptes financiers			126 290,68	0,31
Actif net			40 449 904,54	100,00